

Inventaire des archives des Cabinets du Premier ministre Hubert Pierlot à Londres

1928-1944 (principalement 1940-1944)

LUIS ANGEL BERNARDO Y GARCIA

ET

LIEVE DE MECHELEER



INVENTAIRE DES ARCHIVES DES
CABINETS DU PREMIER MINISTRE HUBERT PIERLOT
À LONDRES

1928-1944 (PRINCIPALEMENT 1940-1944)

ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME

INVENTAIRES

492



Naamsvermelding - Niet Commercieel - Geen Afgeleide Werken

CC BY-NC-ND

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/nl/>

Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification

CC BY-NC-ND

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/>

ISBN : 978 90 5746 247 4

Archives générales du Royaume

D/2010/531/037

Numéro de commande: Publ. 4885

Archives générales du Royaume

2 rue de Ruysbroeck

1000 – Bruxelles

La liste complète de nos publications peut être obtenue gratuitement sur simple demande (publicat@arch.be) et est également consultable sur notre page électronique (<http://arch.arch.be>).

Numéro de l'instrument: I 492

Inventaire des archives des
**Cabinets du Premier ministre Hubert Pierlot
à Londres**

1928-1944 (principalement 1940-1944)

par

Luis Angel BERNARDO Y GARCIA

et

Lieve DE MECHELEER

Bruxelles
2010

Commande des documents

Les archives décrites dans cet inventaire peuvent être demandées via un terminal d'ordinateur se trouvant dans la salle de lecture, moyennant l'introduction du numéro de l'inventaire mentionné sur la page de titre et dans le coin supérieur droit de chaque page. En l'occurrence ici, mentionnez :

492

Le document lui-même est commandé avec la côte, c'est-à-dire le numéro que vous trouverez à gauche avant chaque description d'archive.

Conditions d'accès et de reproduction

Les archives décrites dans cet inventaire sont librement consultables. La reproduction est autorisée en tenant compte de la réglementation en vigueur.

Références aux archives

La première fois on citera le fonds avec son nom complet, ensuite on pourra utiliser une référence abrégée.

Complet : ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME, *Archives des cabinets du Premier ministre Hubert Pierlot à Londres*, xxxx

Abrégé : AGR, xxxx

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ABRÉVIATIONS	9
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU FONDS	11
ARCHIVES DES CABINETS DU PREMIER MINISTRE HUBERT PIERLOT À LONDRES.....	11
I. IDENTIFICATION	11
II. CONTEXTE	11
A. Producteur d'archives	11
1. <i>Nom</i>	11
2. <i>Histoire</i>	11
a. L'invasion, l'exode	11
b. L'exil	13
c. Le gouvernement belge de Londres.....	14
d. Remonter la pente	15
3. <i>Compétences et activités</i>	16
4. <i>Organisation</i>	21
a. Les services du gouvernement belge de Londres	21
b. Une présence fortuite en Grande-Bretagne	26
B. Archives	31
1. <i>Historique</i>	31
2. <i>Acquisition</i>	32
III. CONTENU ET STRUCTURE	33
A. Contenu	33
B. Mode de classement	34
IV. CONDITIONS D'ACCÈS ET D'UTILISATION.....	36
A. Conditions d'accès	36
B. Conditions de reproduction	36
C. Langues et écriture des documents	36
D. Instruments de recherche	36
V. SOURCES COMPLÉMENTAIRES	36
A. Sources complémentaires.....	36
1. <i>Archives publiques</i>	36
2. <i>Archives privées</i>	36
B. Bibliographie.....	37
VI. CONTRÔLE DE LA DESCRIPTION	39

INVENTAIRE	41
I. DOSSIERS RELATIFS AUX COMPÉTENCES ET ATTRIBUTIONS EXERCÉES PAR LE PREMIER MINISTRE	41
A. Généralités	41
B. Attributions ministérielles au sein du gouvernement.....	41
C. Conseil consultatif du Gouvernement.....	41
D. Conseil de cabinet	42
E. Conseil juridique	42
II. DOSSIERS LIÉS À L'ORGANISATION ET AU FONCTIONNEMENT DE DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS SPÉCIFIQUES	42
A. Administration de la Milice	42
B. Affaires économiques	43
C. Affaires étrangères et relations internationales.....	44
D. Agriculture	45
E. Colonies	46
F. Communications	48
1. <i>Aviation civile</i>	48
2. <i>Marine marchande et gens de mer</i>	48
G. Défense nationale.....	49
H. Finances	50
I. Information et propagande	51
J. Instruction publique	53
K. Intérieur.....	53
L. Justice.....	53
III. DOSSIERS NON DIRECTEMENT LIÉS À L'ORGANISATION ET AU FONCTIONNEMENT DE DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS SPÉCIFIQUES	54
A. Anciens combattants	54
B. Arrêtés.....	54
C. Cérémonies.....	54
D. Croix-Rouge de Belgique en Grande-Bretagne (<i>Belgian Red Cross London Committee</i>).....	55
E. Distinctions honorifiques	55
F. Moniteur belge de Londres	55
G. Parlementaires belges exilés en Grande-Bretagne	56
H. Pays libéré (organisation du retour au)	56
1. <i>Mission militaire belge de Liaison près le Commandement du Corps expéditionnaire allié</i>	56
2. <i>Autres questions</i>	57
I. Pays occupé (situation au).....	57
J. Persécutions antijuives en Belgique occupée (spoliation)	61
K. Prisonniers de guerre, prisonniers politiques et internés belges	61
L. Ravitaillement de la Belgique organisé par le gouvernement de Londres.....	62
1. <i>Ravitaillement à destination du pays occupé</i>	62
2. <i>Ravitaillement à destination du pays libéré</i>	64
M. Réfugiés de guerre belges en Grande-Bretagne.....	64
N. Sûreté de l'État et activités clandestines en pays occupé.....	66
O. Autres questions.....	68

IV. DOSSIERS RELATIFS AUX SERVICES ATTACHÉS AU PREMIER MINISTRE .	68
A. Administration comptable.....	68
B. Comité de Sécurité.....	73
C. Commission pour l'Étude des Problèmes d'Après-Guerre (CEPAG).....	73
1. <i>Généralités</i>	73
2. <i>Correspondance</i>	74
3. <i>Sections et Comités d'application</i>	74
4. <i>Rapports et imprimés</i>	76
D. Service d'Administration générale.....	76

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AGR	Archives générales du Royaume
AMB	Aide médicale à la Belgique
ASPF AE	Archives du Service public fédéral des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et de la Coopération au Développement
Archives de l'État	Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces
BBC	<i>British Broadcast Corporation</i>
BEM	Breveté d'état-major
BNB	Banque nationale de Belgique
BIT	Bureau international du Travail
CAC	Conseiller d'Affaires civiles
CAP	Caisse d'Avances et de Prêts
CBR	Commissariat belge au Rapatriement
CCRB	Comité de Coordination du Ravitaillement de la Belgique par l'Europe
CEGES	Centre d'Études et de Documentation « Guerre et Sociétés contemporaines »
CEPAG	Commission pour l'Étude des Problèmes d'Après-Guerre
CGTB	Confédération nationale du Travail de Belgique
CMRB	Comité mixte de Répartition des Secours pour la Belgique
CNA A	Corporation nationale de l'Agriculture et de l'Alimentation
Croixmixt	Commission mixte de Secours de la Croix-Rouge internationale de Genève
FBGB	Forces belges en Grande-Bretagne
HCSE	Haut Commissariat à la Sécurité de l'État
INR	Institut national de Radiodiffusion
FN	Fabrique nationale d'Armes de Guerre
INBEL	Office belge d'Information et de Documentation
OBGL	Office belge de Gestion et de Liquidation
OCA	Office du Colis alimentaire
ONIG	Œuvre nationale des Invalides de Guerre
OPB	Office parlementaire belge
PML	Archives des cabinets du Premier ministre Hubert Pierlot à Londres
PTT	Postes, Télégraphes et Téléphones
PVCM	Procès-verbaux des séances du Conseil des Ministres
PWE	<i>Political Warfare Executive</i>
RAF	<i>Royal Air Force</i>
SCR	Service central des Réfugiés
SHAEF	<i>Supreme Headquarters Allied Expeditionary Force</i>
SIS	<i>Intelligence Service</i>
SNCFB	Société nationale des Chemins de Fer belges
SOE	<i>Special Operations Executive</i>

UNRRA	<i>United Nations Relief and Rehabilitation Administration</i>
URSS	Union des Républiques socialistes soviétiques
ULB	Université libre de Bruxelles
USA	<i>United States of America</i> (États-Unis d'Amérique)
YWCA	<i>Young Women's Christian Association of Great Britain</i>

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU FONDS

ARCHIVES DES CABINETS DU PREMIER MINISTRE HUBERT PIERLOT À LONDRES

I. IDENTIFICATION

Référence :	BE AGR, Cabinets Hubert Pierlot (510 – III 0213)
Intitulé :	Archives des cabinets du Premier ministre Hubert Pierlot à Londres
Dates :	1928-1944 (principalement 1940-1944)
Niveau de description :	Fonds
Importance matérielle :	1001 art. (13,65 m.l.)
Referentie:	BE ARA, Kabinetten Hubert Pierlot (510 – III 0213)
Naam:	Archief van de kabinetten van Eerste Minister Hubert Pierlot te Londen
Datering:	1928-1944 (vooral 1940-1944)
Beschrijvingsniveau:	Archiefbestand
Omvang:	1001 nrs. (13,65 m)

II. CONTEXTE

A. PRODUCTEUR D'ARCHIVES

1. NOM

Archives des cabinets du Premier ministre Hubert Pierlot à Londres

2. HISTOIRE

a. L'invasion, l'exode

Le 10 mai 1940, la Belgique est envahie. Hantée par les massacres d'août 1914 et fuyant l'horreur des bombardements aériens, près de la moitié du pays oublie les consignes gouvernementales et se jette sur les routes de l'exode. À la cohue des civils va bientôt se mêler le reflux des armées belge et française en déroute. Près de deux millions de civils en fuite seront pris en tenaille par la poussée allemande en Belgique et dans le Nord de la France.

Le 14 mai 1940, l'envahisseur perce les lignes de défense françaises à Sedan et poursuit son élan pour atteindre la mer à Boulogne dix jours plus tard. Le front allié est coupé en deux. Le 28 mai, Léopold III capitule à la tête de son armée et tombe dans les mains de l'ennemi. Le jour même, le gouvernement belge, qui est parvenu à échapper à l'étreinte allemande¹, décide de poursuivre le combat en France et constate l'incapacité de régner du roi². Le corps expéditionnaire britannique (*British Expeditionary Force*) est évacué précipitamment de la poche de Dunkerque avec quelques lambeaux de troupes françaises et une poignée de militaires belges. Au Sud de la Somme, entre un million cinq cents mille et deux millions de Belges sont passés entre les mailles de plus en plus étroites du filet allemand. Le 31 mai, le gouvernement belge et les parlementaires réunis à Limoges désavouent publiquement l'attitude de Léopold III. La rupture avec le roi est consommée³.

Les autorités françaises confrontées à une situation militaire désastreuse sont débordées par la marée humaine belge enflée par trois millions de compatriotes. Le 22 juin, l'armistice demandé par la France est signé. Abattus, la plupart des ministres belges s'alignent sur la position du gouvernement de la III^{ème} République moribonde. Le ministre libéral de la Santé publique, Marcel-Henri Jaspar, refuse la défaite et à l'insu du gouvernement gagne Londres, où le 23 juin il lance sur les ondes de la *British Broadcast Corporation* (BBC) un appel à poursuivre la lutte. Il sera désavoué par ses collègues. Le 25 juin, les armes se taisent.

Le gouvernement belge défait s'applique à démobiliser les troupes belges en France et organise le rapatriement des réfugiés, fonctionnaires et jeunes de la réserve de recrutement vers le pays occupé. Il tergiverse quant à l'opportunité de poursuivre en Grande-Bretagne la lutte contre l'envahisseur. Le 4 juillet, le ministre des Colonies, le catholique Albert De Vleeschauwer, muni par ses collègues des pleins pouvoirs exécutifs et législatifs sur le Congo belge et le Ruanda-Urundi rejoint la capitale britannique après une étape lisboète. Le 1^{er} août, le ministre des Finances, le libéralisant Camille Gutt, déterminé à continuer la lutte, entreprend le grand voyage. Avec l'appui de l'ambassadeur de Belgique à Londres, Émile de Cartier de Marchienne, et l'ambassadeur extraordinaire en mission à New-York, l'ancien Premier ministre catholique et homme d'affaires Georges Theunis, ils tentent de rallier le Premier ministre, le catholique Hubert Pierlot, et le ministre des Affaires étrangères, le socialiste Paul-Henri Spaak. L'occupant leur interdisant tout retour au pays et confrontés au silence pesant de Léopold III, Spaak et Pierlot se décident à gagner la Grande-Bretagne. Quant aux ministres restés en France non-occupée, ils se considèrent comme démissionnaires. Après un tumultueux périple à travers l'Espagne et le Portugal, Pierlot et Spaak rejoignent leurs deux collègues en Grande-Bretagne le 22 octobre 1940⁴.

¹ À l'exception du ministre catholique des Communications, Antoine Delfosse.

² Archives générales du Royaume (AGR), *Procès-verbaux des séances du Conseil des Ministres (PVCM), 1916-1949*, Séance du Conseil des Ministres en date du 28 mai 1940.

³ Voir notamment STENGERS J., *Léopold III et le gouvernement : les deux politiques belges de 1940*, 2^{ème} édition augmentée, [Bruxelles], [2002] et VANWELKENHUYZEN J., *Quand les chemins se séparent : aux sources de la question royale*, Bruxelles, 2001.

⁴ Voir notamment GÉRARD-LIBOIS J., GOTOVITCH J., *L'an 40, la Belgique occupée*, Bruxelles, 1971 et VANWELKENHUYZEN J., *1940 : pleins feux sur un désastre*, Bruxelles, 1995. Le lecteur pourra aussi se reporter utilement aux différents articles des numéros 2 à 6 de la série *Jours de Guerre* publiée sous la direction de Francis Balace avec la participation du Centre de recherches et d'études historiques de la Seconde Guerre

b. L'exil

À l'automne 1940, le reflux de la vague de l'exode consécutif à l'invasion allemande révèle la persistance d'une importante population réfugiée en pays neutre et allié. Les présences belges en Grande-Bretagne, au Portugal⁵ et aux États-Unis⁶ en constituent le principal reliquat. Aux côtés du gouvernement belge reconstitué à Londres, de son appareil d'État et de son armée, cette société de l'exil compose la *Belgique du dehors* par opposition au pays occupé.

Depuis l'été 1940, une quinzaine de milliers de Belges partagent le sort de leur gouvernement au Royaume-Uni et renouvellent l'expérience de l'exil des quelques 200.000 compatriotes au cours de la Première Guerre mondiale⁷. Se retrouvent pêle-mêle une poignée de militaires évacués, progressivement rejoints par ceux qui ont choisi de continuer la lutte aux côtés de la Grande-Bretagne, quelques personnalités qui ont sciemment opté pour l'exil, mais aussi nombre de simples citoyens acculés sur les côtes belge et française. Les Belges vont constituer la plus importante population réfugiée de guerre alliée en Grande-Bretagne. Pour la majorité d'entre eux, l'exil est subi et ne résulte en rien d'un choix motivé par le refus de l'occupation allemande ; les navires sur lesquels ils ont pu embarquer ont été déroutés par la *Royal Navy*.

La décision britannique d'accepter une « *armée de pauvres* » réfugiés de guerre belges, néerlandais, français ou encore polonais n'est pas comprise comme un acte de solidarité entre alliés mais bien comme un écrasant fardeau imposé par le simple constat qu'il est pour le moins difficile de les rejeter à la mer. Si le gouvernement britannique accepte de prendre à sa charge l'entretien et le logement des réfugiés de guerre alliés sans ressources, il répugne à toute dépense supplémentaire. Afin de soulager le Trésor, les autorités font porter l'essentiel de l'accueil et de l'aide sur les épaules déjà chargées des organismes bénévoles. Toute la politique d'assistance, de logement et d'évacuation britannique sera guidée par le même souci de ne pas donner l'impression à l'opinion publique que les réfugiés de guerre alliés bénéficient d'un traitement plus favorable que celui accordé aux nationaux nécessiteux. L'accueil est quelque peu différent de l'été 1914.

Le premier exil a laissé de mauvais souvenirs. La plupart des avis s'accordent sur la saleté et la paresse des Belges. De plus, la capitulation de Léopold III n'a pas bonne presse. Mais le malaise est vite dissipé et l'acceptation des réfugiés de guerre belges se mêle d'indifférence. De nombreux Belges tentent vainement d'obtenir un rapatriement vers le pays occupé. Ces réfugiés ordinaires, majoritairement flamands, proviennent de tous les horizons socioprofessionnels. Les femmes et les enfants constituent le gros de la population. La moyenne d'âge des hommes est élevée. Il y a peu de jeunes gens susceptibles d'être appelés

mondiale devenu en 1995 le Centre d'Études et de Documentation « Guerre et Sociétés contemporaines » (CEGES).

⁵ BERNARDO Y GARCIA L. A., Exil (Les Belges en), dans *Dictionnaire de la Seconde Guerre mondiale en Belgique*, Bruxelles, 2008, p. 179-180.

⁶ Idem, p. 179.

⁷ Pour le premier exil des Belges, voir TALLIER P.-A., Les réfugiés belges à l'étranger durant la Première Guerre mondiale, dans *Les émigrants belges. Réfugiés de guerre, émigrés économiques, réfugiés politiques ayant quitté nos régions du XVIème siècle à nos jours*, sous la direction de A. Morelli, Bruxelles, 1998, p. 20 et ss. et AMARA M., *Les Belges à l'épreuve de l'exil : Les réfugiés de la Première Guerre Mondiale en France, en Grande-Bretagne, Pays-Bas 1914-1918*, Bruxelles, 2008.

sous les drapeaux. Jusqu'au mois de septembre 1940, les réfugiés de guerre belges sont concentrés dans la mégalopole londonienne. Après la dispersion massive provoquée par les bombardements aériens allemands, environ un tiers reste dans la capitale. Les autres sont disséminés aux quatre coins du Royaume-Uni. Une turbulente communauté de pêcheurs se distingue par son importance numérique et une localisation précise. Elle contribuera activement au ravitaillement du pays d'accueil grâce à sa flotte de pêche moderne. L'autre importante communauté exilée est constituée par les quelques 3.000 fonctionnaires et agents de l'État. Enfin, autour du gouvernement belge et de l'ambassade de Belgique, gravitent une poignée de parlementaires et syndicalistes refusant la défaite, quelques hommes d'affaires repliés à Londres et un escadron de hauts fonctionnaires partis « *par ordre* ». Cette élite va intégrer progressivement le cadre de l'appareil d'État belge reconstitué à Londres. Ce cadre politico-administratif est étoffé tout au long de l'exil par quelques rares personnalités évadées d'Europe occupée⁸.

Le 8 septembre 1944, le gouvernement belge atterrit à Bruxelles dans l'indifférence générale. Il est rapidement suivi par les cadres politiques, administratifs et militaires de l'exil. Les Belges ordinaires réfugiés en Grande-Bretagne, tout comme leurs compagnons d'infortune sur le continent américain, en France, au Portugal ou encore en Suisse, devront patienter avant de pouvoir retourner au pays libéré. Le gros des rapatriements s'effectue en plusieurs vagues successives tout au long de l'été et de l'automne 1945. Les derniers réfugiés de guerre belges rentrent au pays au mois de septembre 1946 en même temps que le reliquat des services gouvernementaux londoniens. De l'exil, la société belge de l'après-guerre travaillée par la Question royale – surtout du côté catholique – ne va retenir qu'un *gouvernement de Londres* flanqué des quelques personnalités politiques et administratives reprises sous le nom tantôt sulfureux tantôt stigmatisant de *Londoniens*. Cette image s'effacera peu à peu de la mémoire collective pour faire place à celle d'une *Belgique du dehors* combattante avec la *brigade Piron* et les aviateurs aux côtés des Grands Alliés américain et britannique⁹.

c. Le gouvernement belge de Londres

Gutt et De Vleeschauwer arrivés le 9 août en Grande-Bretagne reconstituent rapidement un embryon d'exécutif belge « *comme si Pierlot et Spaak ne devaient pas venir* »¹⁰. Les deux ministres exilés assument seuls le pouvoir et se répartissent les portefeuilles ministériels vacants. Ce gouvernement à deux marque la continuité de la légalité nationale en cette période d'incertitude où le maintien de la Belgique dans le camp britannique se pose crûement. Il s'agit alors de damner le pion aux remuants parlementaires exilés rassemblés autour de l'ancien président de la Chambre et bourgmestre socialiste d'Anvers, Camille Huysmans, et du ministre Jaspas exclu du gouvernement¹¹. Ces politiques exilés se sont regroupés au sein d'un Office parlementaire belge (OPB) créé le 22 juillet 1940 qui consacre l'essentiel de son temps et de son énergie au secours des réfugiés de guerre belges. Ayant récusé complètement le gouvernement Pierlot échoué à Vichy, ils tentent aussi de former une nouvelle autorité gouvernementale belge reconnue par le Gouvernement de Sa Majesté britannique.

⁸ BERNARDO Y GARCIA L. A., BUCK M., La société belge de l'exil : un essai de synthèse, dans *Jours de Londres*, Bruxelles, 2000, p. 191-213.

⁹ GOTOVITCH J., VANDERPELEN C., Les hommes de Londres, dans *Jours de Londres*, 2000, p. 379 et ss.

¹⁰ AGR, *Georges Theunis*, 611, Camille Gutt à Georges Theunis, 4 octobre 1940.

¹¹ GOTOVITCH J., *Camille Huysmans et la Seconde Guerre Mondiale (Londres 1940)*, s.l., 1971, p. 135.

Au mois d'octobre 1940, les parlementaires perdent la partie avec l'arrivée de Spaak et Pierlot. Forts de la reconnaissance britannique, Pierlot, Spaak, Gutt et De Vleeschauwer reconstituent seuls un gouvernement belge de Londres à tendance conservatrice et majoritairement francophone. Les parlementaires appartenant surtout à la gauche socialiste et libérale finissent par rallier ce dernier tout en adoptant une attitude critique et en remplissant un semblant d'opposition politique tout au long de l'exil. En 1942, le quatuor ministériel devient un quintet avec l'arrivée du catholique Antoine Delfosse échappé de Belgique occupée puis un septet en 1943 avec le renfort de deux ministres flamands, le catholique August-Edmond De Schryver¹² et le socialiste August Balthazar, évadés de France¹³.

d. Remonter la pente

La capitale britannique abritera en son sein une Europe de l'exil libre et combattante composée des autorités légitimes ou reconstituées belges, néerlandaises, tchécoslovaques, norvégiennes et polonaises ainsi que de divers comités nationaux, dont la France libre du général Charles de Gaulle, opposés aux gouvernements de leurs pays à la botte du III^{ème} Reich¹⁴.

Depuis son exil londonien, le gouvernement belge va « *se jeter à corps perdu dans la guerre* »¹⁵. Spaak dressera dans ses mémoires l'inventaire des tâches multiples et difficiles que le quatuor ministériel s'est assignées dès le mois d'octobre 1940 : « *Il nous fallait organiser une armée, appeler sous les armes en Grande-Bretagne tous les Belges en âge de servir, disséminés à travers le monde ; reprendre en main nos postes diplomatiques qui pendant près de trois mois avaient été laissés sans instructions (...) gérer les affaires de notre colonie, notre richesse et notre atout principal dans la lutte qui continuait ; utiliser au mieux pour l'effort commun notre or qui avait été mis à l'abri ; mettre au travail les quelques milliers de Belges réfugiés en Grande-Bretagne, les aider et les reconforter. Il fallait rendre à tous la confiance et l'espoir ; donner à ceux au milieu de qui nous vivions l'image d'une Belgique décidée à jouer sans défaillance son rôle dans la guerre ; préparer l'avenir, aussi bien en ce qui concerne notre vie intérieure après la victoire que notre politique internationale ; enfin vivre en bons termes avec les parlementaires qui étaient à Londres et qui avaient quelque tendance à nous contester les pouvoirs que nous nous étions attribués* »¹⁶.

Les objectifs gouvernementaux se trouveront constamment sous la coupe des Grands Alliés anglo-saxons auprès desquels le gouvernement belge de Londres doit avant tout restaurer le

¹² KWANTEN G., *August-Edmond De Schryver 1898-1991. Politieke biografie van een gentleman-staatsman*, Louvain, 2001. *August De Schryver. Oorlogsdagboeken 1940-1942. Met een inleiding en commentaar over de Belgische ministers in Frankrijk en Londen door Herman Van Goethem*, Tielt, 1998.

¹³ Quant au ministre de la Santé publique, Marcel-Henri Jaspar, et le ministre catholique de l'Agriculture, le comte Charles-Albert d'Aspremont Lynden échappé de France pendant l'hiver 1942, ils se voient confier des postes diplomatiques. Le 5 décembre 1940, Jaspar est nommé chargé d'affaires auprès du gouvernement tchécoslovaque à Londres. d'Aspremont Lynden sera nommé ministre plénipotentiaire au Mexique le 5 juin 1943.

¹⁴ *Europe in exile. European Exile Communities in Britain 1940-45*, édité par M. Conway et J. Gotovitch, New York Oxford, 2001.

¹⁵ AGR, *Georges Theunis*, 763, Camille Gutt à Eugène Soudan, 20 avril 1942.

¹⁶ Les mémoires de Paul-Henri Spaak. Combats inachevés. De l'indépendance à l'alliance, dans *Le Soir*, 26 et 27 janvier 1969.

crédit de la Belgique ruiné par la capitulation du roi, sa volonté de rester en pays occupé et les errements gouvernementaux en France¹⁷. Il lui faut aussi retrouver une légitimité et rétablir son autorité auprès de ses compatriotes – dans le monde libre et en pays occupé – qui le rejettent et vouent un culte au roi prisonnier à Laeken.

3. COMPÉTENCES ET ACTIVITÉS

La politique belge d'assistance et d'encadrement à destination de sa propre population réfugiée en Grande-Bretagne ou résidant en pays neutre et allié, l'organisation à grands frais d'un ravitaillement limité vers la Belgique occupée ou encore la reconstitution d'une petite armée belge sur le sol britannique sont symptomatiques de la quête d'une souveraineté « *toujours vivante et active* »¹⁸ du gouvernement belge de Londres et de sa volonté de se voir reconnaître par la Grande-Bretagne le statut d'allié belligérant à part entière. Les succès et échecs du lourd appareil d'État belge reconstitué à cet effet doivent être évalués au regard de ces préoccupations fondamentales.

Seront rapidement reconstitués les quatre ministères indispensables en temps de guerre, à savoir les Colonies, les Finances, la Défense nationale et les Affaires étrangères. Suivront quelque temps après, le service à destination des réfugiés belges en Grande-Bretagne, les départements de l'Instruction publique puis du Travail et de la Prévoyance sociale. Les autres ministères sont pour la plupart des « *coquilles vides* » peuplées de quelques spécialistes chargés de préparer le retour au pays. Ceux-ci vont s'étoffer progressivement à l'approche de la libération du territoire national¹⁹. Cette administration centrale londonienne accolée à des cabinets ministériels réduits à leur plus simple expression va assurer consciencieusement la permanence de l'État en exil.

Le roi se trouvant entre les mains de l'ennemi et les Chambres ne pouvant être convoquées pour désigner un régent, les pouvoirs constitutionnels du roi seront exercés en exil – conformément à l'article 79 de la Constitution belge – « *au nom du peuple belge, par les Ministres réunis en Conseil, et sous leur responsabilité* ». Dès lors, les arrêtés royaux – les décisions du pouvoir exécutif soumises à la signature du roi – prennent la forme d' « *arrêtés des Ministres réunis en Conseil* ». Quant aux lois – les décisions prises par les Chambres législatives et promulguées avec la sanction royale – elles prennent la forme d' « *arrêtés-lois* » sous les signatures des ministres réunis en Conseil²⁰.

Nanti de la sorte des pouvoirs constitutionnels, le gouvernement à Londres va déployer tout au long de l'exil une intense activité législative et exécutive afin d'accomplir les lourdes tâches qu'il s'est assignées²¹. Outre la gestion de leurs ministères respectifs, les membres du

¹⁷ AGR, *Georges Theunis*, 521, Georges Theunis à Félicien Cattier, 18 février 1941. Au cours de la Première Guerre mondiale, la petite Belgique outragée par l'invasion et l'occupation allemande avait suscité la compassion du monde libre dont les États-Unis mais aussi l'admiration grâce à la représentation héroïque du « *Roi Chevalier* » Albert I^{er} à la tête de son armée agrippée à un lambeau de terre belge derrière l'Yser.

¹⁸ *Compte rendu analytique des discussions des Chambres législatives de Belgique. Sénat et Chambres des Représentants. Séance solennelle du mardi 19 septembre 1944*, Bruxelles, 1944, p. 9.

¹⁹ FAYAT H., *Législation belge en exil. Aperçu de l'action législative et exécutive du Gouvernement belge en exil (16 mai 1940 – 8 septembre 1944)*, Bruxelles, 1994, p. 22 et 23.

²⁰, *Idem*, p. 10.

²¹ *Idem*, p. 9.

gouvernement vont se répartir à plusieurs reprises les attributions ressortissant aux départements des ministres démissionnaires restés en France non occupée. Pierlot sera le membre du gouvernement à Londres qui cumulera le plus de compétences ministérielles pendant l'exil²². Outre les fonctions de Premier ministre, il sera chargé un temps des attributions ressortissant à l'Administration de la Milice (22.11.1940-4.03.1942)²³, au ministère de l'Agriculture (22.11.1940-20.06.1944)²⁴, au ministère de la Santé publique (22.11.1940-15.04.1944)²⁵, au ministère de l'Instruction publique (22.11.1940-4.03.1942)²⁶, au ministère de l'Intérieur (22.11.1940-1.05.1943)²⁷, au ministère des Transports, Postes, Télégraphes et Téléphones (PTT) et Institut national de radiodiffusion (INR) (22.11.1940-26.09.1944)²⁸, au ministère des Travaux publics (22.11.1940-1.05.1943)²⁹, au ministère du Ravitaillement (22.11.1940-26.02.1943)³⁰, au ministère du Travail et de la Prévoyance sociale (22.11.1940-16.01.1941)³¹, au service des réfugiés (22.11.1940-3.03.1942)³², au ministère de

²² Afin d'identifier les dates extrêmes de l'exercice effectif de leurs attributions ministérielles par chacun des membres du gouvernement à Londres, nous avons retenu comme référence la date de parution au *Moniteur de Londres* des arrêtés des ministres réunis en Conseil, ces derniers entrant en vigueur le jour de leur parution au *Moniteur*. Les attributions exercées jusqu'au retour du gouvernement en Belgique libérée prennent effectivement fin avec la constitution le 26 septembre 1944 d'un gouvernement d'Union nationale toujours présidé par Pierlot.

²³ Arrêtés des ministres réunis en Conseil en date du 31 octobre 1940 (*Moniteur de Londres*, 22 novembre 1940) et du 19 février 1942 (*Moniteur de Londres*, 4 mars 1942).

²⁴ Cette compétence allouée à Pierlot fait partie des « attributions ressortissant aux départements et services non repris au présent article » de l'arrêté des ministres réunis en Conseil en date du 31 octobre 1940 (*Moniteur de Londres*, 22 novembre 1940). Elle est transférée à son collègue De Schryver le 20 juin 1944 par arrêté des ministres réunis en Conseil en date du 3 mai 1944 (*Moniteur de Londres*, 20 juin 1944).

²⁵ Cette compétence allouée à Pierlot fait partie des « attributions ressortissant aux départements et services non repris au présent article » de l'arrêté des ministres réunis en Conseil en date du 31 octobre 1940 (*Moniteur de Londres*, 22 novembre 1940). Elle s'achève le 15 avril 1944 par l'arrêté des ministres réunis en Conseil en date du 16 mars 1944 (*Moniteur de Londres*, 15 avril 1944).

²⁶ Arrêtés des ministres réunis en Conseil en date du 31 octobre 1940 (*Moniteur de Londres*, 22 novembre 1940) et du 19 février 1942 (*Moniteur de Londres*, 4 mars 1942).

²⁷ Cette compétence allouée à Pierlot fait partie des « attributions ressortissant aux départements et services non repris au présent article » de l'arrêté des ministres réunis en Conseil en date du 31 octobre 1940 (*Moniteur de Londres*, 22 novembre 1940). Elle prend fin le 1^{er} mai 1943 par l'arrêté des ministres réunis en Conseil en date du 6 avril 1943 (*Moniteur de Londres*, 1^{er} mai 1943).

²⁸ Cette compétence allouée à Pierlot fait partie des « attributions ressortissant aux départements et services non repris au présent article » de l'arrêté des ministres réunis en Conseil en date du 31 octobre 1940 (*Moniteur de Londres*, 22 novembre 1940).

²⁹ Cette compétence allouée à Pierlot fait partie des « attributions ressortissant aux départements et services non repris au présent article » de l'arrêté des ministres réunis en Conseil en date du 31 octobre 1940 (*Moniteur de Londres*, 22 novembre 1940). Elle s'achève le 1^{er} mai 1943 par l'arrêté des ministres réunis en Conseil en date du 6 avril 1943 (*Moniteur de Londres*, 1^{er} mai 1943).

³⁰ Cette compétence allouée à Pierlot fait partie des « attributions ressortissant aux départements et services non repris au présent article » de l'arrêté des ministres réunis en Conseil en date du 31 octobre 1940 (*Moniteur de Londres*, 22 novembre 1940). Gutt prend provisoirement la relève le 26 février 1943 par arrêté des ministres réunis en Conseil en date du 31 décembre 1942 (*Moniteur de Londres*, 26 février 1943).

³¹ Cette compétence allouée à Pierlot fait partie des « attributions ressortissant aux départements et services non repris au présent article » de l'arrêté des ministres réunis en Conseil en date du 31 octobre 1940 (*Moniteur de Londres*, 22 novembre 1940). Elle prend fin le 16 janvier 1941 quand Spaak prend la relève. Arrêté des ministres réunis en Conseil en date du 28 novembre 1940 (*Moniteur de Londres*, 16 janvier 1941).

³² Arrêtés des ministres réunis en Conseil en date du 31 octobre 1940 (*Moniteur de Londres*, 22 novembre 1940) et du 19 février 1942 (*Moniteur de Londres*, 4 mars 1942).

la Justice (4.03.1942-12.10.1942)³³ et au ministère de la Défense nationale (12.10.1942-26.09.1944)³⁴. Le ministre des Finances, Camille Gutt, se verra attribuer les portefeuilles des Affaires économiques (22.11.1940-26.09.1944)³⁵, des Communications (22.11.1940-26.09.1944)³⁶, de la Défense nationale (22.11.1940-12.10.1942)³⁷ et du Ravitaillement (26.02.1943-20.09.1943)³⁸. Le ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, Paul-Henri Spaak, s'occupera un temps des Services de l'Information nationale et de la Propagande (22.11.1940-12.10.1942)³⁹, du ministère du Travail et de la Prévoyance sociale (16.01.1941-26.09.1944)⁴⁰, de l'Administration de la Milice (4.03.1942-26.09.1944)⁴¹, du service des réfugiés (4.03.1942-26.09.1944)⁴², du ministère des Communications (12.10.1942-1.05.1943)⁴³, du ministère du Ravitaillement (20.09.1943-26.09.1944)⁴⁴ et du ministère de la Santé publique (15.04.1944-26.09.1944)⁴⁵. Albert De Vleeschauwer, ministre en titre des Colonies, sera chargé temporairement des attributions ressortissant au département de la Justice (22.11.1940-4.03.1942)⁴⁶ et au département de l'Instruction publique (4.03.1942-26.09.1944)⁴⁷.

Les trois nouveaux membres du gouvernement ne cumuleront pas les attributions. Antoine Delfosse retrouve son portefeuille de l'Information nationale devenu « *Services de l'Information Nationale et de la Propagande* » (12.10.1942-26.09.1944)⁴⁸ et se voit attribuer

³³ Arrêtés des ministres réunis en Conseil en date du 19 février 1942 (*Moniteur de Londres*, 4 mars 1942) et du 2 octobre 1942 (*Moniteur de Londres*, 12 octobre 1942).

³⁴ Arrêté des ministres réunis en Conseil en date du 2 octobre 1942 (*Moniteur de Londres*, 12 octobre 1942).

³⁵ Arrêtés des ministres réunis en Conseil en date du 31 octobre 1940 (*Moniteur de Londres*, 22 novembre 1940), du 19 février 1942 (*Moniteur de Londres*, 4 mars 1942) et du 2 octobre 1942 (*Moniteur de Londres*, 12 octobre 1942).

³⁶ Arrêtés des ministres réunis en Conseil en date du 31 octobre 1940 (*Moniteur de Londres*, 22 novembre 1940) et du 19 février 1942 (*Moniteur de Londres*, 4 mars 1942).

³⁷ Arrêtés des ministres réunis en Conseil en date du 31 octobre 1940 (*Moniteur de Londres*, 22 novembre 1940), 19 février 1942 (*Moniteur de Londres*, 4 mars 1942) et du 2 octobre 1942 (*Moniteur de Londres*, 12 octobre 1942).

³⁸ Arrêtés des ministres réunis en Conseil en date du 19 février 1942 (*Moniteur de Londres*, 4 mars 1942) et du 2 septembre 1943 (*Moniteur de Londres*, 20 septembre 1943).

³⁹ Arrêtés des ministres réunis en Conseil en date du 31 octobre 1940 (*Moniteur de Londres*, 22 novembre 1940), du 19 février 1942 (*Moniteur de Londres*, 4 mars 1942) et du 2 octobre 1942 (*Moniteur de Londres*, 12 octobre 1942).

⁴⁰ Arrêtés des ministres réunis en Conseil en date du 28 novembre 1940 (*Moniteur de Londres*, 16 janvier 1941), du 19 février 1942 (*Moniteur de Londres*, 4 mars 1942) et du 2 octobre 1942 (*Moniteur de Londres*, 12 octobre 1942).

⁴¹ Arrêtés des ministres réunis en Conseil en date du 19 février 1942 (*Moniteur de Londres*, 4 mars 1942) et du 2 octobre 1942 (*Moniteur de Londres*, 12 octobre 1942).

⁴² Idem.

⁴³ Arrêtés des ministres réunis en Conseil en date du 2 octobre 1942 (*Moniteur de Londres*, 12 octobre 1942) et du 6 avril 1943 (*Moniteur de Londres*, 1^{er} mai 1943).

⁴⁴ Arrêté des ministres réunis en Conseil en date du 2 septembre 1943 (*Moniteur de Londres*, 20 septembre 1943).

⁴⁵ Arrêté des ministres réunis en Conseil en date du 16 mars 1944 (*Moniteur de Londres*, 15 avril 1944).

⁴⁶ Arrêtés des ministres réunis en Conseil en date du 31 octobre 1940 (*Moniteur de Londres*, 22 novembre 1940) et du 19 février 1942 (*Moniteur de Londres*, 4 mars 1942).

⁴⁷ Arrêtés des ministres réunis en Conseil en date du 19 février 1942 (*Moniteur de Londres*, 4 mars 1942) et du 2 octobre 1942 (*Moniteur de Londres*, 12 octobre 1942).

⁴⁸ Arrêté des ministres réunis en Conseil en date du 2 octobre 1942 (*Moniteur de Londres*, 12 octobre 1942).

celui stratégique de la Justice (12.10.1942-26.09.1944)⁴⁹. August-Edmont De Schryver perd son portefeuille d'avant-guerre des Affaires économiques mais hérite de l'important ministère de l'Intérieur (1.05.1943-26.09.1944)⁵⁰ et de l'Agriculture (20.06.1944-26.09.1944)⁵¹. Quant à August Balthazar, privé de son ministère du Travail et de la Prévoyance, il se voit attribuer le ministère des Communications (1.05.1943-26.09.1944)⁵² et celui des Travaux publics (1.05.1943-26.09.1944)⁵³.

Afin de renforcer son action tout en évitant de nommer de nouveaux ministres, le gouvernement belge en exil va créer la fonction de sous-secrétaire d'État qui n'existait pas dans le droit belge. L'objectif est de soulager les ministres attributaires de la gestion quotidienne de départements importants. Au fil des nominations et démissions successives, cinq sous-secrétaires d'État seront désignés afin d'assurer l'encadrement et la mise au travail des réfugiés de guerre belges ainsi que l'éducation de leur progéniture, pour appuyer le ministre de la Défense nationale ou de préparer le « *ravitaillement d'après-guerre* ». Les activités des sous-secrétaires d'État sont contrôlées par le ministre responsable en la matière⁵⁴. Ceux-ci jouissent toutefois d'une grande liberté de décision en ce qui concerne les questions administratives d'ordre pratique et assistent fréquemment au Conseil des Ministres⁵⁵. Le 4 mars 1942, un arrêté des ministres publié au *Moniteur de Londres* désigne les trois premiers sous-secrétaires d'État. Julius Hoste Jr., ancien ministre libéral de l'Instruction publique et directeur-propriétaire du journal *Het Laatste Nieuws*, devient sous-secrétaire d'État à l'Instruction publique et se préoccupera essentiellement de l'enseignement des petits Belges en Grande-Bretagne⁵⁶. L'administrateur-directeur général de la Fabrique nationale d'Armes de Guerre (FN), récemment évadé de Belgique occupée, Gustave Joassart, se voit attribuer les fonctions de sous-secrétaire d'État à l'Aide aux Réfugiés, au Travail et à la Prévoyance Sociale⁵⁷. L'arrêté des ministres désigne aussi un autre évadé de Belgique, le sénateur socialiste Henri Rolin, à la Défense nationale⁵⁸. En portant son choix sur Rolin et Joassart, le gouvernement « *a été inspiré par le désir de travailler en esprit d'union toujours plus étroite et plus effective avec la Belgique occupée* » dont il tente de gagner les faveurs⁵⁹. En septembre 1943, le représentant patronal catholique Joassart est remplacé par un autre évadé de Belgique, le secrétaire général de la Confédération générale du Travail de Belgique

⁴⁹ Idem.

⁵⁰ Arrêté des ministres réunis en Conseil en date du 6 avril 1943 (*Moniteur de Londres*, 1^{er} mai 1943).

⁵¹ Arrêté des ministres réunis en Conseil en date du 3 mai 1944 (*Moniteur de Londres*, 20 juin 1944).

⁵² Arrêté des ministres réunis en Conseil en date du 6 avril 1943 (*Moniteur de Londres*, 1^{er} mai 1943).

⁵³ Idem.

⁵⁴ Les ministres Spaak et De Vleeschauer ne jeteront qu'un regard distrait sur l'action déployée par leurs sous-secrétaires d'État respectifs.

⁵⁵ FAYAT H., op. cit., p. 11.

⁵⁶ L'homme a rejoint la Grande-Bretagne dès juin 1940. VAN VELTHOVEN H., *Zwerver in niemandsland. Julius Hoste en zijn Londens oorlogsdagboek*, [Gent], 2005.

⁵⁷ LUYTEN D., Joassart Gustave, dans *Dictionnaire des Patrons, les hommes, les entreprises, les réseaux*, édité par KURGAN G., JAUMAIN S. et MONTENS V., Bruxelles, 1996, p. 393 et ss.

⁵⁸ Pour l'exil londonien de Rolin, voir DEVLEESHOUWER R., *Henri Rolin 1891-1973. Une voie singulière, une voix solitaire*, Bruxelles, 1994.

⁵⁹ Arrêté-loi du 19 février 1942 (*Moniteur de Londres*, 4 mars 1942).

(CGTB) Joseph Bondas⁶⁰. Le 3 septembre 1943, les ministres promeuvent l'administrateur-délégué de la Sofina et ancien ministre technicien des Affaires économiques et des Classes moyennes, Raoul Richard, au rang de sous-secrétaire d'État au Ravitaillement⁶¹. Un arrêté des ministres réunis en Conseil l'a d'abord placé, le 31 décembre 1942, à la tête d'un commissariat au Ravitaillement et au Réapprovisionnement du Pays⁶². Ces importantes fonctions gouvernementales exercées par l'administrateur-délégué de la Sofina soulèvent à nouveau le danger de confusions d'intérêts dans le chef de représentants des grands groupes industriels et financiers auxquels le gouvernement belge en exil a fait appel afin de compenser la pénurie de fonctionnaires expérimentés⁶³.

Le 30 mars 1943, l'ancien ministre catholique Paul Tschoffen, récemment évadé de Belgique occupée, est nommé conseiller d'État et chargé de faire rapport au gouvernement « *sur toutes questions, dont l'étude lui est confiée* »⁶⁴. Tout comme ses collègues sous-secrétaires d'État, il sera appelé à siéger au Conseil des Ministres. La création à titre temporaire de la fonction de conseiller d'État procède de la même intention de ne pas élargir le gouvernement tout en associant à son travail une personnalité de la *Belgique du dedans*⁶⁵. Par un arrêté des ministres réunis en Conseil en date du 25 janvier 1941, le gouvernement s'entoure aussi d'un Conseil juridique chargé de donner avis dans le cadre de l'élaboration et la rédaction des arrêtés-lois et arrêtés⁶⁶.

Afin de canaliser l'opposition des remuants parlementaires auxquels le gouvernement refuse toute participation au pouvoir, celui-ci a créé, par un arrêté du 11 février 1942, un Conseil consultatif du Gouvernement qui officie comme une commission politique d'avis. Elle sera composée des ministres d'État se trouvant au Royaume-Uni, de parlementaires ou d'anciens parlementaires et de membres désignés par le Conseil des Ministres. Ministres, sous-secrétaires d'État et conseiller d'État ont le droit d'assister aux réunions du Conseil consultatif et à celles de ses commissions⁶⁷.

⁶⁰ Arrêté des ministres réunis en Conseil du 3 septembre 1943 (*Moniteur de Londres*, 20 septembre 1943). Pour le parcours de Bondas au cours de la Seconde Guerre mondiale, voir BONDAS J., *De Seraing à Londres par le chemin des écoliers*, [Liège], 2005.

⁶¹ Arrêté des ministres réunis en Conseil du 3 septembre 1943 (*Moniteur de Londres*, 20 septembre 1943).

⁶² Arrêté des ministres réunis en Conseil du 31 décembre 1942 (*Moniteur de Londres*, 26 février 1943).

⁶³ Le problème s'est déjà posé avec René Boël, représentant des intérêts de la multinationale Solvay dans le monde libre, qui à l'été 1940 a représenté la Belgique au sein des Comités de Coordination franco-britannique. CROMBOIS J.-F., *Les milieux d'affaires et le gouvernement belge de Londres*, dans *Jours de Londres*, Bruxelles, 2000, p. 235-265.

⁶⁴ Arrêté des ministres réunis en Conseil en date du 30 mars 1943 (*Moniteur de Londres*, 16 avril 1943).

⁶⁵ AGR, *PVCM*, 1916-1949, Séance du Conseil des Ministres en date du 16 mars 1943.

⁶⁶ *Moniteur de Londres*, 5 février 1941.

⁶⁷ Arrêté des ministres réunis en Conseil en date du 11 février 1942 (*Moniteur de Londres*, 4 mars 1942). Cet arrêté sera remplacé par celui du 20 mai 1943 (*Moniteur de Londres*, 1^{er} juin 1943) qui sera lui-même modifié par l'arrêté du 28 juillet 1943 (*Moniteur de Londres*, 4 août 1943).

4. ORGANISATION

a. Les services du gouvernement belge de Londres

Parmi les éléments qui ont déterminé la création, la reconstitution ou l'adaptation aux circonstances nouvelles de divers services ministériels en exil sera cité en tout premier lieu par le cabinet du Premier ministre la « *présence en Angleterre d'un nombre considérable de compatriotes* » suivi directement de la volonté gouvernementale de poursuivre la lutte « *aux côtés de nos alliés* » avec tous les moyens dont il dispose encore⁶⁸.

Dès le mois d'août 1940, l'embryon d'exécutif formé par le duo Gutt et De Vleeschauwer a mis à disposition de la Grande-Bretagne ses maigres forces militaires qui se reconstituent sur le sol anglais. À partir d'un noyau de quelque 400 soldats, aviateurs et marins belges présents dès l'été 1940 vont se constituer les Forces belges en Grande-Bretagne (FBGB). Celles-ci – surtout dans sa composante terrestre – vont être confrontées tout au long de l'exil à une cruelle pénurie de recrues et au mauvais vouloir du *War Office* britannique. Les FBGB se composeront principalement des sections belges de la *Royal Navy* et de la *Royal Air Force* (RAF), du 1^{er} Groupement indépendant belge commandé par le colonel Jean Piron ainsi que les unités commando et parachutiste. En 1944, l'ensemble tournera autour de 4.000 hommes⁶⁹.

Les atouts économiques de la Belgique en exil ne sont pas négligeables et suscitent rapidement l'intérêt des Britanniques⁷⁰. Ils se composent de l'or de la Banque nationale, des ressources minérales et végétales stratégiques du Congo⁷¹ et de sa flotte marchande⁷². La mise à disposition des Alliés de la marine marchande belge ainsi que de son personnel réquisitionnés depuis le 10 mai 1940 entraîne la création le 29 août 1941 de la Régie de la Marine, organisme public et indépendant de l'administration normale du ministère des Communications⁷³. L'arrêté-loi du 10 janvier 1941 a fixé temporairement en Grande-Bretagne le port d'attache des navires battant pavillon belge⁷⁴. La politique étrangère belge conduite depuis l'exil londonien portera essentiellement sur l'intégration de la Belgique au sein des « *Nations Unies* » en guerre contre les puissances de l'Axe. Elle s'exprimera notamment au travers des accords conclus avec la Grande-Bretagne en 1941 relatifs à la

⁶⁸ AGR, *Cabinets du Premier ministre Hubert Pierlot à Londres (PML)*, 949, Arrêté-loi instituant un Service Central d'Administration et du Personnel. Rapport au Conseil, s.d.

⁶⁹ CHARLES J.-L., *Les forces armées belges. Au cours de la Deuxième Guerre Mondiale 1940-1945*, Bruxelles, 1965 ; BALACE F., Les militaires belges en Grande-Bretagne, dans *Jours de Londres*, Bruxelles, p. 109-119 ; BERNARDO Y GARCIA L. A., Tenby ou la genèse des Forces de terre belges en Grande-Bretagne, dans *Jours de Londres*, Bruxelles, 2000, p. 79-107.

⁷⁰ CROMBOIS J.-F., *Camille Gutt. Les finances et la guerre, 1940-1945*, Bruxelles/Gerpennes, 1999 ; Idem, Les milieux d'affaire et le gouvernement belge de Londres, dans *Jours de Londres*, Bruxelles, 2000, vol. 16, 17, 18, p. 235-265 ;

⁷¹ Voir notamment WILLAME J.-C., Le Congo dans la guerre : la coopération économique belgo-alliée de 1940 à 1944, dans *Le Congo belge durant la seconde guerre mondiale. Recueil d'études. Bijdragen over Belgisch-Congo tijdens de tweede wereldoorlog*, Zingem, Vita, 1983, p. 212-252 ; J. VANDERLINDEN, *Pierre Ryckmans, 1891-1959. Coloniser dans l'honneur*, Bruxelles, 1994, p. 431 et ss., 457 et ss.

⁷² MACHIELSEN R., *La marine marchande belge dans la Seconde Guerre mondiale*, [Veurne], 1991.

⁷³ *Moniteur de Londres*, 15 septembre 1941.

⁷⁴ *Moniteur de Londres*, 3 février 1941.

participation du Congo à l'effort de guerre au niveau colonial, financier et monétaire ainsi qu'au prêt de l'or belge. Une convention d'aide réciproque entre Alliés est signée en 1942 et le gouvernement belge de Londres conclut en 1944 un accord de vente aux États-Unis de l'uranium congolais⁷⁵. Le gouvernement belge de Londres va rapidement s'appliquer à faire connaître et défendre la position de la Belgique en guerre tant dans le monde libre qu'en pays occupé. Deux organismes spéciaux de propagande seront créés à cet effet. Constitué par arrêté-loi du 5 décembre 1940, l'Office belge d'Information et de Documentation (INBEL) ou *Belgian News Agency*⁷⁶ va aussi éditer dans les deux langues nationales différents périodiques à destination des *Belges du dehors*, réfugiés, soldats et expatriés (*La Belgique Indépendante-Onafhankelijk België, Marine, Vers l'Avenir- Naar Wijd en Zijd*). L'Office de Radio-Diffusion nationale belge⁷⁷ produira les émissions de Radio Belgique à destination du pays occupé mais diffusées et contrôlées par la BBC et installera à grand frais un poste de radio-diffusion gouvernemental au Congo⁷⁸.

Dès la première séance du Conseil des Ministres en exil organisée le 31 octobre 1940, le gouvernement belge constate la nécessité d'établir des contacts avec le pays occupé dont il ne sait pratiquement rien⁷⁹. Moins d'un mois plus tard, l'Administration de la Sûreté de l'État est réorganisée en Grande-Bretagne et transférée provisoirement du ministère de la Défense nationale au ministère de la Justice⁸⁰. Elle est chargée des liaisons clandestines avec le pays occupé afin de recueillir des renseignements politiques et économiques, de créer des réseaux de résistance et d'appuyer ceux qui se créent spontanément sur le terrain. La Sûreté de l'État travaillera étroitement avec les services secrets britanniques comme le *MI 6 ou Intelligence Service* (SIS) et le *Special Operations Executive* (SOE). Les ministres tenteront aussi de renouer clandestinement avec le roi enfermé dans son mutisme à leur égard. S'il prétend renoncer officiellement à toute activité politique, Léopold III va pourtant s'opposer tout au long de la guerre au gouvernement belge en exil. Il désapprouve la volonté des ministres belges à Londres de poursuivre la guerre et d'engager le Congo pour soutenir l'effort de guerre britannique. Le gouvernement belge de Londres ne soulèvera jamais publiquement la question royale et sa propagande officielle ne cessera de rendre hommage à ce silence représenté comme un acte de résistance à l'occupant. Si bien que la majorité des Belges croiront que Pierlot exilé à Londres et le roi prisonnier à Laeken sont les deux faces d'une seule et même politique. Le gouvernement à Londres s'adressera tout au long de l'exil de façon officielle ou clandestine au pays occupé et mettra en garde ses notabilités dont il finira par condamner la politique du moindre mal prônant une collaboration administrative et économique limitée avec l'occupant en échange de maigres avantages⁸¹.

⁷⁵ CROMBOIS J.-F., Gutt, Camille, dans *Nouvelle Biographie nationale*, Bruxelles, 2001, tome VI, p. 230 et 231. BUCH P., VANDERLINDEN J., *L'uranium, La Belgique et les Puissances. Marché de dupes ou chef d'œuvre diplomatique ?*, Bruxelles, 1995.

⁷⁶ *Moniteur de Londres*, 16 janvier 1941, modifié par l'arrêté-loi du 30 octobre 1942 (*Moniteur de Londres*, 3 novembre 1942).

⁷⁷ Arrêté-loi du 13 octobre 1942 (*Moniteur de Londres*, 13 novembre 1942).

⁷⁸ MASSON H., *Office Belge d'Information et de Documentation (INBEL). Londres 1940-1945*, Bruxelles, 1982.

⁷⁹ AGR, *PVCM*, 1916-1949, Séance du Conseil des Ministres en date du 31 octobre 1940.

⁸⁰ Arrêté des ministres réunis en Conseil du 19 novembre 1940 (*Moniteur de Londres*, 29 novembre 1940).

⁸¹ VAN den WIJNGAERT M., Guerre et occupation (1940-1944), dans *Nouvelle Histoire de Belgique. Volume 2 : 1905-1950*, Bruxelles, 2006, p. 30-31. VERHOEYEN E., Moindre et bonne réputation, dans *Jours de Guerre*, 1993, p. 17-33.

Si le regard du gouvernement belge se porte tout au long de l'exil vers le pays occupé et son roi prisonnier, celui-ci ne néglige pas pour autant ses milliers de compatriotes perdus en Grande-Bretagne dont ils ignorent majoritairement la langue et les usages. Il s'attache non sans mal à améliorer leur maigre ordinaire. Dès le mois de septembre 1940, un Service central des Réfugiés (SCR) est mis en place sous la direction générale du conseiller commercial de l'ambassade de Belgique à Londres, Charles Bastin. Celui-ci obtient un adjoint flamand comme « doublure », l'attaché agricole Louis Borremans, qui officiera comme secrétaire général. Le SCR va rapidement organiser à grands frais l'assistance matérielle, les loisirs, les secours de la Religion et l'éducation des enfants. Comme l'expliquera en 1971 Spaak dans ses « *Télé-mémoires* » : « *Nous nous sommes rendus compte que pour gouverner dix mille Belges, il fallait disposer presque des mêmes services que pour en administrer neuf millions* »⁸². L'autre priorité est d'inclure rapidement les Belges dans l'effort de guerre britannique mais la mise au travail sera lente et difficile. Désœuvrés, les réfugiés belges sont soumis contre leur gré à une politique d'assistance britannique qui leur permet tout au plus de mener une existence d'indigents. La mobilisation des réfugiés de guerre belges débute au mois d'avril 1941. Au mois de mai 1943, près de 90 % des hommes et 40 % des femmes ont trouvé de l'embauche. La masse misérable de l'été 1940 est devenue une force de travail appréciable pour l'économie britannique dans un contexte de guerre totale.

Le 22 novembre 1940, Pierlot se charge des affaires ressortissant au ministère du Travail et de la Prévoyance sociale. Le 16 janvier 1941, Paul-Henri Spaak, lui succède. À l'époque, le département est une coquille vide. L'essentiel de ses compétences relève du SCR. Après avoir obtenu dans des circonstances particulièrement difficiles, des résultats mitigés, les activités de l'Office du Travail du SCR seront transférées le 1^{er} mars 1941 au ministère du Travail et de la Prévoyance sociale reconstitué. Ce dernier occupe une trentaine de fonctionnaires et a pour mission immédiate de mettre au travail tous les Belges valides⁸³. Lorsque les départements ministériels de l'Instruction publique, du Travail et de la Prévoyance sociale et des Communications reprennent vie, ils récupèrent naturellement leurs attributions qui sont manifestation de leur compétence et que le SCR a assumé jusqu'alors faute d'organisations adéquates. Ce transfert de compétences aiguise l'appétit des deux derniers départements moins bien dotés que le SCR⁸⁴. Cette situation provoquera inévitablement différents conflits de compétence coûteux qui seront dénoncés par le vigilant Camille Gutt⁸⁵. Le Premier ministre partage entièrement le point de vue de son ministre des Finances et promet de tenir compte de ses recommandations : « *Je n'ai cessé de m'élever contre le procédé qui consiste à répéter dans plusieurs administrations des activités identiques tendant au même fait et multipliant, avec les doubles ou triples emplois, les dépenses de tous genres* »⁸⁶.

Depuis son exil londonien, le gouvernement belge va aussi rapidement organiser un « *ravitaillement de guerre* » à destination du pays occupé dont les maigres ressources alimentaires sont accaparées par l'occupant. L'objectif gouvernemental initial est de

⁸² VAN AAL H.-F., *Télé-mémoires - De Vleeschouwer - Gutt - Spaak*, Bruxelles, CRISP, 1971, p. 151 et 152.

⁸³ AGR, PML, 551, *Rapport général sur l'activité en Angleterre du Ministère du Travail et de la Prévoyance Sociale*, s.d. [1943], p. 1.

⁸⁴ CEGES, *Louis Borremans*, PB10/1, *Le Service Central des Réfugiés*, p. 1.

⁸⁵ AGR, PML, 551, *Note pour Monsieur le Premier Ministre*, Londres, 27 décembre 1941.

⁸⁶ AGR, PML, 551, Hubert Pierlot à Camille Gutt, 2 janvier 1942.

renouveler l'expérience de la Première mondiale avec un ravitaillement massif à partir des États-Unis neutres mais amicaux. Celui-ci rencontre rapidement l'opposition britannique à toute levée du blocus continental et capote avec l'entrée en guerre des États-Unis au mois de décembre 1941. Aussi, le gouvernement belge de Londres se recentre-t-il rapidement sur un ravitaillement individuel et collectif de moindre ampleur en deçà du blocus allié à partir de la légation de Belgique à Lisbonne. Dans le même temps, il s'active à organiser le « *ravitaillement d'après-guerre* ». Le 10 novembre 1943, les « *services chargés de préparer le ravitaillement de la population et le réapprovisionnement des entreprises agricoles, industrielles et commerciales pour la période qui suivra la libération du territoire* » sont érigés en département du Ravitaillement⁸⁷.

De fait, le gouvernement belge réfléchit rapidement à l'après-guerre. Il s'inquiète de la position future de la Belgique sur l'échiquier international et juge que des réformes seront nécessaires en pays libéré dans les domaines économique, politique et social. Au mois de janvier 1941, est mise sur pied, sous l'autorité directe du Premier ministre, une Commission pour l'Étude des Problèmes d'Après-Guerre (CEPAG). La CEPAG intègre des fonctionnaires et diplomates mais surtout des notabilités issues du monde politique, syndical et des affaires. Au même titre que le Conseil consultatif du Gouvernement, les nombreux commissionnements et autres missions confiés et payés par le gouvernement belge, la CEPAG constitue un moyen de canaliser l'opposition ou les ambitions du personnel politique se trouvant dans le monde libre⁸⁸. Les attributions et les règles de fonctionnement de la CEPAG ne seront curieusement fixées que le 4 juin 1942 par un arrêté des ministres réunis en Conseil⁸⁹. Si la CEPAG sera présidée par l'ancien Premier ministre catholique, Paul van Zeeland, son secrétaire général, le syndicaliste socialiste Jef Rens, en sera la véritable cheville ouvrière.

La CEPAG sera aussi chargée de préparer avec les départements et services concernés les mesures à prendre lors de la libération du territoire « *en vue d'assurer la reprise de la vie normale du pays* »⁹⁰. En ce qui concerne le maintien de l'ordre et la répression des collaborations, elle passe le relais dès l'été 1943 à Walter Ganshof van der Meersch qui exerce la nouvelle fonction de Haut Commissaire à la Sécurité de l'État⁹¹. L'auditeur général – récemment évadé de Belgique occupée – est chargé d'assurer une double mission de coordination, à savoir d'une part, celle relative aux mesures qui seront prises dans le cadre du maintien de l'ordre en pays libéré et d'autre part, celle relative aux activités parfois concurrentes en matière de renseignements et d'action des services de l'Administration de la Sûreté de l'État et de la Deuxième Direction du ministère de la Défense nationale⁹². L'essentiel des travaux préparatoires à l'organisation du maintien de l'ordre se dérouleront au sein d'un Comité de Sécurité relevant de l'autorité directe du Premier ministre et dont le secrétariat sera assuré par le substitut de l'auditeur militaire et futur administrateur de la

⁸⁷ Arrêté des ministres réunis en Conseil du 4 novembre 1943 (*Moniteur de Londres*, 10 décembre 1943).

⁸⁸ de BELLEFROID D., La Commission pour l'étude des problèmes d'après-guerre, dans *Jours de Londres*, Bruxelles, 2000, p. 337-349.

⁸⁹ Arrêté des ministres réunis en Conseil en date du 4 juin 1942 (*Moniteur de Londres*, 30 juin 1942).

⁹⁰ Idem.

⁹¹ Arrêté-loi du 29 juillet 1943 (*Moniteur de Londres*, 4 août 1943).

⁹² VERHOEYEN E., La Résistance belge vue de Londres : le cas du SOE, dans *Jours de Londres*, p. 127-169.

Sûreté de l'État en Belgique libérée, Paul Bihin. Ce Comité est la réincarnation d'un organe consultatif du même nom institué avant-guerre au sein des services du Premier ministre afin de discuter des questions relatives à la sécurité nationale⁹³. Il va se réunir régulièrement en exil à partir de l'été 1943 et sera composé du Premier ministre, du Conseiller d'État, de Ganshof van der Meersch, des ministres de l'Intérieur et de la Justice et à quelques occasions de celui des Affaires étrangères⁹⁴.

En prévision de la libération du pays, le gouvernement belge de Londres va prendre des décisions importantes. Au cours des derniers mois d'exil, l'occupant ayant fait tourné activement la planche à billet, Gutt prépare dans le plus grand secret une réforme monétaire tendant à maintenir la valeur du franc belge, à retirer de la circulation l'excédent d'argent et à taxer les bénéficiaires de guerre. Au mois de juillet 1944, l'inspecteur général des FBGB, le général Victor Van Strydonck de Burkel, est nommé à la tête de la Mission militaire belge de Liaison auprès du Haut Commandement allié⁹⁵. Cette mission compétente dans les régions affectées par les opérations militaires s'occupera tant des relations entre les forces armées alliées et les populations civiles que du maintien de l'ordre⁹⁶. L'ancien ministre, Paul Tschoffen, commissionné au grade de lieutenant général pour la circonstance, devient le chef de la Mission d'Affaires civiles, qui constitue la 2^{ème} section de la Mission militaire belge⁹⁷. Cette 2^{ème} section constituée d'un escadron d'officiers conseillers d'affaires civiles (CAC) doit remettre en route les structures administratives et économiques du pays, favoriser le ravitaillement et l'approvisionnement tout en assurant la liaison entre le gouvernement belge, les armées alliées et les autorités locales⁹⁸. La 1^{ère} section est purement militaire. Ganshof van der Meersch prend quant à lui la tête de la 3^{ème} section de la Mission militaire belge. Il supervisera sur le terrain les parquets militaires, les officiers attachés au Haut Commissariat à la Sécurité de l'État (HCSE) et les officiers et agents de l'Administration de la Sûreté de l'État.

Par un arrêté-loi du 27 juin 1944, le gouvernement belge de Londres crée le Commissariat belge au Rapatriement (CBR) qui sera présidé par Paul van Zeeland⁹⁹. Le CBR va se charger d'une tâche considérable en organisant le retour au pays de près de 300.000 « *personnes déplacées* » en Allemagne ou ailleurs : prisonniers de guerre, travailleurs volontaires ou obligatoires en Allemagne, prisonniers politiques, survivants du judéocide, réfugiés de guerre en pays neutre ou allié¹⁰⁰. Peu avant son retour au pays dans les bagages des armées alliées, le gouvernement belge établit le 5 septembre 1944 par le biais d'une convention une union douanière entre les gouvernements exilés de Belgique, du Grand-Duché

⁹³ *La Belgique docile : les autorités belges et la persécution des Juifs en Belgique pendant la Seconde Guerre mondiale. Rapport final d'une étude effectuée par le Centre d'Études et de Documentation Guerre et Sociétés contemporaines pour le compte du Gouvernement fédéral et à la demande du Sénat de Belgique, 2004-2007*, sous la direction de Rudi Van Doorslaer, Bruxelles, 2007, p. 107.

⁹⁴ Cf. AGR, PML, dossiers 764 à 774.

⁹⁵ Arrêté des ministres réunis en Conseil en date du 1^{er} juillet 1944 (*Moniteur de Londres*, 5 août 1944).

⁹⁶ Arrêté des ministres réunis en Conseil en date du 20 juin 1944 (*Moniteur de Londres*, 13 juillet 1944).

⁹⁷ Le cadre fut institué par un arrêté-loi du 3 février 1944 (*Moniteur de Londres*, 28 février 1944).

⁹⁸ Arrêté des ministres réunis en Conseil en date du 5 juin 1944 (*Moniteur de Londres*, 1^{er} juillet 1944).

⁹⁹ *Moniteur belge*, 8 octobre 1944.

¹⁰⁰ NEFORs P., Les officiers de liaison belges et les missions de rapatriement, dans *Jours de Londres*, p. 285-313.

de Luxembourg et des Pays-Bas qui ne prendra vraiment corps qu'après-guerre avec son entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1948¹⁰¹.

b. Une présence fortuite en Grande-Bretagne

Depuis son exil londonien, le gouvernement belge va adapter son appareil d'État aux circonstances de guerre en puisant notamment dans le vivier des fonctionnaires et agents de l'État partis « *sur ordre* » et en réorganisant partiellement la structure administrative d'avant-guerre.

La présence en Grande-Bretagne d'un important contingent de fonctionnaires subalternes est tout à fait fortuite. Elle ne résulte en rien de l'exécution de plans gouvernementaux établis avant-guerre. S'inspirant de la geste de la Grande Guerre, un repli vers l'Hexagone est alors l'hypothèse communément admise. Aux premiers jours de l'invasion, des fonctionnaires et leurs familles se replient « *par ordre* » avec leurs ministres de Bruxelles vers le littoral. La situation militaire se dégrade rapidement aussi décide-t-on d'évacuer les services ministériels présents vers la France par la route et par la mer. L'embarquement a lieu les 18, 19 et 20 mai sous les bombardements de l'aviation ennemie¹⁰². Cartier estimera à 3.000 le nombre de fonctionnaires d'à peu près toutes les administrations de l'État « *qui ont été embarqués à Ostende pour Dieppe mais dont les bateaux ont été détournés vers Folkestone et Southampton* »¹⁰³. L'objectif de l'ambassade de Belgique à Londres complètement débordée est alors de leur faire retraverser la Manche¹⁰⁴.

En pleine débâcle française, le gouvernement belge envisage dans un premier temps de se replier en Grande-Bretagne « *accompagné de services administratifs très restreints* »¹⁰⁵. Lorsque la France met bas les armes, un départ pour Londres devient improbable¹⁰⁶. Le gouvernement belge défait procède à la liquidation des administrations repliées en France. Dès le 30 juin, des colonnes de fonctionnaires reprennent la route vers le pays occupé¹⁰⁷. Entre-temps, De Vleeschauwer de passage à Londres s'attelle à la solution des questions financières qui taraudent Cartier, à savoir la gestion matérielle des postes diplomatiques et consulaires mais aussi le financement de l'administration se trouvant sans moyens à l'étranger et sans instructions précises de la part du gouvernement¹⁰⁸. Le 13 juillet, le ministre des Colonies « *agissant au nom du gouvernement belge* » arrête l'institution d'une commission interministérielle en vue de la liquidation des traitements et salaires des fonctionnaires et agents de l'État « *désignés pour accompagner à l'étranger le gouvernement belge* » mais

¹⁰¹ GROSBOIS T., La naissance du Benelux (1941-1944), dans *Cahiers*, Centre de Recherches et d'Études Historiques de la Seconde Guerre Mondiale (CREHSGM), Bruxelles, 1992, n° 15, p. 53-100.

¹⁰² CEGES, AB 641, H. BROUHON, *À Londres au balcon (carnets et souvenirs 1940-1945)*, Bruxelles, 1963, p. 1.

¹⁰³ Archives du Service public fédéral des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et de la Coopération au Développement (ASPFAE), 17.951/1-3, BOELAERTS A., *Les Archives secrètes de l'Ambassade de Belgique à Londres au sujet des événements de mai - octobre 1940*, s.d., p. 51.

¹⁰⁴ ASPFAE, NA 15.924, Jean Nieuwenhuys à Émile de Cartier, 22 mai 1940. ASPFAE, NA 15.924, Émile de Cartier à Paul-Henri Spaak, 6 juin 1940.

¹⁰⁵ ASPFAE, 17.951/1-3, BOELAERTS A., op. cit., p. 51.

¹⁰⁶ AGR, *Georges Theunis*, 611, Camille Gutt à Georges Theunis, 27 novembre 1940.

¹⁰⁷ VANWELKENHUYZE J., op. cit., p. 15.

¹⁰⁸ ASPFAE, 17.951/1-3, BOELAERTS A., op. cit., p. 96 et ss.

aussi en vue du paiement des pensions publiques¹⁰⁹. Le 24 juillet, le ministre des Finances, Camille Gutt, confirme de Vichy les instructions qui ont été données par le ministre des Colonies lors de son premier séjour londonien. « *Les fonctionnaires partis sans ordre sont considérés comme réfugiés ordinaires après le 30 juin* ». Ils subiront le lot misérable des autres *Belgian War Refugees*. Seuls les fonctionnaires en fonction ou appelés par le gouvernement sont à payer régulièrement¹¹⁰. Mais les caisses sont vides¹¹¹.

Le 27 août, le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Fernand Van Langenhove, arrive à Londres d'où, aux côtés du directeur général du ministère des Colonies, Camille Camu, il reprend son rôle administratif de coordination de la politique extérieure belge¹¹². « *Quand nous sommes arrivés – rapportera Gutt en 1942 – l'État n'avait pas de bureaux, n'avait pas d'argent, n'avait pas de crédit, et n'avait à peu près pas de fonctionnaires, bien qu'il y en eût plus de 1500 en Angleterre. Quand je parle de fonctionnaires, je parle des vrais chefs de département* »¹¹³. La première préoccupation des deux ministres sera d'alimenter le Trésor. Ils affectent les sommes rassemblées au service de la dette extérieure et à la gestion des réfugiés, des pensionnés, de l'armée, des marins et des fonctionnaires¹¹⁴.

Aux côtés des pêcheurs, les fonctionnaires et agents de l'État débarqués en nombre aux premiers jours de l'exode constituent l'autre importante communauté exilée. À partir de ce matériau inespéré, le gouvernement belge va réactiver aux alentours de son ambassade londonienne les rouages essentiels de l'appareil l'État. « *Eaton Square, l'un des plus beaux quartiers de Londres, était devenu le Q.G. des services belges – se rappelle Carlo G. Segers – Les bureaux du gouvernement et l'inévitable paperasserie y avaient été rassemblés. Une nouvelle aristocratie était née, celle des petits fonctionnaires et huissiers d'Eaton Square, qui considéraient les réfugiés du haut de leur grandeur. Celui qui avait affaire avec ces services officiels pouvait être assuré d'être accueilli d'une façon peu agréable, par un personnel prétentieux, et bien souvent, il retournait dans sa petite chambre de réfugié sans avoir obtenu satisfaction* »¹¹⁵.

Si le siège londonien du gouvernement belge symbolisera après-guerre son exil combattant, le personnel de rang subalterne qui le peuple durant plus de quatre années restera anonyme. Les rares mentions se retrouvent principalement dans les récits des militaires – et plus particulièrement des évadés de Belgique occupée – qui seront les seuls au sein de cette

¹⁰⁹ Cette commission est composée de sept hauts fonctionnaires évacués et présidée par Léon Boereboom, inspecteur général ff. de directeur général du ministère des Travaux publics. Les 6 autres membres sont Léopold Ballegeer, Adhémar Dehard, respectivement inspecteur et directeur à la Régie des Télégraphes et Téléphones, Arthur Ducat, Albert Dumont, Émile Henroteaux et Georges Paquet, respectivement directeurs aux ministères de l'Intérieur, des Colonies, des Affaires étrangères et des Communications. AGR, PML, 949, *Le Ministre des Colonies arrête* :..., 13 juillet 1940.

¹¹⁰ ASPFAE, NA 15.924, Émile de Cartier à Léon Boereboom, 25 juillet 1940.

¹¹¹ ASPFAE, NA 15.924, Léon Boereboom à Émile Cartier, 1^{er} août 1940.

¹¹² ASPFAE, 17.951/1-3, BOELAERTS A., op. cit., p. 161.

¹¹³ CEGES, *Camille Gutt, Budget*, 3 février 1942, p. 4.

¹¹⁴ Idem, p. 6.

¹¹⁵ SEGERS C. G., *Donnez-nous un champ de bataille. Les commandos belges 1940-1945*, Bruxelles, 1984, p. 29.

Belgique du dehors à prendre massivement la parole après-guerre. Après un long et périlleux périple à travers la France, l'Espagne et le Portugal, l'accueil qui leur est réservé à Londres par les ronds-de-cuir nationaux est peu amène. Les souvenirs sont amères et projettent l'image négative d'une bureaucratie londonienne subissant l'exil et manifestant la plus complète incompréhension à l'égard de leur décision de rejoindre les FBGB¹¹⁶.

Pour reconstruire les rouages de son administration, le gouvernement belge puisera essentiellement dans le vivier du personnel de l'État muni d'un ordre de repli en règle. Sa composition est hétéroclite : beaucoup de personnel subalterne et peu de hauts fonctionnaires des départements clés. Gutt enviera la situation du gouvernement néerlandais exilé « *avec quelques bons fonctionnaires et leurs archives* »¹¹⁷. Ses collègues des Colonies et des Affaires étrangères sont les seuls à être entourés d'un « *escadron complet de fonctionnaires* »¹¹⁸. Ces lambeaux d'administration évacués seront complétés d'un certain nombre d'agents temporaires belges mais aussi britanniques. L'éventail des fonctions exercées par ces agents temporaires est varié ; de conseiller du gouvernement aux « *recureuses* » en passant par les secrétaires sténodactylos¹¹⁹.

Au grand étonnement des officiels britanniques, l'appareil d'État belge occupera quelque 750 personnes¹²⁰. Cette administration pléthorique et coûteuse suscitera la réflexion sarcastique d'un parlementaire exilé, le président catholique de la Chambre des Représentants, Frans Van Cauwelaert : « *Si on nous jugeait exclusivement sur nos dépenses, la Belgique ferait effet de grande puissance* »¹²¹. Au mois de mai 1941, en accord avec les autorités britanniques, 77 hauts responsables (fonctionnaires et agents temporaires) bénéficient au même titre que les ministres exilés des privilèges et immunités diplomatiques pour eux et leur famille¹²². À vrai dire, l'ambassade avait fait parvenir au *Foreign Office* une première proposition de 152 noms. Cette proposition témoigne des ambitions bureaucratiques du gouvernement belge pour qui sans doute son prestige et son autorité sont proportionnels à la taille de son appareil d'État. Cette liste surprend les Britanniques ; elle est deux fois plus importante que celle soumise par le gouvernement néerlandais ! Les Belges sont priés de revoir leur copie¹²³. La nouvelle mouture, qui ne contient plus que 81 personnes y compris les 4 ministres, sera acceptée comme définitive¹²⁴. Sur les 77 noms agréés par les Britanniques, se trouve une vingtaine de hauts responsables n'appartenant pas au sérail administratif d'avant-guerre. On relève notamment trois anciens ministres¹²⁵, trois avocats¹²⁶, quatre professeurs d'université¹²⁷, un

¹¹⁶ « *Alors que l'accueil en Angleterre aurait dû laisser dans le cœur de tout homme à peu près normal le souvenir d'un débord de joie, j'en ai pour ma part, gardé dans la mémoire que celui de ma déconvenue* ». DURANT A., *Eaton Square...*, Bruxelles, 1947, p. 70. Voir aussi G. WEBER, *Évadés. Voyageurs sans passeport*, s.l., 1979, p. 91, 179 et 202.

¹¹⁷ AGR, *Georges Theunis*, 611, Camille Guut à Georges Theunis, 4 novembre 1940.

¹¹⁸ AGR, *Georges Theunis*, 611, Camille Gutt à Georges Theunis, 27 novembre 1940.

¹¹⁹ SPFAE, 15.789, *Contrôle & Budgets. Ministère des Finances*, Londres, 31 janvier 1942.

¹²⁰ DE KERCHOVE D'EXAERDE F., *Quelques questions en droit international public relatives aux fondements juridiques de la présence et de l'activité du gouvernement belge en exil à Londres. Octobre 1940-septembre 1944*, Bruxelles, ULB, 1988, p. 43 et 45 (mémoire de licence inédit).

¹²¹ AGR, *Georges Theunis*, 592, Frans Van Cauwelaert à Georges Theunis, 28 août 1942.

¹²² DE KERCHOVE D'EXAERDE F., op. cit., p. 43 et 45.

¹²³ Idem, p. 51 et 52.

¹²⁴ Idem, p.51-53.

¹²⁵ Camille Huysmans, Arthur Wauters et Julius Hoste.

syndicaliste¹²⁸, deux membres de cabinets ministériels londoniens¹²⁹, un cadre de la Croix-Rouge de Belgique¹³⁰, un journaliste¹³¹ et quatre parlementaires¹³². Au sein de l'appareil d'État londonien, certaines promotions seront fulgurantes mais elles constituent l'exception. Ainsi, un substitut du procureur du roi au tribunal de première instance à Bruxelles, Fernand Lepage, exerçant les fonctions d'auditeur général devient administrateur ff. de la Sûreté de l'État. Un caporal évadé de Dunkerque, l'avocat communiste et futur ministre socialiste,

Pierre Vermeylen, sera promu greffier au Conseil de Guerre et terminera l'exil à la présidence du Tribunal maritime¹³³. Le syndicaliste socialiste, José Artus, remplissant en Belgique les fonctions de contrôleur principal au département du Travail et de la Prévoyance sociale devient en exil le directeur de cet important ministère. L'avocat bruxellois Maurice Heilporn, conseiller juridique auprès du ministère de la Justice en exil, présidera le Conseil juridique du Gouvernement¹³⁴.

La politique gouvernementale en matière de recrutement consistera en un subtile mélange de pragmatisme et de légalisme. « *Mieux vaut travailler avec le personnel que l'on a, quitte à ne pas toujours obtenir un rendement parfait, plutôt que de renoncer à agir. Telle est la règle dont nous nous sommes inspirés en reconstituant nos administrations et je crois que nous avons bien fait* », écrira Pierlot en 1942¹³⁵. Bien que celui-ci ait demandé au mois de juin 1941 de vérifier les conditions dans lesquelles le personnel en service dans les différents départements a été remis au travail et les agents temporaires embauchés, il ne semble pas que le recrutement se soit opéré sans discernement. Au mois de novembre 1944, le Secrétariat permanent de Recrutement du Personnel de l'État constatera à Bruxelles que celui-ci s'est fait « *prudemment* » en exil¹³⁶.

Les services du gouvernement belge vont prendre leurs aises dans les beaux quartiers de l'ambassade de Belgique. « *Eh oui, le Bruxelles de l'exil est bien ici – écrit Albert Durant – mais dans un exil imposant, avec des ministères, des drapeaux, des officiers, des soldats, des fonctionnaires* »¹³⁷. Au mois d'avril 1941, les locaux ministériels se répartissent principalement autour d'*Eaton Square* et d'*Eaton Place* et jouissent des privilèges accordés par le droit international aux immeubles occupés par les missions diplomatiques¹³⁸. *Eaton Square* est surnommé par les Britanniques *Belgian Square*. L'animation et un air de famille avec le siège gouvernemental à Bruxelles, suscitent l'intérêt de Frans Van Cauwelaert. « *Quant au monde fonctionnaire, qui anime le quartier que l'on nomme, le quartier de la rue*

¹²⁶ Charles Tschoffen, Pierre Vermeylen et Jean Deguent.

¹²⁷ Herbert Speyer, Édouard Bigwood, Jules Deschamps, Jean Timmermans.

¹²⁸ Jef Rens.

¹²⁹ Roger Taymans, André Van Campenhout.

¹³⁰ Eugène de Waha Baillonville.

¹³¹ Marcel Stijns.

¹³² Les socialistes Max Buset et Isabelle Blume, le catholique Werner Koelman et le libéral Roger Motz.

¹³³ RICQUIER J.-C., Pierre Vermeylen ; souvenirs et commentaires, dans *Revue Générale*, 1983, pp. 35-46.

¹³⁴ *Conseil juridique. Nomination du président, Moniteur de Londres*, 20 mai 1942.

¹³⁵ AGR, PML, 689, Hubert Pierlot à Albert De Vleeschauwer, 16 février 1942.

¹³⁶ ASPFAE, 15.789, Jean Halewyck de Heusch à Hubert Pierlot, Bruxelles, 25 novembre 1944.

¹³⁷ DURANT A., op.cit., p. 72 et 73.

¹³⁸ AGR, PML, 962, Fernand Van Langenhove à Hubert Pierlot, 1^{er} octobre 1941.

de la loi – Eaton Square, Eaton Place et voisinage – je le vois souvent bavarder sur les pas de porte. J'ai l'impression que tout ce monde est heureux. Les anglais sont frappés par le nombre considérable de poignées de mains que les belges échangent »¹³⁹. Le « quartier de la rue de la loi » regroupe en 1941 dans une douzaine d'immeubles la plupart des départements ministériels reconstitués et les services dépendants directement ou indirectement du gouvernement, à savoir les services de la Croix-Rouge, du ministère du Travail, de l'Ambassade, du ministère des Affaires étrangères, de l'Office de Propagande, de l'attaché militaire à l'ambassade belge, du SCR, des ministères de l'Instruction publique et des Colonies, de la Commission interministérielle du Personnel de l'État, de la Caisse belge de Prêts et d'Avances aux Réfugiés¹⁴⁰ et enfin les services du Premier ministre qui partagent le numéro 117 avec le petit noyau de la Justice¹⁴¹. Au 27 Eaton Place, la Sûreté et la Deuxième Section du ministère de la Défense nationale cohabitent difficilement, tandis que le cabinet des Finances et le vestiaire des réfugiés occupent respectivement les immeubles sis aux numéros 49 et 2¹⁴².

Tout en participant pleinement à l'effort de guerre britannique, le gouvernement reconstitué s'est préoccupé rapidement du sort du personnel de l'État qui partage « *par ordre* » son exil londonien. Il est surprenant de constater que le premier point abordé le 31 octobre 1940 par le Conseil des Ministres lors de sa première séance à Londres sous les bombes alors que tout reste à faire, concerne la situation des fonctionnaires de cette catégorie en commençant par l'incontournable « *classement* ». Le 7 novembre, le Conseil fixe les heures de présence du personnel et décide l'organisation d'un service de sandwiches dans chaque département « *de façon que le travail ne soit pas interrompu* »¹⁴³. Au cours des semaines suivantes, d'autres questions administratives sont abordées aux côtés d'importantes décisions militaires, financières et économiques. Afin d'étoffer le cadre, le Conseil des Ministres marquera son accord de procéder aux promotions auxquelles auraient normalement droit en Belgique les agents tout en donnant un caractère exceptionnel aux commissionnements à des grades supérieurs. Le souci du gouvernement sera de ne pas léser leurs collègues restés en Belgique occupée¹⁴⁴. D'ailleurs un Syndicat des Services publics belges en Grande-Bretagne créé en exil ne manquera de veiller aux intérêts du personnel de l'État qu'il soit parti « *par ordre* » ou qu'il ait fui l'envahisseur. Il interpellera à de multiples reprises à ce sujet Hubert Pierlot compétent en la matière¹⁴⁵. En effet, s'inspirant du Service d'Administration générale d'avant-guerre, le gouvernement à Londres décide au mois le 29 mai 1941 l'institution auprès

¹³⁹ AGR, *Georges Theunis*, 592, Frans Van Cauwelaert à Georges Theunis, 3 juin 1942.

¹⁴⁰ Arrêté-loi en date du 12 décembre 1940 (*Moniteur de Londres*, 16 janvier 1941).

¹⁴¹ AGR, PML, 566, *Note confidentielle pour Monsieur le Premier Ministre*, s.d.

¹⁴² AGR, PML, 964, *Liste des locaux ministériels*, 23 avril 1941.

¹⁴³ AGR, PVCM, Conseil de cabinet du 7 novembre 1940.

¹⁴⁴ Cette préoccupation imprègne les travaux et les propositions de la Commission interministérielle du Personnel de l'État qui veille à l'application des règles tracées pour le paiement des traitements et des pensions aux agents des administrations de l'État. D'après le rapport d'activité, le nombre de bénéficiaires au mois de décembre 1940 s'élève à 1.221 individus. La Régie des Télégraphes et des Téléphones et les départements des Communications, de la Défense nationale, des Affaires étrangères, des Colonies fournissent le gros des effectifs avec respectivement 150, 453, 166, 99 et 91 individus. Suivent le département des Travaux publics, l'administration des Postes et le ministère de l'Instruction publique avec respectivement 78, 66 et 49 personnes. AGR, PML, 880, *Rapport sur l'activité de la Commission Interministérielle du Personnel de l'État Belge (du 13 juillet 1940 au 31 janvier 1941)*, s.d., p. 29.

¹⁴⁵ AGR, PML, 970, Dossier « Syndicats ».

du Premier ministre d'un service chargé d'une mission analogue pour la durée de la guerre¹⁴⁶. Le Service d'Administration générale qui sera présidé par Léon Boereboom, inspecteur général ff. de directeur général du ministère des Travaux publics, pourra être consulté lors du recrutement du personnel et pour les questions d'avancement. L'arrêté du 13 mai 1942 règle la discipline de l'administration et établit une Chambre de Recours interdépartementale devant laquelle tout fonctionnaire peut interjeter appel de toute mesure disciplinaire que l'administration entend prendre à son encontre¹⁴⁷.

Bien que les conflits de compétence entre départements ou services ministériels persistent tout au long de l'exil, ceux-ci ne gripperont pas les rouages de l'administration qui assurera efficacement la parenthèse de l'exil. Évoquant avec sa verve habituelle la tâche accomplie, Gutt déclare en 1942 : « *[Nous] n'avons pas élevé un monument plus durable que l'airain. Nous ne travaillons pas dans l'airain, qui est contingenté. Nous construisons en briques. J'emploie le mot à dessein. Ce n'est pas une image reluisante, c'est une image réelle. Nous avons construit brique à brique. Si j'étais un adversaire du gouvernement et si j'aimais les jeux de mots faciles, je dirais que nous avons construit de bric et de broc* »¹⁴⁸.

B. ARCHIVES

1. HISTORIQUE

Dans sa récente biographie consacrée au comte Hubert Pierlot, l'historien Thierry Grosbois souligne à juste titre la dispersion des archives disponibles relatives au gouvernement belge de Londres – ainsi que celles relatives à son administration – dans différents services d'archives publics et privés du Nord et du Sud du pays¹⁴⁹. Cette dissémination des archives londoniennes est heureusement compensée par leur relative accessibilité et leur abondance. Au nombre de celles-ci figurent les archives des cabinets ministériels du Premier ministre Hubert Pierlot à Londres, qui font l'objet du présent inventaire. À vrai dire, ces archives londoniennes ont connu deux parcours distincts avant d'être à nouveau réunies aux Archives générales du Royaume (AGR) plus de 60 ans après leur arrivée en Belgique.

Dès la libération du pays en septembre 1944, les services administratifs de l'appareil d'État londonien mis en liquidation sont rapatriés par étapes successives. Le personnel et ses archives vont aussi traverser la Manche à partir de septembre 1944 et retournent dans le giron de leurs départements respectifs. Quant aux précieux documents produits par les cabinets ministériels de Hubert Pierlot, ils arrivent à Bruxelles fin 1944 début 1945 et sont sans doute déjà conservés rue de la Loi par les services de la Chancellerie du Premier ministre. Après la chute du gouvernement d'Union nationale qu'il préside, Pierlot s'attache à reconstituer ses archives de guerre éparpillées en Grande-Bretagne et en France en prélevant notamment de ses archives de cabinet londoniennes conservées rue de la Loi différents dossiers ainsi que les seules copies de son abondante correspondance générale qui reprend tant des copies des lettres et télégrammes envoyés que des copies des notes politiques et administratives envoyées ou reçues. L'impression est qu'il s'attache à élaborer un dossier de défense dans

¹⁴⁶ Arrêté des ministres réunis en Conseil en date du 29 mai 1941 (*Moniteur de Londres*, 5 juillet 1941).

¹⁴⁷ Arrêté des ministres réunis en Conseil en date du 13 mai 1942 (*Moniteur de Londres*, 15 juin 1942).

¹⁴⁸ CEGES, *Camille Gutt, Budget*, p. 1.

¹⁴⁹ GROSBOIS T., *Pierlot 1930-1950*, Bruxelles, 2007, p. 9 et ss.

l'hypothèse désagréable où il doive sortir un jour de la réserve qu'il s'est imposée afin défendre son honneur et celui de son gouvernement à l'occasion des multiples rebondissements que connaît la Question royale¹⁵⁰. Après 1949, ces archives seront enrichies sporadiquement de quelques correspondances, notes de lecture et autres extraits de presse. Ce « dossier de défense », ce plaidoyer muet, se mue progressivement en « archives pour l'histoire » qui seront conservées et classées soigneusement par la famille du comte Pierlot après sa mort¹⁵¹. En 2005, soucieux de garantir la pérennité des papiers de leur père et guidés par le sens de l'État, les enfants du comte Pierlot décident de faire un premier versement sous forme de don aux Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces (en abrégé : les Archives de l'État)¹⁵².

2. ACQUISITION

Le 12 mai 1962, un courrier adressé par l'Archiviste général du Royaume au responsable des inspections détaille l'organisation, sous les auspices du secrétariat du cabinet du Premier ministre catholique Théo Lefèvre, du versement aux AGR des « *archives du gouvernement belge à Londres (1940-1944)* » ainsi que d'autres documents contemporains produits notamment par le HCSE. Ces archives gouvernementales londoniennes se révèlent être les documents produits par les différents cabinets du Premier ministre Hubert Pierlot en exil¹⁵³. Aux côtés de ses papiers personnels dont une première partie a été versée en 2005 aux AGR, ces archives de cabinet de Hubert Pierlot constituent le chaînon manquant des archives du quatuor ministériel des premiers temps de l'exil¹⁵⁴. Elles constituent un matériau précieux pour comprendre et expliquer l'action du gouvernement belge en exil et la part du Premier ministre dans cette dernière. Ces archives se démarquent aussi par la nature de l'organisme versant, à savoir un pouvoir public, la Chancellerie du Premier ministre, alors que l'immense majorité des archives de cabinets ministériels conservées aux Archives de l'État ont fait l'objet d'un versement sous forme de don ou de dépôt¹⁵⁵. Ce fonds est à plusieurs titres une

¹⁵⁰ Ce qu'il fera d'ailleurs en 1947 dans les colonnes du Soir.

¹⁵¹ Hubert Pierlot qui sera anobli par le Régent connaîtra avec les siens l'ostracisme du monde catholique. « *Rayé du monde politique, fragilisé dans son métier d'avocat* », celui-ci lui fera payer « *sa fidélité à l'œuvre accomplie par son gouvernement à Londres, aux côtés des Alliés* ». Le comte Pierlot est le contre-exemple absolu du brillant parcours d'après-guerre d'un autre londonien, Paul-Henri Spaak. GOTOVITCH J., VANDERPELEN C., op. cit., p. 384.

¹⁵² Les papiers du comte Hubert Pierlot versés aux AGR ne seront pas consultables avant le 1^{er} janvier 2019 suivant le souhait des donateurs.

¹⁵³ Dossier central des Archives générales du Royaume, n° 526.03.

¹⁵⁴ Les archives de Paul-Henri Spaak sont conservées par la Fondation du même nom et au Musée de la Littérature à Bruxelles. Le CEGES sis aussi dans la capitale conserve les papiers londoniens de Albert De Vleeschauwer, les archives plus générales de Camille Gutt ainsi que les archives de cabinet londoniennes d'un cinquième ministre londonien, August-Edmond De Schryver. Le KADOC établi à Louvain abrite d'autres archives de Albert De Vleeschauwer ainsi que celles de August-Edmond De Schryver.

¹⁵⁵ BERNARDO Y GARCIA L. A., *Archives des cellules stratégiques et des secrétariats du gouvernement fédéral. Versement aux Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces. À l'attention du membre du gouvernement et du collaborateur responsable du versement. Modalités pratiques*, Bruxelles, 2007, p. 7. Pour un relevé exhaustif des acquisitions, le lecteur se reportera utilement aux instruments de recherche suivants : Idem, Archives de particuliers relatives à l'histoire de la Belgique contemporaine conservées aux Archives générales du Royaume. Deuxième édition revue et augmentée dans *Jalons de recherche*, Bruxelles, [2005] ; Idem, État de l'ouverture à la recherche. XIII. Département I. Archives de particuliers relatives à l'histoire de la Belgique contemporaine (de 1830 à nos jours). 2^{ème} édition revue et augmentée, dans *Miscellanea*

des pièces maîtresses des quelques 3 kilomètres d'archives de cabinets ministériels sauvegardées par les Archives de l'État, c'est-à-dire de fonds ou de séries de fonds composés exclusivement de documents produits par une soixantaine de cabinets ministériels. Les fonds les plus anciens remontent au XIX^{ème} siècle, les acquisitions les plus récentes ont été réalisées en 2009¹⁵⁶.

Si l'on se base sur les dates extrêmes des documents, il semble bien que les archives de cabinet du Premier ministre à Londres rapatriées fin 1944 début 1945 étaient bien destinées à être directement archivées et non pas à retourner dans les rouages de l'administration ni à être exploitées par le cabinet ministériel que Hubert Pierlot constitue en Belgique libérée, de septembre 1944 à février 1945, en tant que Premier ministre. Il nous est difficile d'estimer la proportion de documents détruits ou éparpillés par celui-ci, les membres de ses cabinets ministériels ou les services gouvernementaux londoniens avant les opérations de rapatriement précitées. À l'absence de la correspondance générale signalée plus haut, il faut ajouter aussi celle de l'exemplaire destiné au Premier ministre sortant des procès-verbaux des séances du Conseil des Ministres à Londres. Cette dernière carence est heureusement compensée par l'existence de l'exemplaire de la Chancellerie librement consultable aux AGR¹⁵⁷. Quoi qu'il en soit, les archives de cabinet londoniennes de Hubert Pierlot qui ont survécu constituent un fonds relativement homogène remarquable par sa rareté, la qualité et la diversité des documents qui le composent ainsi que par son importance matérielle.

III. CONTENU ET STRUCTURE

A. CONTENU

Le présent fonds rassemble tous les documents produits par les cabinets ministériels du Premier ministre dans le cadre des nombreuses compétences et attributions exercées dans l'exil par ce dernier. Ces archives ont été donc produites par Hubert Pierlot en tant que Premier ministre chargé des attributions ressortissant à l'Administration de la Milice (22.11.1940-3.03.1942), au ministère de l'Agriculture (22.11.1940-20.06.1944), au ministère de la Santé publique (22.11.1940-15.04.1944), au ministère de l'Instruction publique (22.11.1940-3.03.1942), au ministère de l'Intérieur (22.11.1940-1.05.1943), au ministère des Transports, PTT et INR (22.11.1940-26.09.1944), au ministère des Travaux publics (22.11.1940-1.05.1943), au ministère du Ravitaillement (22.11.1940-25.02.1943), au ministère du Travail et de la Prévoyance sociale (22.11.1940-15.01.1941), au Service des Réfugiés (22.11.1940-3.03.1942), au ministère de la Justice (4.03.1942-11.10.1942) et au ministère de la Défense nationale (12.10.1942-26.09.1944). Dans le cas de certaines attributions ressortissant à des départements ministériels embryonnaires lors de leur direction par le Premier ministre entre

Archivistica Studia, 161, Bruxelles, 2004 ; D'HOORE M., *Archives de particuliers relatives à l'histoire de la Belgique contemporaine (de 1830 à nos jours)*, Bruxelles, 1998, 2 volumes.

¹⁵⁶ BERNARDO Y GARCIA L. A., COUMANS V., VANDENBULCKE A., Collecte des archives des mandataires communaux à la Ville de Bruxelles et sauvegarde des archives des cabinets ministériels aux Archives de l'État, dans LACH. *Liber Amicorum Coppens* Herman, Bruxelles, 2007, t. 1, p. 53-67.

¹⁵⁷ DEVOLDER K., *Notulen van de Ministerraad. Procès-verbaux du Conseil des Ministres (1916-1949). II. 10.V.1940 – 23.XII.1949. IA. Agenda's en aanwezigheidslijsten. Ordres du jour et listes des présences (10.V.1940 – 31.XII.1945)*, Bruxelles, 1994.

1940 et 1942, comme par exemple le ministère de l'Agriculture ou encore celui du Travail et de la Prévoyance sociale, il semble bien que les archives produites par les cabinets ministériels se soient fondues en quelque sorte avec celles de leurs départements respectifs et ne fassent plus qu'un. Cette impression ne fait que souligner l'intérêt de ces archives de cabinet en l'absence d'archives des départements correspondants.

Les quelques 13 mètres linéaires d'archives des cabinets ministériels du Premier ministre Hubert Pierlot pour la période 1940-1944 constituent un matériau unique au sein des archives du monde politique pour appréhender sous un angle nouveau l'histoire du gouvernement belge de Londres et l'action de Hubert Pierlot. Aux côtés des fonds précités conservés aux Archives de l'État ou dans d'autres services d'archives, elles permettent de porter un regard neuf sur la période de l'exil. Ce fonds constitue aussi un matériau de choix pour l'étude institutionnelle de l'appareil d'État belge mis en place à Londres. Ces documents contribuent de plus à une meilleure analyse et compréhension du travail ministériel et celles du processus de décision en matière politique et de son exécution administrative en temps de guerre.

B. MODE DE CLASSEMENT

Les archives sont dans un bon état général. Elles ont fait l'objet d'un plan de classement établi au sein des cabinets ministériels et disposent d'un répertoire faisant office de premier instrument de recherche¹⁵⁸. L'ordre de classement originel des dossiers ayant été préservé avant leur versement aux AGR, le répertoire précité permettra d'établir un premier inventaire sommaire assurant l'accessibilité des documents à partir du milieu des années 1990. Cet inventaire sommaire établi par Marie-Thérèse Polart repose largement sur le plan de classement alphanumérique établi à Londres et distingue *grosso modo* les différentes attributions du Premier ministre pendant l'exil¹⁵⁹.

Le présent inventaire propose un classement thématique et s'appuie partiellement sur le cadre de classement adopté par l'inventaire sommaire tout en affinant ou complétant les descriptions et en établissant une nouvelle cotation le tout, suivant les règles en vigueur aux Archives de l'État.

L'inventaire distingue deux grandes séries à savoir d'une part, les dossiers relatifs aux compétences exercées par Hubert Pierlot en tant que Premier ministre ainsi ceux relatifs aux attributions des ministres démissionnaires en France échues à celui-ci et d'autre part, les dossiers relatifs aux services attachés au Premier ministre :

I. DOSSIERS RELATIFS AUX COMPÉTENCES ET ATTRIBUTIONS EXERCÉES PAR LE PREMIER MINISTRE

- A. Généralités
- B. Attributions ministérielles au sein du gouvernement
- C. Conseil consultatif du Gouvernement
- D. Conseil de cabinet
- E. Conseil juridique

¹⁵⁸ Dossier central des Archives générales du Royaume, n° 526.03.

¹⁵⁹ POLART M.-T., *Premier Ministres de Londres. Inventaire*, s.l.n.d.

F. Dossiers liés à l'organisation et au fonctionnement de départements ministériels spécifiques

1. Administration de la Milice
2. Affaires économiques
3. Affaires étrangères et relations internationales
4. Agriculture
5. Colonies
6. Communications
 - a. Aviation civile
 - b. Marine marchande et gens de mer
7. Défense nationale
8. Finances
9. Information
10. Instruction publique
11. Intérieur
12. Justice

G. Dossiers non directement liés à l'organisation et au fonctionnement de départements ministériels spécifiques

1. Anciens combattants
2. Arrêtés
3. Cérémonies
4. Croix-Rouge de Belgique en Grande-Bretagne (*Belgian Red Cross London Committee*)
5. Distinctions honorifiques
6. Moniteur belge de Londres
7. Pays libéré (organisation du retour au)
 - a. Mission militaire belge de liaison près le Commandement du Corps expéditionnaire allié
 - b. Autres questions
8. Parlementaires belges repliés en Grande-Bretagne
9. Pays occupé (situation au)
10. Persécutions antijuives en Belgique occupée (spoliation)
11. Prisonniers de guerre, prisonniers politiques et internés belges
12. Ravitaillement de la Belgique organisé par le gouvernement belge de Londres
 - a. Ravitaillement à destination du pays occupé
 - b. Ravitaillement à destination du pays libéré
13. Réfugiés de guerre belges en Grande-Bretagne
14. Sûreté de l'État et activités clandestines en Belgique occupée
15. Autres questions

II. DOSSIERS RELATIFS AUX SERVICES ATTACHÉS AU PREMIER MINISTRE

- A. Administration comptable
- B. Comité de Sécurité
- C. Commission pour l'Étude des Problèmes d'Après-Guerre (CEPAG)
- D. Service d'Administration générale

IV. CONDITIONS D'ACCÈS ET D'UTILISATION

A. CONDITIONS D'ACCÈS

Les archives sont publiques. La consultation [et la reproduction] est libre.

B. CONDITIONS DE REPRODUCTION

Pour la reproduction des documents d'archives, les règles et tarifs en vigueur aux Archives de l'État sont d'application.

C. LANGUES ET ÉCRITURE DES DOCUMENTS

La plupart des documents sont rédigés en français. Une minorité est en néerlandais et en anglais.

D. INSTRUMENTS DE RECHERCHE

Les archives des cabinets ministériels du Premier ministre Hubert Pierlot à Londres ont fait l'objet d'un plan de classement établi au sein des cabinets ministériels en exil¹⁶⁰. Un instrument de recherche sommaire a été établi par Marie-Thérèse Polart. Il repose largement sur le plan de classement alphanumérique établi à Londres¹⁶¹.

V. SOURCES COMPLÉMENTAIRES

A. SOURCES COMPLÉMENTAIRES

Les Archives de l'État recèlent de nombreux fonds qui constituent un complément idéal sinon incontournable aux principales subdivisions des archives des cabinets du Premier ministre Hubert Pierlot à Londres.

1. ARCHIVES PUBLIQUES

AGR, Commission pour l'Étude des Problèmes d'Après-Guerre (CEPAG). Instrument de recherche inédit disponible en salle de lecture des archives des AGR.

AGR, Procès-verbaux des séances du Conseil des Ministres (1940-1944). Inventaire : DEVOLDER K., *Notulen van de Ministerraad. Procès-verbaux du Conseil des Ministres (1916-1949). II. 10.V.1940 – 23.XII.1949. 1A. Agenda's en aanwezigheidslijsten. Ordres du jour et listes des présences (10.V.1940 – 31.XII.1945)*, Bruxelles, 1994.

AGR, Régie de la Marine (1940-1944). Inventaire : VLEESCHOUWERS C., *Inventaris van het Bestuur van het Zeewezen (1830-1976)*, Bruxelles, 1979, p. 460-486.

Archives du Palais royal, Secrétariat du roi Léopold III (Robert Capelle).

2. ARCHIVES PRIVÉES

AGR, Jean Deguent. Notice : D'HOORE M., *Archives de particuliers relatives à l'histoire de la Belgique contemporaine (de 1830 à nos jours)*, Bruxelles, 1998, vol. 1, p. 182-183.

¹⁶⁰ Dossier central des Archives générales du Royaume, n° 526.03.

¹⁶¹ POLART M.-T., *Premier Ministres de Londres. Inventaire*, s.l.n.d.

- AGR, Marcel-Henri Jaspar. Inventaire : WELLENS R., *Inventaire des archives de Marcel-Henri Jaspar*, Bruxelles, 1982.
- AGR, Jef Rens. Notice : D'HOORE M., *Archives de particuliers relatives à l'histoire de la Belgique contemporaine (de 1830 à nos jours)*, Bruxelles, 1998, vol. 2, p. 617-620.
- AGR, Georges Theunis. Inventaire : BERNARDO Y GARCIA L. A., *Inventaire des archives de Georges Theunis*, Bruxelles, 2010.
- AGR, Fernand Van Langenhove. Inventaire : BERNARDO Y GARCIA L. A., *Inventaire des archives de Fernand Vanlangenhove*, Bruxelles, 2010.

B. BIBLIOGRAPHIE

- AMARA M., *Les Belges à l'épreuve de l'exil : Les réfugiés de la Première Guerre Mondiale en France, en Grande-Bretagne, Pays-Bas 1914-1918*, Bruxelles, 2008.
- Idem, Het verhaal van een unieke volksverhuizing in België, dans M. AMARA, P. CHIELENS et al., *Vluchten voor de Oorlog – Belgische vluchtelingen, 1914-1918*, Louvain, 2004, p. 6-37.
- BALACE F., Les militaires belges en Grande-Bretagne, dans *Jours de Londres*, Bruxelles, p. 109-119.
- Benelux, édité par F. DE PAUW, E. ROOMS, P. DELOGE ET J.-M. STERKENDRIES dans *Documents diplomatiques belges, 1941-1960. De l'indépendance à l'interdépendance*, Bruxelles, tome III, 1998.
- BERNARDO Y GARCIA L. A., Tenby ou la genèse des Forces de terre belges en Grande-Bretagne, dans *Jours de Londres*, Bruxelles, 2000, p. 79-107.
- Idem, Exil (Les Belges en), dans *Dictionnaire de la Seconde Guerre mondiale en Belgique*, Bruxelles, 2008, p. 176-180.
- Idem, Forces belges en Grande-Bretagne - Armée belge en Grande-Bretagne, dans *Dictionnaire de la Seconde Guerre mondiale en Belgique*, Bruxelles, 2008, p. 193 et 194.
- BONDAS J., *De Seraing à Londres par le chemin des écoliers*, [Liège], 2005.
- BUCK M., BERNARDO Y GARCIA L. A., La société belge de l'exil : un essai de synthèse, dans *Jours de Londres*, Bruxelles, 2000, p. 191-213.
- CROMBOIS J.-F., *Camille Gutt. 1940-1945. Les finances et la guerre*, Bruxelles, 1999.
- Idem, Les milieux d'affaires et le gouvernement belge de Londres, dans *Jours de Londres*, Bruxelles, 2000, p. 235-265.
- de BELLEFROID D., La Commission pour l'Étude des Problèmes d'Après-Guerre, dans *Jours de Londres*, Bruxelles, 2000, p. 337-349.
- DEBRUYNE E., Un service secret en exil. L'Administration de la Sûreté de l'État à Londres, novembre 1940-septembre 1944, dans *Cahiers d'Histoire du Temps Présent (30/60)*, 2005, p. 335-356.
- Défense, 1941-1960, édité par L. DE VOS, E. ROOMS, P. DELOGE ET J.-M. STERKENDRIES dans *Documents diplomatiques belges, 1941-1960. De l'indépendance à l'interdépendance*, Bruxelles, tome II, 1998.
- DE KERCHOVE D'EXAERDE F., *Quelques questions en droit international public relatives aux fondements juridiques de la présence et de l'activité du gouvernement belge en exil à Londres. Octobre 1940-septembre 1944*, Université libre de Bruxelles (ULB), 1988 (mémoire de licence inédit).

- DEVLEESHOUWER R., *Henri Rolin 1891-1973. Une voie singulière, une voix solitaire*, Bruxelles, 1994.
- DEVOLDER K., *Notulen van de Ministerraad. Procès-verbaux du Conseil des Ministres (1916-1949). II. 10.V.1940 – 23.XII.1949. 1A. Agenda's en aanwezigheidslijsten. Ordres du jour et listes des présences (10.V.1940 – 31.XII.1945)*, Bruxelles, 1994.
- DUMOULIN M., *Spaak*, Bruxelles, 1999.
- Europe in exile. European Exile Communities in Britain 1940-45*, édité par M. CONWAY ET J. GOTOVITCH, New York Oxford, 2001.
- FAYAT H., *Législation belge en exil. Aperçu de l'action législative et exécutive du Gouvernement belge en exil (16 mai 1940-8 septembre 1944)*, Bruxelles, 1994.
- GÉRARD-LIBOIS J., GOTOVITCH J., *L'an 40, la Belgique occupée*, Bruxelles, 1971.
- GOTOVITCH J., *Camille Huysmans et la Seconde Guerre Mondiale (Londres 1940)*, s.l., 1971.
- Idem, Le gouvernement de Londres, dans *Dictionnaire de la Seconde Guerre mondiale en Belgique*, Bruxelles, 2008, p. 211-216.
- GROSBOIS T., *Pierlot 1930-1950*, Bruxelles, 2007.
- Législation promulguée par le Gouvernement Belge à l'étranger du 17 mai 1940 au 7 septembre 1944. Publication dite des « Arrêtés de Londres »*, Bruxelles, s.d.
- KWANTEN G., *August-Edmond De Schryver 1898-1991. Politieke bibliografie van een gentleman-staatsman*, Louvain, 2001.
- Le gouvernement de Londres, 1941-1944, édité par J. GOTOVITCH dans *Documents diplomatiques belges, 1941-1960. De l'indépendance à l'interdépendance*, Bruxelles, tome I, 1998.
- MACHIENSEN R., *La marine marchande belge dans la Seconde Guerre mondiale*, [Veurne], 1991.
- MASSON H., *Office Belge d'Information et de Documentation (INBEL). Londres 1940-1945*, Bruxelles, 1982.
- SPAAK P.-H., *Combats inachevés. De l'indépendance à l'alliance*, Bruxelles, 1969
- STENGERS J., *Léopold III et le gouvernement : les deux politiques belges de 1940*, 2^{ème} édition augmentée, [Bruxelles], [2002].
- TALLIER P.-A., Les réfugiés belges à l'étranger durant la Première Guerre mondiale, dans *Les émigrants belges. Réfugiés de guerre, émigrés économiques, réfugiés politiques ayant quitté nos régions du XVI^{ème} siècle à nos jours*, sous la direction de A. MORELLI, Bruxelles, 1998, p. 20 et ss.
- VAN AAL H.-F., *Télé-mémoires - De Vleeschouwer - Gutt - Spaak*, Bruxelles, 1971.
- VAN den WIJNGAERT M., Guerre et occupation (1940-1944), dans *Nouvelle Histoire de Belgique. Volume 2 : 1905-1950*, Bruxelles, 2006, p. 11-102.
- VAN VELTHOVEN H., *Zwerver in niemandsland. Julius Hoste en zijn Londens oorlogsdagboek*, [Gent], 2005.
- VANWELKENHUYZEN J., *Quand les chemins se séparent : aux sources de la question royale*, Bruxelles, 2001.
- Idem, *1940 : pleins feux sur un désastre*, Bruxelles, 1995.

VERHOEYEN E., La Résistance belge vue de Londres : le cas du SOE, dans *Jours de Londres*, Bruxelles, 2000, p. 127-169.

Idem, *La Belgique occupée. De l'An 40 à la Libération*, Bruxelles, 1994.

WILLAME J.-C., Le Congo dans la guerre : la coopération économique belgo-alliée de 1940 à 1944, dans *Le Congo belge durant la seconde guerre mondiale. Recueil d'études. Bijdragen over Belgisch-Congo tijdens de tweede wereldoorlog*, Zingem, 1983, p. 212-252.

VI. CONTRÔLE DE LA DESCRIPTION

Les opérations de tri, conditionnement, classement, description et cotation provisoire des archives des cabinets du Premier ministre Hubert Pierlot à Londres se sont déroulées du mois de janvier au mois de juin 2007. La description générale du fonds a été réalisée au mois d'octobre 2007. La cotation définitive a été réalisée au mois de novembre 2007 après validation du manuscrit par le Chef de la Section 5 : Archives contemporaines, Pierre-Alain Tallier. La conversion vers le nouveau modèle d'inventaire en vigueur aux Archives de l'État a eu lieu en novembre 2009.

Le mode de classement de l'inventaire s'est basé partiellement sur celui de l'instrument de recherche sommaire établi par Marie-Thérèse Polart.

La première version de l'inventaire a été réalisée successivement par Lieve De Mecheleer, chef de travaux près la Section 4 : Fonctionnement public et gestion de collections : Ancien Régime et par Luis Angel Bernardo y Garcia, attaché en charge des archives du monde politique près la Section 5 : Archives contemporaines. Lieve De Mecheleer a réalisé les premières opérations de classement et de description des unités archivistiques en apportant une première cotation, en décrivant le contenu sur base de l'instrument de recherche sommaire et en identifiant les dates ainsi que l'importance matérielle et la forme matérielle. Luis Angel Bernardo y Garcia a rédigé la description générale du fonds, établi un nouveau mode de classement ainsi que la cotation définitive correspondante. Il a approfondi l'analyse des descriptions archivistiques et identifié toutes les personnes citées.

La conversion de l'inventaire a été réalisée par Luis Angel Bernardo y Garcia en tant que assistant stagiaire près la Section 7 : Archives de l'État à Bruxelles II (Haseldonckx) dans le cadre des tâches définies par sa fiche de fonction.

Le présent inventaire a été élaboré conformément aux directives, recommandations et conseils en vigueur aux Archives de l'État compilés dans les ouvrages suivants :

- PETIT R., VAN OVERSTRAETEN D., COPPENS H. et NAZET J., *Terminologie archivistique en usage aux Archives de l'État en Belgique. I. Gestion des archives*, Bruxelles, 1994 ;
- COPPENS H., *De ontsluiting van archieven. Richtlijnen en aanbevelingen voor de ordening en beschrijving van archieven in het Rijksarchief*, Bruxelles, 1997 ;
- *Directives relatives au contenu et à la forme d'un inventaire*, Bruxelles, juin 2008.

CABINET DU PREMIER MINISTRE.

19 FEVRIER 1942.- ARRETE DES MINISTRES REUNIS EN CONSEIL PORTANT NOMINATION DE SOUS-SECRETAIRES D'ETAT.

Au nom du Peuple Belge ;
Nous, Ministres réunis en Conseil ;
Vu l'article 82 de la Constitution ;
Vu l'arrêté du 28 mai 1940 ;
Vu l'arrêté-loi de ce jour, créant la fonction de Sous-Secrétaire d'Etat ;

AVONS ARRETE ET ARRETONS :

Art. 1.- M. Jules HOSTE, ancien Ministre de l'Instruction Publique, est nommé Sous-Secrétaire d'Etat à l'Instruction Publique.

Art. 2.- M. Henri ROLIN, Sénateur, Lieutenant de réserve d'Artillerie, est nommé Sous-Secrétaire d'Etat à la Défense Nationale.

Art. 3.- M. Gustave JOASSART, Industriel, est nommé Sous-Secrétaire d'Etat à l'Aide aux Réfugiés, au Travail et à la Prévoyance Sociale.

Art. 4.- Les Ministres ayant dans leurs attributions l'Instruction Publique, la Défense Nationale, l'Aide aux Réfugiés, le Travail et la Prévoyance Sociale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui entrera en vigueur le jour de sa publication au Moniteur.

Londres, le 19 février 1942.

LES MEMBRES DU CONSEIL DES MINISTRES.

KABINET VAN DEN EERSTE-MINISTER.

19 FEBRUARI 1942.- BESLUIT DER IN RAAD VERGADERDE MINISTERS TOT BENOMMING VAN ONDER-STAATSSECRETARISSEN.

In naam van het Belgische Volk ;
Wij, Ministers in Raad vergaderd ;
Gelet op artikel 82 van de Grondwet ;
Gelet op het besluit van 28 Mei 1940 ;
Gelet op de besluit-wet van heden, tot instelling van het ambt van Onder-Staatssecretaris ;

HEBBEN BESLOTEN EN BESLUITEN :

Art. 1.- Dhr. Julius HOSTE, gewezen Minister van Openbaar Onderwijs wordt tot Onder-Staatssecretaris voor Openbaar Onderwijs benoemd.

Art. 2.- Dhr. Henri ROLIN, Senator, Reserve-luitenant bij de Artillerie, wordt tot Onder-Staatssecretaris voor Landsverdediging benoemd.

Art. 3.- Dhr. Gustave JOASSART, Industrieel, wordt tot Onder-Staatssecretaris voor de Hulp aan Vluchtelingen, Arbeid en Sociale Voorzorg benoemd.

Art. 4.- De Ministers tot wiens bevoegdheid Openbaar Onderwijs, Landsverdediging, de Hulp aan Vluchtelingen, Arbeid en Sociale Voorzorg behooren, zijn, ieder wat hem betreft, belast met de uitvoering van dit besluit, hetwelk in werking treedt den dag waarop het in het Staatsblad is bekendgemaakt.

Londen, den 19n Februari 1942.

DE LEDEN VAN DEN RAAD VAN MINISTERS.

Handwritten signatures:
Jules Hoste
Henri Rolin
Gustave Joassart
A. R. S.
Fleeschacker

Arrêté des ministres réunis en conseil en date du 19 février 1942 portant nomination des sous-secrétaires d'État Julius Hoste, Henri Rolin et Gustave Joassart (cote 4).

PROCES-VERBAL
de la
séance du mardi 20 janvier 1942, à 10 h.

Séance du matin.

SONT PRESENTS : MM. PIERLOT, SPAAK, GUTT et
DE VLEE SCHAUWER.

MM. Buset, HUYSMANS, de BROUCKERE,
de LAVELEYE, HOSTE, JASPAR,
JOASSART, GAILLY, HIERNAUX,
MOTZ, ROLIN, SPEYER, TRUFFAUT,
WAUTERS.

Mme BLUME.

SEST EXCUSE : M. KOELMAN.

La séance est ouverte sous la présidence de
Monsieur le Premier Ministre.

M. le Premier Ministre souhaite la bienvenue à
Monsieur JOASSART, nouveau membre du Conseil Consultatif.

MOTIONS D'ORDRE.

M. TRUFFAUT proteste contre le fait qu'il n'est pas
convoqué aux réunions du Conseil Consultatif et qu'il
lui apparaît qu'il y a, à son égard, une politique vou-
lue de la part de la Défense Nationale. Il estime que
les Parlementaires qui se trouvent à l'Armée doivent
être traités comme les autres et mis en état d'assister
aux réunions. Il rappelle, à cet égard, que, par appli-
cation des dispositions législatives qui ont été prises,
en Belgique, en ce qui concerne les Parlementaires
mobilisés, il obtenait toutes les facilités pour assister
aux réunions non seulement du Parlement mais encore
des Commissions et du Groupe socialiste.

Il fait également de nettes réserves quant à l'orga-
nisation actuelle du Conseil Consultatif qui paraît
être trop dépendant du Gouvernement, celui-ci étant
entièrement maître de fixer les réunions et d'introduire
de nouveaux membres, même non parlementaires.

Le 15 mai 1941

N O T E

Le renforcement du noyau d'armée belge créé en Grande-Bretagne présente une importance nationale de premier plan.

Nous devons faire tout ce qui dépend de nous pour apporter au Gouvernement Britannique, dans la lutte commune, une aide aussi effective que possible.

Nous constatons chaque jour combien tout effort fait dans ce sens contribue à la consolidation de la position de la Belgique vis-à-vis du Gouvernement Britannique.

Tout ceci est naturellement en relation avec les conditions dans lesquelles la Belgique se trouvera lors des négociations de paix.

Le Gouvernement Belge est désireux de voir arriver à Londres un aussi grand nombre que possible de militaires, officiers, spécialistes ou simples soldats, ainsi que des volontaires, n'eussent-ils fait jusqu'à présent aucun service militaire. Il désire surtout des aviateurs et, à défaut de ceux-ci, des volontaires qui voudraient s'engager dans l'aviation.

Malgré les difficultés que présente le voyage et les risques qu'il comporte, il faut encourager le mouvement qui porte les Belges à quitter le pays pour rejoindre nos forces militaires en Grande-Bretagne.

On peut certes admettre qu'à certains moments le mouvement soit régularisé de façon à éviter tout inconvénient grave d'embouteillage, mais il ne peut être question d'arrêter le mouvement, ni de le ralentir d'une façon systématique. Ce serait aller directement à l'encontre des intérêts essentiels du pays.

Pour des raisons identiques, il n'est pas désirable, bien au contraire, que les militaires et les Belges en âge de servir qui se trouvent en France rentrent en Belgique, plutôt que de rejoindre les forces belges en Grande-Bretagne. Il y a lieu de les aider par tous les moyens possibles à venir renforcer ces troupes.

Note anonyme en date du 15 mai 1941 sur le développement des Forces belges en Grande-Bretagne (cote 25).

MINISTÈRE
des
AFFAIRES ÉTRANGÈRES
et du
COMMERCE EXTÉRIEUR
de
BELGIQUE

- :-
Cabinet du Secrétaire
Général
9. annexe s

*à envoyer avec minutes
et une lettre d'accompagnement
pour le Premier*

105, EATON SQUARE,
LONDON, S.W.1.
Le 29 avril 1943.

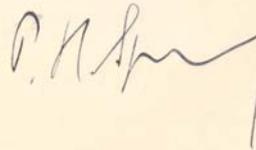
Monsieur le Premier Ministre,

Ainsi que vous le savez, les Ministres des Affaires Etrangères des Gouvernements des Pays européens occupés ont confié à un Comité composé de représentants de ces Gouvernements, l'étude des questions d'intérêt commun relatives à l'armistice. Ce Comité a abordé, en premier lieu, l'examen des dispositions concernant le désarmement, l'internement et l'évacuation des forces et organisations ennemies qui se trouveraient en territoires occupés à la fin des hostilités. Les conclusions provisoires auxquelles il a abouti sur ce point, ont fait l'objet d'un rapport adressé aux Ministres des Affaires Etrangères auquel ceux-ci ont, dans leur dernière réunion, donné leur approbation, étant entendu qu'elles sont susceptibles de mise au point s'il apparaît nécessaire, par la suite, de les mettre en concordance avec les données qui se dégageront des délibérations ultérieures du Comité.

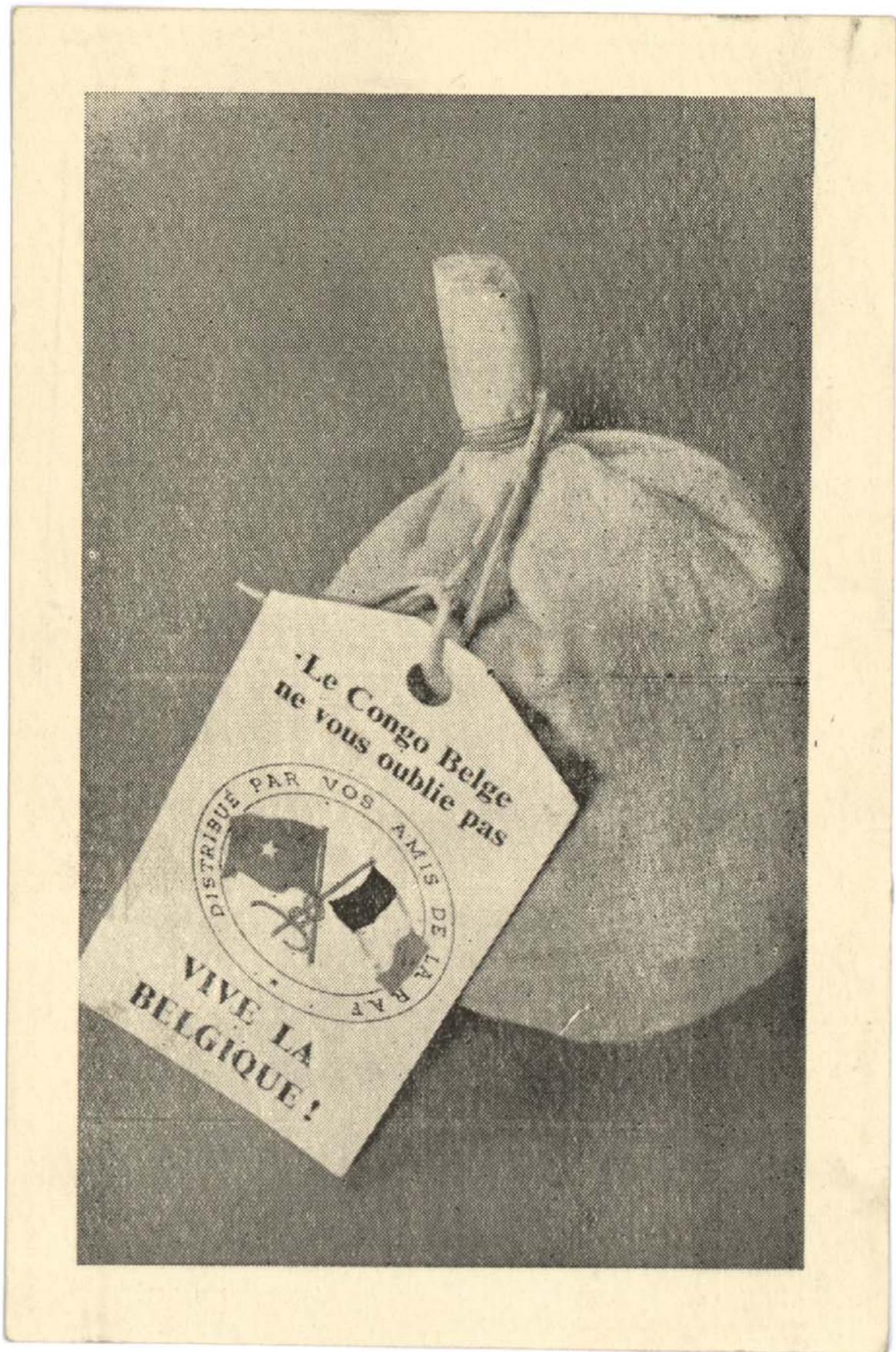
--- J'ai l'honneur de vous remettre, sous ce pli, ce rapport dont je désirerais saisir le Conseil des Ministres dans l'une de ses prochaines séances.

Monsieur le Premier Ministre,
117, Eaton Square,
LONDRES.

LE MINISTRE,



Lettre de Paul-Henri Spaak à Hubert Pierlot en date du 29 avril 1943 évoquant le premier rapport du Comité interallié pour l'Étude de l'Armistice (cote 62).



Carte postale diffusée par le Service de l'Information et de la Propagande du Congo belge présentant un des petits sachets de café de la colonie que la RAF a lancés sur la Belgique occupée, s.d. (cote 148).

MINISTERE DE L'INTERIEUR

41, Eaton Square, LONDRES S.W.I.

D/AR.
No 1776

S.E. Monsieur PIERLOT
Premier Ministre,
Ministre de la Défense Nationale,

48, Eaton Square,
LONDRES S.W.I.

Monsieur le Ministre,

Il résulte des différents entretiens que vous m'avez accordés ces derniers temps et des conversations que j'ai eues ces derniers jours avec certains officiers alliés, que le moment semble arrivé où nous ne pouvons plus retarder la constitution organique de la Mission Militaire Belge et, dans son sein, tout spécialement de la Mission Civil Affairs.

Dans ces conditions, je vous propose d'exécuter une décision que nous avons prise antérieurement, celle, notamment, de commissionner, sur la base de l'A.L. du 3 février 1944 instituant le cadre des officiers d'affaires civiles:

M. TSCHOFFEN, Conseiller d'Etat,
comme Conseiller d'Affaires Civiles, assimilé au grade de Lieutenant-Général.

M. ROLIN, Professeur d'Université, Lieutenant de Réserve, comme Conseiller d'Affaires Civiles, assimilé au grade de Lieutenant-Colonel.

Messieurs TSCHOFFEN et ROLIN seraient respectivement Chef de la Mission d'affaires civiles, et "Deputy".

D'autre part, j'ai pressenti le Major Lambert en vue d'un commissionnement au grade de Lieutenant-Colonel mais, il a vivement insisté pour pouvoir garder son grade actuel de Major dans l'active. Le Major LAMBERT serait adjoint au Chef de la Mission et remplirait des fonctions similaires à celles qui sont généralement confiées à un chef d'Etat-Major de Groupement.

.../

Lettre de Edmond De Schryver à Hubert Pierlot non datée relative au commissionnement de différentes personnalités belges exilées dans le cadre des officiers des affaires civiles (cote 356).

AMBASSADE DE BELGIQUE

Reçu le 17-10:
me renseigner de
suite avec précision de
Préparer tout pour que je puisse
assister au service religieux pour les
morts et visiter les hospitalisés.

Rapport pour Monsieur le Ministre.

Le dimanche 13 octobre 1940, à 9 heures 10 du soir,
une grosse bombe détruisait deux maisons sises devant l'entrée
de la station de Métro de Bonsgreen, et en creusant un enton-
noir très profond dans l'infrastructure de ces bâtiments,
perçant les parois du tunnel où de nombreuses personnes s'étaient
réfugiées - dont 29 belges.

Parmi les victimes que cette explosion a produit
il y a lieu de déplorer la mort de quatre de nos compatriotes:
deux petites filles de 4 et de 5 ans, Melles Bouille et Corben,
et Mr et Mme Van Gaelter Mewild (29 ans, mère et père d'une
petite fille de 3 ans en Belgique) et Newekermans manoeuvre
célibataire..-

2
2
7
5

Outre cela, il y a encore actuellement 8 blessés
au Passinure Hospital à Woodgreen et 5 au Friern Barnet
Asylum - un seul cas paraît inspirer de sérieuses inquiétudes-
trois blessés ont déjà quitté l'hospital.

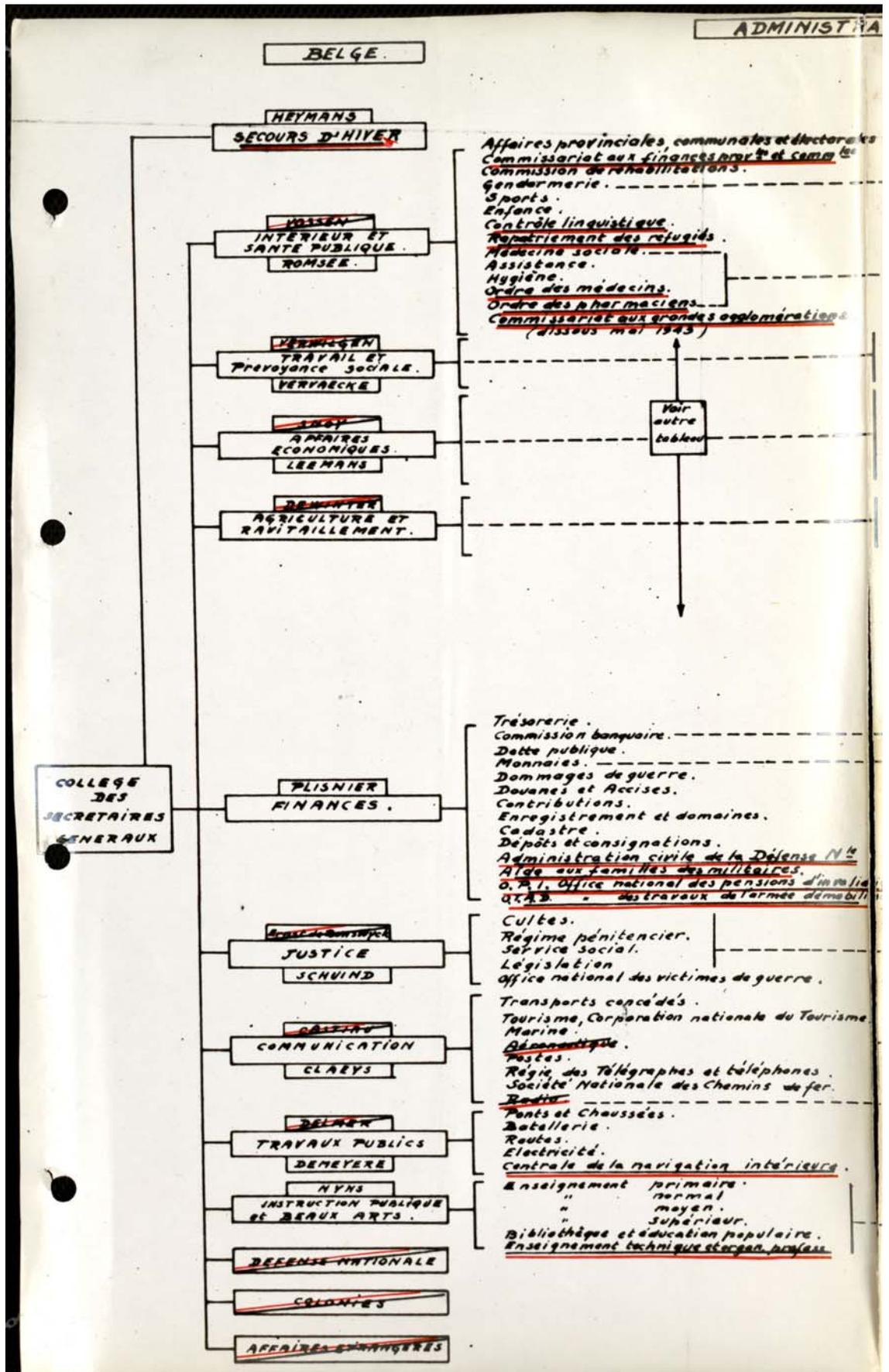
Ici, le Gouvernement belge prend à sa charge les
frais d'enterrement des victimes de cette tragédie, la céré-
monie pourrait avoir lieu à l'Eglise St. Paul à Wood Green, le
vendredi 18 ou samedi 19 octobre.-*

La messe de Requiem pourrait être célébrée par un
prêtre belge réfugié assisté du Father Marcou, curé catholique

Quand
je désire
assister
officiellement.

* H. Meuwensky est allé ce matin à Woodgreen pour faire les derniers
arrangements: le service aura lieu que probablement hier demain vendredi dans la nuit.

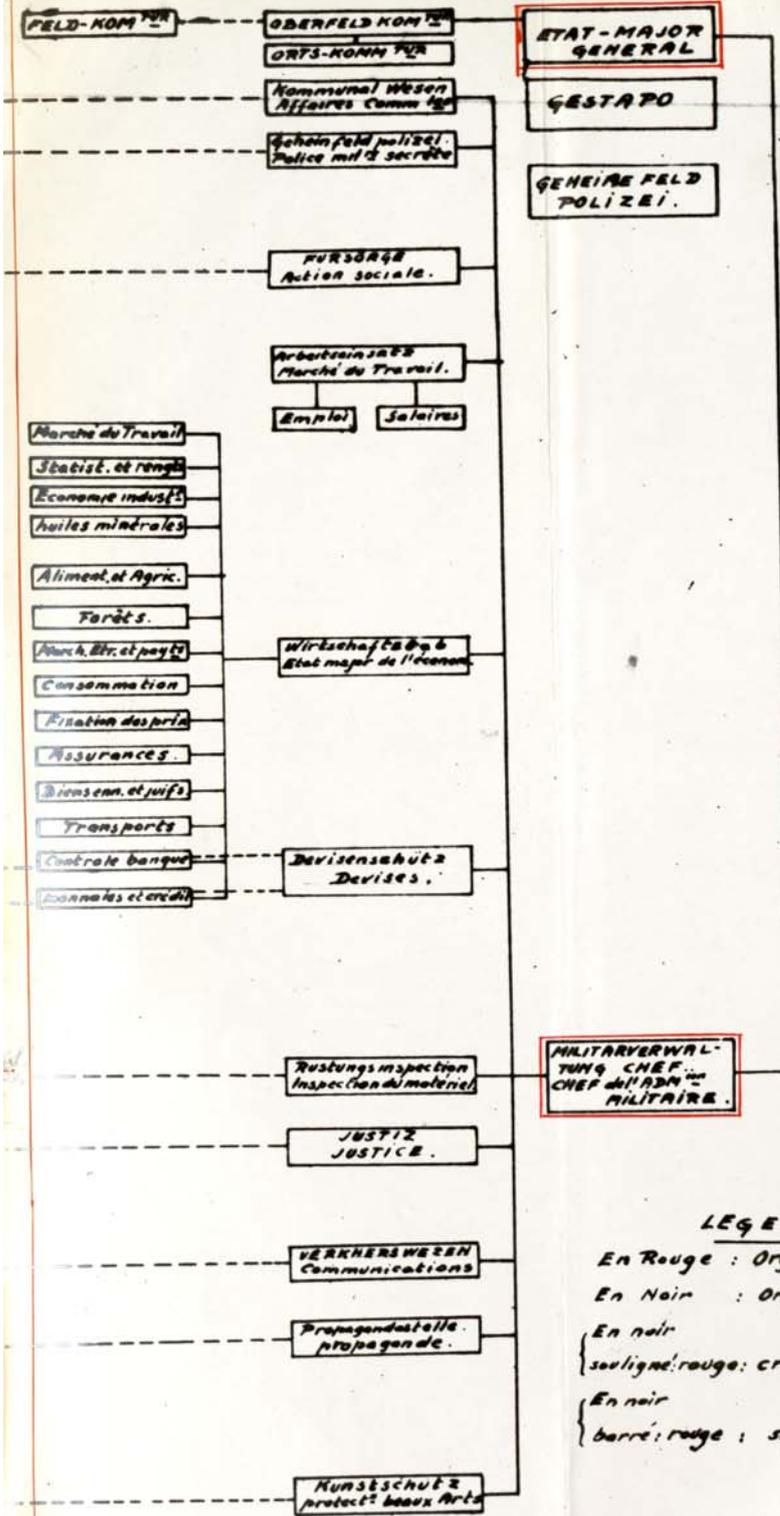
Rapport de Charles Bastin adressé à Albert De Vleeschauwer sur les victimes belges des bombardements allemands sur le Grand Londres au mois d'octobre 1940, s.d. (cote 563).



Organigramme établi par le Service d'Études du Renseignement et de l'Action (SERA) à Londres de l'administration belge en pays occupé sous la tutelle des services de l'administration militaire allemande, s.d. (cote 371).

TION.

ALLEMANDE



LEGENDE.

- En Rouge : Organismes Allemands.
- En Noir : Organismes belges.
- En noir
souligné, rouge: créé sous l'occupation.
- En noir
barré: rouge : supprimé sous l'occupation.

204

1 Organisation officielle du service

DECISION PRISES PAR LE GOUVERNEMENT CONCERNANT LES SERVICES CHARGES DES REFUGIES BELGES EN ANGLETERRE.

1.- Il est créé à Londres un Service Central des Réfugiés belges, chargé de toutes les interventions en faveur des Réfugiés, ainsi que de leurs intérêts généraux pouvant donner lieu à aide ou appui de la part du Gouvernement.

2.- La direction générale du Service central des Réfugiés belges est confiée à Monsieur Charles BASTIN, Ministre plénipotentiaire de 1ère classe, Conseiller Commercial à l'Ambassade de Londres.

Le secrétariat en est confié à M. Louis BORREMANNS, Consul, Attaché agricole à l'Ambassade de Londres.

3.- Le Service central des Réfugiés comprend les bureaux exécutifs suivants relevant tous de la direction générale :

I. BUREAU POUR RECOURS ET AIDE MATERIELLE :

- Section a)- Logement et subsistance: Dirigée par M. Jean Nieuwenhuys, 2^e Secrétaire à l'Ambassade.
- Section b)- Ouvroirs, cestiaires : Dirigée par M. Charles Bastin, Ministre Plénipotentiaite, etc.
- Section c)- Croix Rouge et Aide Médicales: Dirigée par M. Louis Borremans, Consul, etc.
- Section d)- Assistance aux enfants et mères futures: Dirigée par le Baron Ruzette, Conseiller de Légation.

II. BUREAU POUR ENSEIGNEMENT ET AIDE MORALE.

Dirigé par M. Nieuwenhuys, 2^e Secrétaire à l'Ambassade.

III. OFFICE DU TRAVAIL.

Dirigé par M. Charles Bastin, Ministre Plénipotentiaire.

IV. BUREAU DE RENSEIGNEMENTS.

Dirigé par M. E. Van de Pitte, Consul-chancelier.

D'autres bureaux exécutifs ou sections pourront être créés par le Ministre responsable qui a les services pour réfugiés dans ses attributions.

4.- M. l'Ambassadeur Van Langenhove est chargé d'exécuter les décisions ci-dessus.

LONDRES, le 21 septembre 1940.

LE MINISTRE DES FINANCES,
sé/ GUTT.

LE MINISTRE DES COLONIES,
sé/ DE VLEESCHAUWER.

Décision prise par Camille Gutt et Albert De Vleeschauwer le 21 septembre 1940 en l'absence des autres membres du gouvernement et concernant la mise en place d'un « Service central des Réfugiés belges » à destination des quelques 15.000 compatriotes qui partagent leur exil (cote 551).

774 J119

LONDRES No 7.

PROCES - VERBAL
du
COMITÉ de SÉCURITÉ

Séance du vendredi 5 novembre 1943, à 5 h.

PRESENTS : MM. PIERLOT, Premier Ministre.
DELFOSSE, Ministre de la Justice.
DE SCHRIJVER, Ministre de l'Intérieur.
GANSHOF van der MEERSCH, Auditeur Général,
Haut Commissaire à la Sécurité de l'Etat.

EXCUSÉ : M. Paul TSCHOFFEN, Conseiller d'Etat.

1. - MESURES À PRÉVOIR EN VUE DE L'INTERNEMENT DES
SUSPECTS LORS DU RETOUR EN BELGIQUE.

Le Comité examine le rôle que pourrait jouer l'administration pénitentiaire en Belgique dans l'exécution des mesures d'internement ordonnées pour des raisons de sécurité publique.

Les membres du Comité sont d'accord pour constater que la question de la collaboration de l'administration pénitentiaire à cette tâche, ne peut être réalisée qu'au cours de la deuxième phase de l'occupation du territoire national; il est, au surplus, matériellement impossible de régler dès à présent et de Londres, la manière dont les internements seront pratiquement exécutés.

Les autorités administratives devront faire preuve d'initiative et faire face aux divers problèmes qui se poseront, sous leur responsabilité, aussi longtemps que la situation ne permettra pas aux autorités centrales d'entrer en jeu.

...

INVENTAIRE

I. DOSSIERS RELATIFS AUX COMPÉTENCES ET ATTRIBUTIONS EXERCÉES PAR LE PREMIER MINISTRE

A. GÉNÉRALITÉS

1. Généralités.
1940 – 1943. 1 liasse
Commentaire : Les fardes qui constituent ce dossier disposent chacune d'un relevé détaillé de toutes les pièces conservées.
2. Gouvernement belge de Londres.
1941 – 1943. 1 chemise

B. ATTRIBUTIONS MINISTÉRIELLES AU SEIN DU GOUVERNEMENT

3. Affaire Marcel-Henri Jaspar, ministre de la Santé publique « *exclu du gouvernement* ».
1943 – 1944. 1 chemise
- 4-5. Attributions ministérielles au sein du gouvernement.
1940 – 1944. 2 chemises
4. 1940 – 1943.
5. 1943 – 1944.
- 6-7. Sous-secrétaires d'État.
1942 – 1943. 2 chemises
6. Julius Hoste, ancien ministre libéral de l'Instruction publique, Henri Rolin, sénateur socialiste, Gustave Joassart, administrateur-directeur général de la FN, 1942.
7. Raoul Richard, ancien ministre technicien des Affaires économiques et des Classes moyennes, et Joseph Bondas, syndicaliste socialiste, 1943.

C. CONSEIL CONSULTATIF DU GOUVERNEMENT

8. Commissions du Conseil consultatif au sein des départements.
1943. 1 chemise
9. Constitution du Conseil consultatif du Gouvernement.
1941 – 1943. 1 chemise
- 10-11. Convocations et correspondance.
1941 – 1944. 2 chemises
10. 1941 – 1943.
11. 1944.

12. Création d'un « *Conseil national* ». 1941 – 1942. 1 chemise
13. Demandes d'audience formulées par les parlementaires. 1940 – 1944. 1 chemise
- 14-15. Dossiers individuels. 1942 – 1944. 2 chemises
14. Albert Marteaux, député communiste, 1944.
15. Arthur Gailly, député socialiste, 1942 – 1943.
16. Procès-verbaux des séances du Conseil consultatif. 1943 – 1944. 1 liasse
17. Questions posées par les parlementaires aux membres du gouvernement. 1942 – 1944. 1 chemise

D. CONSEIL DE CABINET

- 18-19. Convocations. 1940 – 1944. 1 liasse et 1 chemise
19. 1940 – 1941. 1 liasse
20. 1942 – 1944. 1 chemise

E. CONSEIL JURIDIQUE

21. Conseil juridique. 1940 – 1944. 1 liasse

II. DOSSIERS LIÉS À L'ORGANISATION ET AU FONCTIONNEMENT DE DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS SPÉCIFIQUES

A. ADMINISTRATION DE LA MILICE

- 21-22. Allocations de milice. 1940 – 1944. 2 chemises
21. Généralités, 1940 – 1944.
22. Indemnités de milice pour les ressortissants belges se trouvant sur le continent américain ainsi que dans les autres pays neutres ou alliés, sauf la Grande-Bretagne, 1942 – 1944.
- 23-24. Désertions, infractions, juridictions militaires. 1941 – 1943. 2 chemises
23. 1941.
24. 1942 – 1943.
- 25-36. Mobilisation à l'étranger. 1940 – 1944. 12 chemises
25. Généralités, 1941 – 1944.
- 26-28. Congo belge. 1940 – 1944.
26. Généralités, 1941 – 1942.

27. Affaire capitaine Charles met den Ancxt et colonel BEM Robert Grégoire, 1941 – 1944.
28. Liste de Belges appelés à rejoindre les FBGB, acheminés vers le Congo et principes sur le recrutement, 1940 – 1944.
- 29.- 30. Continent américain.
1940 – 1943.
29. Généralités, 1940 – 1942.
30. Accords belgo-américains au sujet de la mobilisation des ressortissants belges résidant aux États-Unis, 1942 – 1943.
31. France, 1941 – 1944.
- 32.- 34. Grande-Bretagne.
1940 – 1942.
32. 1940.
33. 1940 – 1941.
34. 1942.
35. Légion étrangère française, 1943 – 1944.
36. Pérou, 1941.
- 37-43. Recrutement.
1940 – 1944. 5 chemises et 2 pièces
37. Engagement de sujets étrangers et demandes de naturalisation, 1940 – 1943.
1 chemise
38. Frais de déplacement alloués aux familles des militaires belges actuellement sous les armes et allocations aux réfugiés de guerre belges en Grande-Bretagne, 1941.
1 pièce
39. Modification de l'arrêté-loi sur la milice, 1944. 1 chemise
40. Naturalisation et déchéance de nationalité, 1942 – 1944. 1 chemise
41. Rapport sur l'aptitude au service militaire d'un milicien, s.d. [1941 – 1944].
1 pièce
42. Recrutement et requêtes individuelles, 1941 – 1944. 1 chemise
43. Volontaires désirant rejoindre la Grande-Bretagne, 1941 – 1944. 1 chemise
- 44-47. Sursis et exemptions.
1940 – 1944. 4 chemises
44. Missionnaires au Congo belge, 1941 – 1942.
45. Missionnaires aux Indes néerlandaises, 1941 – 1944.
46. Autres missionnaires, 1942.
47. Autres sursis et exemptions, 1940 – 1944.
- B. AFFAIRES ÉCONOMIQUES**
48. Correspondance générale.
1941 – 1943. 1 chemise
49. Biens sans maître, séquestres et projet d'accord anglo- belge relatif aux biens situés en Grande-Bretagne et appartenant aux personnes résidant en territoire occupé.
1940 – 1944. 1 liasse
50. Office belge de Gestion et de Liquidation.
1941 – 1943. 1 chemise

51. Transfert des sociétés commerciales ou à forme commerciale entre autres vers le Congo.
1941 – 1944. 1 liasse

C. AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET RELATIONS INTERNATIONALES

- 52-61. Accords internationaux.
1940 – 1944. 10 chemises
52. Généralités, 1940 – 1943.
- 53- 55. Accords belgo-luxembourgeois-néerlandais.
1943 – 1944.
53. Correspondance, 1943.
54. Accord militaire, 1944.
55. Union économique néerlandais-belge, 1943 – 1944.
- 56- 61. Accords et conférences internationales.
1942 – 1944.
56. Conférence agricole et alimentaire de Hot Springs (USA), 1943 – 1944.
57. Conférence agricole interalliée aux États-Unis, 1943.
58. Conférence monétaire aux États-Unis, 1943.
59. Conférence monétaire de Bretton Woods (USA), 1944.
60. *Lease and Lend Bill*, 1942 – 1944.
61. *Mutual Aid Agreement*, 1944.
62. Comité interallié pour l'Étude de l'Armistice.
1943 – 1944. 1 chemise
- 63-65. Communications de la Société des Nations sur le trafic mondial de stupéfiants.
1942 – 1944. 2 liasses et 1 chemise
Commentaire : Conformément à la Convention de 1931 pour limiter la fabrication et régler la distribution des stupéfiants.
63. 1942. 1 liasse
64. 1943. 1 liasse
65. 1944. 1 chemise
66. Informations diplomatiques de postes belges et étrangers.
1941 – 1943. 1 chemise
67. *New Europe Circle*.
1942. 1 chemise
- 68-72. Notes diplomatiques.
1940 – 1944. 1 liasse et 4 chemises
68. 1940. 1 chemise
69. 1941. 1 chemise
70. 1941 – 1942. 1 chemise
71. 1943. 1 liasse
72. 1943 – 1944. 1 chemise
73. Petites nations et grandes nations.
1943 – 1944. 1 chemise

74-101.	Problèmes internationaux d'après-guerre. 1941 – 1944.	21 chemises et 12 pièces
74-85.	Positions des États alliés, du Saint Siègne et de l'Italie. 1941 – 1944.	8 chemises et 6 pièces
74.	Afrique du Sud, 1941.	1 pièce
75.	États-Unis, 1943 – 1944.	1 chemise
76.	Grande-Bretagne, 1941 – 1943.	1 chemise
77.	Grèce, 1942 – 1943.	1 chemise
78.	Italie, 1941 – 1944.	2 pièces
79.	Norvège, 1941 – 1942.	1 chemise
80.	Pays-Bas, 1942.	1 chemise
81.	Pologne, 1942 – 1943.	1 chemise
82.	Saint Siègne, 1943.	1 pièce
83.	Tchécoslovaquie, 1941 – 1942.	1 chemise
84.	Union des Républiques socialistes soviétiques (URSS), s.d.	2 pièces
85.	Yougoslavie, 1942.	1 chemise
86.	Sort de l'Allemagne, 1943.	1 chemise
87-90.	Relations diplomatiques. 1940 – 1944.	3 chemises et 2 pièces
87.	Grands Alliés anglo-saxons, 1941 – 1944.	1 chemise
88.	Grand-Duché de Luxembourg, 1940 – 1944.	1 chemise
89.	Italie, 1940.	2 pièces
90.	URSS, 1941.	1 chemise
91-101.	Revue de presse étrangère. 1941 – 1944.	9 chemises et 4 pièces
91.	Afrique du Nord française.	1 chemise
92.	Allemagne.	1 chemise
93.	Espagne.	2 pièces
94.	États-Unis.	1 chemise
95.	France.	1 chemise
96.	Indes néerlandaises.	1 chemise
97.	Japon.	1 chemise
98.	Pays-Bas.	1 chemise
99.	Pologne.	1 chemise
100.	Singapour.	2 pièces
101.	URSS.	1 chemise
102.	Taxes consulaires et droits de chancellerie. 1943 – 1944.	1 chemise

D. AGRICULTURE

103.	Correspondance échangée avec Louis Borremans, attaché agricole à l'ambassade de Belgique. 1943 – 1944.	1 chemise
104.	Approvisionnement de la Belgique après la guerre en vue de la reconstitution agricole. 1943.	1 liasse

105-108.	Conseil international agricole. 1940 – 1944.	4 chemises
105.	Comité consultatif du Blé, 1940 – 1942.	
106.	Conseil international du Sucre, 1941 – 1944.	
107.	Érosion et déforestation en Afrique centrale, 1942.	
108.	Reconstruction agricole de l'Europe, 1942 – 1943.	
109.	Création d'un embryon de département de l'Agriculture à Londres. 1943 – 1944.	1 chemise
110.	Statistiques agricoles en Belgique occupée. 1942.	1 chemise
E. COLONIES		
111.	Généralités. 1942 – 1944.	1 chemise
112.	Correspondance générale. 1940 – 1944.	1 liasse
113.	Accueil de Juifs de Belgique réfugiés au Portugal. 1941 – 1944.	1 chemise
114-119.	Activités agricoles et minières. 1941 – 1944.	5 chemises et 2 pièces
114.	Généralités, 1942.	2 pièces
115- 118.	Industrie minière. 1941 – 1944.	5 chemises
115.	Généralités, 1942 – 1943.	
116.	Forminière, 1941 – 1942.	
117.	Industries nouvelles et Régie des Minerais stratégiques, 1943.	
118.	Or, 1942 – 1944.	
119.	Production du caoutchouc au Congo, 1943.	
120-134.	Administration coloniale. 1940 – 1944.	1 liasse, 13 chemises et 1 pièces
120.	Arrêté-loi du 18 juin 1940 .	1 pièce
121.	Législation coloniale, 1942 – 1943.	1 chemise
122- 124.	Personnel colonial. 1942 – 1944.	3 chemises
122.	Frais de voyage, 1942 – 1944.	
123.	Recrutement, 1942 – 1944.	
124.	Visas, 1944.	
25.	Pouvoirs spéciaux, 1942 – 1943.	1 chemise
126.	Réforme administrative coloniale, 1943.	1 chemise
127-130.	Armement et défense de la colonie. 1940 – 1944.	1 liasse et 3 chemises
127.	Généralités, 1942 – 1943.	1 liasse
128.	Correspondance avec la France Libre et voyage du général Charles de Gaulle, 1940 – 1943.	1 chemise

129- 130.	Correspondance échangée par des membres du gouvernement lors de leur séjour au Congo. 1940 – 1944.	2 chemises
129.	Albert De Vleeschauwer, ministre des Colonies, 1940 – 1944.	
130.	Hubert Pierlot, 1942 – 1943.	
131.	Brigade expéditionnaire, 1943 – 1944.	1 chemise
132.	Force publique, 1941 – 1944.	1 chemise
133.	Milice, 1942 – 1944.	1 chemise
134.	Patrouilleurs-dragueurs de mines mouillant à Brixham (Grande-Bretagne), 1943.	1 chemise
135.	Croix-Rouge du Congo belge. 1943.	1 chemise
136.	Emprunt de la Victoire. 1943 – 1944.	1 chemise
137-140.	Étudiants en médecine. 1941 – 1944.	4 chemises
137.	1941.	
138.	1942.	
139.	1943.	
140.	1944.	
141-142.	Finances et budgets. 1941 – 1944.	2 chemises
141.	Questions financières et budgétaires, 1941 - 1944.	
142.	Questions fiscales, budget et impôt, 1942 – 1943.	
143-144.	Gouverneur général, Pierre Ryckmans. 1940 – 1944.	2 chemises
143.	Derniers télégrammes échangés avec le Premier ministre, 1944.	
144.	Visites en Grande-Bretagne, 1940 – 1944.	
145-148.	Information et propagande. 1941 – 1944.	1 liasse et 3 chemises
145.	Censure et activité de la Sûreté de l'État au Congo, 1941 – 1943.	1 chemise
146.	Dépêches de l'agence de presse Prescobel, 1941 – 1944.	1 liasse
147.	Propagande, 1941 – 1944.	1 chemise
148.	Sacs de café congolais lancés sur la Belgique par la RAF, 1941 – 1943.	1 chemise
149-150.	Maintien de l'ordre. 1941 – 1944.	2 chemises
149.	Exécutions capitales et mutineries, 1944.	
150.	Recours en grâce, 1941 – 1944.	
151.	Mobilisation civile. 1944.	1 chemise
152.	Offre de service de Georges Tombu, entrepreneur. 1942 – 1944.	1 chemise

153-154.	Parlementaires belges à la Colonie. 1940 – 1944.	2 chemises
153.	Généralités, 1942 – 1944.	
154.	Sénateur libéral Robert Godding, 1940 – 1944.	
155-157.	Relations et accords économiques. 1941 – 1943.	3 chemises
155.	Généralités, 1941 – 1943.	
156.	Accord tripartite, 1942.	
157.	Convention quadripartite, 1942 – 1943.	
158-159.	Travail forcé ou obligatoire. 1943 – 1944.	2 chemises
158.	Ratification belge de la convention signée à Genève en 1930, 1943.	
159.	Régime de réquisition, 1943 – 1944.	
160-170.	Visite officielle du Premier Ministre au Congo. 1942.	10 chemises et 1 pièce
160.	Correspondance générale.	1 chemise
161.	INBEL.	1 chemise
162.	Prescobel.	1 chemise
163.	Presse belge en pays occupé.	1 chemise
164.	Presse américaine.	1 chemise
165.	Presse britannique.	1 chemise
166.	Presse congolaise.	1 chemise
167.	Radio américaine.	1 chemise
168.	Radio Belgique.	1 chemise
169.	Radio Bruxelles.	1 pièce
170.	Réceptions et visites.	1 chemise

F. COMMUNICATIONS

1. AVIATION CIVILE

171.	Généralités. 1940 – 1943.	1 liasse
172.	Correspondance générale. 1941 – 1944.	1 chemise
173.	Aviation au Congo. 1942 – 1943.	1 chemise
174.	Aviation civile après-guerre. 1942 – 1944.	1 chemise

2. MARINE MARCHANDE ET GENS DE MER

175-177.	Caisse de Secours et de Prévoyance. 1942 – 1944.	3 chemises
175.	1942.	
176.	1943.	
177.	1944.	

178.	Compétence des juridictions belges pour des délits commis par des marins en cas d'invasion. 1944.	1 chemise
179.	Engagements dans la <i>Royal Navy</i> . 1942.	1 chemise
180-181.	Œuvres sociales. 1940 – 1943.	2 chemises
180.	Généralités, 1942 – 1943.	
181.	Fonds d'Assistance aux Marins, 1940 – 1941.	
182.	Juridictions maritimes. 1941 – 1944.	1 chemise
183.	Reconstruction du tonnage belge, radio à bord et atelier des réparations. 1942 – 1944.	1 chemise
184-192.	Régie de la Marine. 1940 – 1944.	1 liasse, 7 chemises et 1 pièce
184.	Généralités, 1941 – 1942.	1 liasse
185- 189.	Correspondance générale. 1940 – 1944.	5 chemises
185.	1940.	
186.	1941.	
187.	1942.	
188.	1943.	
189.	1944.	
190.	Brevets et école de pêche de Brixham, 1941 – 1944.	1 chemise
191.	Comptes au 31 décembre 1941, s.d.	1 pièce
192.	Frais d'instruction des cadets, 1941.	1 chemise
193.	Réhabilitation de gens de mer. 1941 – 1944.	1 chemise

G. DÉFENSE NATIONALE

194.	Généralités. 1942 – 1944.	1 chemise
195-198.	Arrêtés. 1941 – 1944.	4 chemises
195.	1941.	
196.	1942.	
197.	1943.	
198.	1944.	
199.	Autorisation de mariage d'officiers des FBGB. 1942 – 1944.	1 chemise
200-203.	Dossiers individuels. 1941 – 1943 et s.d.	4 chemises
200.	Commandant Houchon, s.d.	
201.	Général Delvoie, 1942 – 1943.	

202. Major aviateur Jean Verhaegen, 1943.
203. Georges Truffaut, député socialiste, 1941.
- 204-210. FBGB.
1940 – 1944. 7 chemises
204. Généralités, 1940 – 1944.
205. Brigade Piron en Normandie, 1944.
206. Commandos, 1943 – 1944.
207. Effectifs, 1943 – 1944.
208. Emploi, 1943.
209. Principes permanents et tactique moderne, 1942.
210. Situation en 1943.
- 211-213. Indemnités.
1942 – 1943. 3 chemises
211. Droits des officiers et militaires subalternes aux diverses allocations et prestations.
1942.
212. Indemnités aux ayants-droit des officiers et militaires appointés prisonniers en
Allemagne, 1943.
213. Indemnités d'équipement et de combat, 1943.
- 214-222. Juridictions militaires belges en Grande-Bretagne.
1942 – 1944. 9 chemises
214. Généralités, 1943 – 1944.
215. Attributions judiciaires du commandant des FBGB, 1942 – 1944.
216. Auditorat militaire de Leamington Spa, 1943 – 1944.
217. Condamnations d'officiers ayant quitté la France en 1940 afin de rejoindre la
Grande-Bretagne, 1942.
218. Étrangers engagés conditionnellement dans l'armée belge, 1943 – 1944.
219- 220. Poursuites contre les réfractaires.
1943 – 1944.
219. Généralités, 1943 – 1944.
220. Affaires Walter Baels, frère de la princesse de Réthy, et Guillaume Jensen, 1943 –
1944.
221. Recours en grâce, 1942 – 1944.
222. Réhabilitation de militaires, 1943 – 1944.
223. Officiers de liaison.
1942 – 1943. 1 chemise
224. Récépissés des documents transmis au ministre de la Défense nationale.
1942 – 1944. 1 chemise
- H. FINANCES**
225. Correspondance générale.
1940 – 1942. 1 chemise
226. Change entre le franc belge et le dollar.
1943. 1 chemise

227-231.	Questions bancaires. 1940 – 1944.	5 chemises
227.	Arrêtés, 1941.	
228.	Correspondance générale, 1941 – 1944.	
229.	Banque belge pour l'Étranger, 1940 – 1941.	
230.	Banque du Congo belge, 1942 – 1943.	
231.	Procès contre la Banque de France, 1941 – 1943.	
232.	Impôts belges sur les revenus des réfugiés de guerre belges en Grande-Bretagne. 1943 – 1944.	1 chemise
233.	Politique financière. 1940 – 1943.	1 chemise
234.	<i>World Monetary Policies</i> . 1944.	1 chemise
I. INFORMATION ET PROPAGANDE		
235.	<i>Belgian Exhibition Edinburgh</i> . 1943.	1 chemise
236.	<i>Belgian Information Center</i> (New York). 1942 – 1944.	1 chemise
237.	Le Messager de la Liberté, 1942. <i>Commentaire</i> : Tracts lancés sur la Belgique occupée.	1 chemise
238-253.	Communication externe du Premier Ministre. 1940 – 1944.	12 chemises et 6 pièces
238- 244.	Période. 1940 – 1941.	5 chemises et 3 pièces
238.	Généralités.	1 chemise
239.	Appréciation sur le Premier Ministre.	1 pièce
240.	Discours.	1 chemise
241.	Interviews.	1 chemise
242.	Messages radiophoniques.	1 chemise
243.	Messages dans la presse du monde libre.	1 chemise
244.	Visite officielle au <i>Morland Hall</i> (Alton).	2 pièces
245- 248.	Période. 1942 – 1944.	7 chemises et 3 pièces
245.	Généralités.	1 chemise
246.	Appréciations sur Premier Ministre.	1 chemise
247.	Communiqués.	1 pièce
248.	Conférences de Presse.	1 chemise
249.	Discours.	1 chemise
250.	Interviews.	1 chemise
251.	Messages.	1 chemise
252.	Visites.	2 pièces
253.	Publications juives, 1941 – 1944. <i>Commentaire</i> : Les publication sont <i>The Jewish Bulletin</i> , <i>The Jewish Chronicle</i> , <i>United Palestine Appeal</i> , <i>American Jewish Congress</i> .	1 chemise

254-269.	Émissions radiophoniques belges. 1940 – 1944.	2 liasses et 14 chemises
254.	Généralités, 1941 – 1944.	1 chemise
255.	<i>European Broadcasting Alliance</i> , 1943.	1 chemise
256- 259.	Office de Radiodiffusion nationale belge. 1941 – 1944.	4 chemises
256.	1941.	
257.	1942.	
258.	1943.	
259.	1943 – 1944.	
260- 264.	Radio Congo. 1940 – 1943.	1 liasse et 4 chemises
260.	Appareils émetteurs et personnel occupé, 1941 – 1943.	1 liasse
261.	Conflit entre Radio nationale belge et Radio Congo belge, 1943.	1 chemise
262.	Extraits de lettres d'auditeurs, 1940 – 1942.	1 chemise
263.	Organisation de la radiodiffusion au Congo belge et contrat avec <i>RCA Manufacturing Company, Inc.</i> , 1941.	1 chemise
264.	Radiodiffusion nationale, 1941 – 1943.	1 chemise
265- 269.	Radio Belgique diffusée par la BBC depuis Londres. 1940 – 1944.	1 liasse et 4 chemises
265.	Causeries radiophoniques de Jean Loslever, moine dominicain et aumônier militaire, 1943.	1 chemise
266.	Communications radiophoniques de Fernand Geersens, reporter à l'INR, et de Victor de Laveleye, député libéral, 1944.	1 chemise
267.	Messages radiophoniques, Radio Belgique et Office de Radiocommunication et de Radiodiffusion, 1940 – 1944.	1 liasse
268.	Projet de <i>broadcast</i> du Premier Ministre, 1943 – 1944.	1 chemise
269.	Statut juridique de l'INR, 1943 – 1944.	1 chemise
270.	Belgique en guerre dans les actualités cinématographiques étrangères. 1942.	1 chemise
271-273.	INBEL. 1940 – 1944.	3 liasses et 1 chemise
271.	Généralités, 1940 – 1944.	2 liasses
272.	Résumés de livres, 1941 – 1942.	1 chemise
273.	Revue de presse en pays occupé et dans le monde libre, 1941 – 1943.	1 liasse
274-281.	Presse dans le monde libre. 1941 – 1944.	1 liasse et 7 chemises
274-277.	Correspondance générale. 1941 – 1944.	1 liasse et 3 chemises
274.	1941.	1 chemise
275.	1942.	1 chemise
276.	1943.	1 liasse
277.	1944.	1 chemise
278.	Interventions de personnalités belges, 1941 – 1943.	1 chemise
279.	<i>Message. Belgian Review</i> , 1941 – 1944.	1 chemise
280.	Revue <i>Belgium</i> , 1941 – 1944.	1 chemise
281.	Rumeurs et erreurs de presse, 1941 – 1943.	1 chemise

282. Projet de biographie de Hubert Pierlot.
1941 – 1942. 1 chemise
283. Propagande gouvernementale.
1940 – 1943. 1 chemise

J. INSTRUCTION PUBLIQUE

284. Conférence des ministres de l'Éducation des gouvernements alliés.
1943 – 1944. 1 chemise
- 285-295. Enseignement belge en Grande-Bretagne.
1940 – 1944. 1 liasse, 9 chemises et 2 pièces
285. Généralités, 1940 – 1944. 1 liasse
286. Association des Étudiants belges en Grande-Bretagne, 1940 – 1943. 1 chemise
287. Athénée belge de Braemar, 1943. 2 pièces
288. *Belgian Buxton College*, 1940 – 1943. 1 chemise
289. Commission consultative de l'Enseignement belge en Grande-Bretagne, 1940 –
1942. 1 chemise
290. Cours d'anglais, français et néerlandais dispensés aux réfugiés de guerre belges et
ressortissants amis, 1941 – 1943. 1 chemise
291. Commission de l'Éducation physique et des Sports, 1944. 1 chemise
292. École de radio-télégraphistes, 1942 – 1943. 1 chemise
293. Équivalence des diplômes, 1941 – 1944. 1 chemise
294. Frais d'études, 1941 – 1943. 1 chemise
295. Jury central, 1942 – 1944. 1 chemise
296. *Home* belge et Institut belge de Londres.
1941 – 1943. 1 chemise
297. Œuvres d'art belges.
1940 – 1944. 1 chemise
- 298-300. Projets d'arrêtés.
1944. 3 chemises
298. Projet d'arrête-loi sur les facilités à accorder aux étudiants, 1944.
299. Projet d'arrête-loi sur l'aliénation et l'exportation des oeuvres d'art, 1944.
300. Train d'arrêtés à prendre au sujet de la réglementation des secrétaires généraux,
1944.

K. INTÉRIEUR

301. Généralités.
1943 – 1944. 1 chemise

L. JUSTICE

302. Répression des crimes de guerre.
1943 – 1944. 1 chemise

III. DOSSIERS NON DIRECTEMENT LIÉS À L'ORGANISATION ET AU FONCTIONNEMENT DE DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS SPÉCIFIQUES

A. ANCIENS COMBATTANTS

- | | | |
|------|--|-----------|
| 303. | Généralités.
1941 – 1944. | 1 chemise |
| 304. | Assistance médicale.
1941 – 1943. | 1 chemise |
| 305. | Assistance pécuniaire.
1941 – 1942. | 1 chemise |
| 306. | Louis Borremans, attaché agricole à l'ambassade de Belgique à Londres.
1941 – 1944. | 1 chemise |
| 307. | Demandes en aggravation d'invalidité.
1941 – 1942. | 1 chemise |
| 308. | Droits.
1943 – 1944. | 1 chemise |
| 309. | Œuvre nationale des Invalides de Guerre (ONIG).
1940 – 1944. | 1 chemise |

B. ARRÊTÉS

- | | | |
|------|--|-----------|
| 310. | Correspondance générale.
1942 – 1944. | 1 chemise |
| 311. | Généralités.
1942 – 1944. | 1 chemise |

C. CÉRÉMONIES

- | | | |
|------|---|-----------|
| 312. | Généralités.
1941 – 1944. | 1 chemise |
| 313. | Commémoration de l'Armistice du 15 novembre 1918.
1941 – 1943. | 1 chemise |
| 314. | Commémoration de l'invasion de la Belgique le 10 mai 1940.
1941 – 1944. | 1 chemise |
| 315. | Condoléances.
1941 – 1944. | 1 chemise |
| 316. | Fête nationale.
1941 – 1944. | 1 chemise |
| 317. | Funérailles de l'ancien président du Parti libéral, Léon Dens, mort sous les bombardements allemands sur Londres.
1940 – 1941. | 1 chemise |

318. Honneurs et préséances.
1942 – 1943. 1 chemise

**D. CROIX-ROUGE DE BELGIQUE EN GRANDE-BRETAGNE
(BELGIAN RED CROSS LONDON COMMITTEE)**

319. Correspondance générale.
1941 – 1944. 1 liasse

320-323. *Homes* du *Belgian Red Cross London Committee*.
1940 – 1944. 4 chemises

320- 322. Commission des *Homes* d'enfants de Alton et Overburry Court.
1942 – 1944.

320. Correspondance générale, 1942 – 1944.

321. Compte rendu des séances et réunions, 1944.

322. Rapport de la Commission, 1944 et s.d.

323. *Home* de Pauntley Court, 1940 – 1941.

E. DISTINCTIONS HONORIFIQUES

324. Généralités.
1943 – 1944. 1 chemise

325. Correspondance générale.
1941 – 1942. 1 chemise

326. Croix de la résistance et décoration civique.
1940-1944, 1944. 1 chemise

327-334. Décoration et distinctions honorifiques.
1940 – 1944. 1 liasse et 7 chemises

327. Agents des services de renseignement et d'action, 1943 – 1944. 1 chemise

328. Aviation militaire, 1942 – 1944. 1 liasse

329. Évadés de guerre, 1940 – 1944. 1 chemise

330. Forces françaises combattantes, 1943. 1 chemise

331. Force publique, 1942 – 1944. 1 chemise

332. Gens de mer, 1942 – 1943. 1 chemise

333. Officiers de liaison, 1943 – 1944. 1 chemise

334. Personnalités belges et étrangères, 1941 – 1944. 1 chemise

F. MONITEUR BELGE DE LONDRES

335-339. Moniteur belge de Londres.
1940 – 1944. 5 chemises

335. 1940.

336. 1941.

337. 1942.

338. 1943.

339. 1944.

G. PARLEMENTAIRES BELGES EXILÉS EN GRANDE-BRETAGNE

340. Camille Huysmans, bourgmestre socialiste d'Anvers.
1943. 1 chemise
341. Groupe Émile Vandervelde.
1943 – 1944. 1 chemise
342. OPB.
1940 – 1944. 1 chemise
343. Paul Kronacker, sénateur libéral.
1942. 1 chemise

H. PAYS LIBÉRÉ (ORGANISATION DU RETOUR AU)

344. Correspondance générale.
1944. 1 chemise

**1. MISSION MILITAIRE BELGE DE LIAISON PRÈS LE COMMANDEMENT DU
CORPS EXPÉDITIONNAIRE ALLIÉ**

345. Administration civile et administration de la justice en territoire belge pendant la
phase militaire de la libération.
1943 – 1944. 1 chemise
346. Arrêtés.
1944. 1 chemise
347. Compétence des juridictions alliées.
1940 – 1944. 1 chemise
- 348-353. Maintien de l'ordre.
1943 – 1944. 1 liasse et 5 chemises
348. Arrêtés judiciaires, 1944. 1 chemise
349. État de siège en temps de guerre, 1944. 1 chemise
350. HCSE, 1943 – 1944. 1 liasse
351. Protection des armées alliées sur le territoire belge, 1944. 1 chemise
352. Signes distinctifs à porter par les organisations de résistance armée, 1944.
1 chemise
353. Surveillance belge des frontières et des centres d'internement des suspects, 1944.
1 chemise
- 354-359. Mission d'Affaires civiles.
1943 – 1944. 1 liasse et 5 chemises
354. Généralités, 1943 – 1944. 1 liasse
355. Correspondance générale, 1943 – 1944. 1 chemise
356. Composition de la Mission d'Affaires civiles, 1943 – 1944. 1 chemise
357. Frais de déplacement, 1943 – 1944. 1 chemise
358. Organisation des cours destinés aux futurs CAC, 1943. 1 chemise
359. Recrutement, 1943 – 1944. 1 chemise

2. AUTRES QUESTIONS

360-361.	<i>Belgian Relief Corps.</i> 1943 – 1944.	2 chemises
360.	Généralités, 1943 – 1944.	
361.	Colonnes médico-chirurgicales et de secours, 1944.	
362.	Censure de la presse et des communications civiles en Belgique libérée, transmission des correspondances et liaison sans fil. 1944.	1 chemise
363.	Droit de réquisition des armées alliées. 1943 – 1944.	1 chemise
364.	Frais financiers encourus par les armées alliées et proclamations. 1944.	1 chemise
365.	Organisation du retour en Belgique des membres du gouvernement belge. 1943 – 1944.	1 chemise
366.	Problèmes d'après-guerre. 1941 – 1944.	1 chemise
367.	Reprise de la vie politique. 1942.	1 chemise
368.	<i>Supreme Headquarters Allied Expeditionary Force (SHAEF).</i> 1943 – 1944.	1 chemise
369.	<i>United Nations Relief and Rehabilitation Administration (UNRRA).</i> 1943 – 1944.	1 liasse

I. PAYS OCCUPÉ (SITUATION AU)

370.	Généralités. 1940 – 1944.	1 liasse
371-372.	Administration allemande. 1940 – 1944.	2 liasses
371.	Généralités, 1943 – 1944.	
372.	Ordonnances allemandes, 1940 – 1943.	
373-379.	Appareil d'État belge. 1941 – 1944.	6 chemises et 2 pièces
373- 375.	Autorités locales et provinciales. 1941 – 1944.	2 chemises et 2 pièces
373.	Généralités, 1943 – 1944.	1 chemise
374.	Caisse d'Avances et de Prêts (CAP), 1942 – 1944.	1 chemise
375.	Conseils communaux, 1941.	2 pièces
376.	Autorités judiciaires, 1942 – 1944.	1 chemise
377.	Commissariat général à la Restauration du Pays, 1942 – 1944.	1 chemise
378.	Corporation nationale de l'Agriculture et de l'Alimentation (CNAA), 1942 – 1944.	1 chemise
379.	Épuration administrative, 1942.	1 chemise

380-389.	Bombardements alliés sur la Belgique. 1942 – 1944.	10 chemises
380.	Généralités, 1942 – 1944.	
381.	Lettre pastorale du cardinal Joseph Van Roey, archevêque de Malines et primat de Belgique, 1944.	
382.	Anvers et Evere, 1943.	
383.	Bruxelles, 1944.	
384.	Charleroi, 1944.	
385.	Courtrai, 1944.	
386.	Gand, 1944.	
387.	La Louvière, 1944.	
388.	Louvain, 1944.	
389.	Malines, 1944.	
390-392.	Collaboration économique. 1941 – 1942.	2 chemises et 1 pièce
390.	Foire de Leipzig, 1941.	1 pièce
391.	Relations économiques avec l'Allemagne, 1941 – 1942.	1 chemise
392.	Situation économique de la Belgique, 1942.	1 chemise
393-402.	Comité des Secrétaires généraux. 1941 – 1944.	9 chemises et 2 pièces
393.	Généralités, 1941 – 1943.	1 chemise
394-396.	Action du comité et arrêts de la Cour de Cassation. 1941 – 1943.	3 chemises
394.	1941.	
395.	1941 – 1942.	
396.	1943.	
397.	Analyse des Moniteurs parus en Belgique, 1943 – 1944.	1 chemise
398.	Arrêtés et actes accomplis en territoire occupé par les autorités visées aux articles 2 à 5 de la loi du 10 mai 1940, 1943.	1 chemise
399.	Droit constitutionnel, 1943.	1 chemise
400.	Projets relatifs aux mesures prises par les secrétaires généraux, 1944.	1 chemise
401.	Secrétaire général de l'Agriculture et du Ravitaillement, Émile De Winter, 1943.	2 pièces
402.	Validité des arrêtés des secrétaires généraux après la libération du territoire, 1943 – 1944.	1 chemise
403.	Commémoration de la mort de Joris Van Severen, leader du Verdinaso, tué en mai 1940 par des soldats français. 1941.	1 chemise
404.	Croix-Rouge de Belgique. 1942.	1 chemise
405.	Église catholique de Belgique. 1942 – 1943 et s.d.	1 chemise
406.	Cantons d'Eupen et Malmédy. 1943 – 1944.	1 chemise

407.	Grandes agglomérations. 1942 – 1944.	1 chemise
408.	Indications données par nos agents. 1941 – 1943.	1 chemise
409-410.	Le roi. 1940 – 1944.	2 chemises
409.	Léopold III et l'armée belge, 1940 – 1943.	
410.	Le roi et le gouvernement belge de Londres, 1942 – 1944.	
411.	Mouvement wallon. 1943 – 1944.	1 chemise
412.	Mouvements collaborationnistes et partis politiques clandestins. 1942 – 1944.	1 chemise
413-418.	Presse et radio. 1942 – 1944.	6 chemises
413- 415.	Presse clandestine. 1942 –1944.	
413.	Généralités, 1942 – 1944.	
414.	<i>Kroniek der Sluikpers</i> , 1944.	
415.	La Voix des Belges, 1943.	
416.	Presse contrôlée par l'occupant, 1942 – 1944.	
417.	Presse en pays neutre, 1944.	
418.	Radio Bruxelles, 1942 – 1944.	
419-422.	Projet d'évacuation du pays occupé des petits Belges anémiés. 1940 – 1944.	4 chemises
419.	Espagne et Suède, 1940 – 1944.	
420.	États-Unis, Canada et Uruguay, 1940 – 1941.	
421.	Irlande, 1940 – 1941.	
422.	Suisse, France et Grande-Bretagne après la guerre, 1941 – 1943.	
423-429.	Rapports sur la situation en Belgique occupée. 1941 – 1944.	7 chemises
423.	Rapports clandestins de Paul Struye, avocat, rédacteur de La Libre Belgique clandestine, 1942 – 1944.	
424- 429.	Situation économique et politique. 1941 – 1944.	
424.	1941.	
425.	1942.	
426.	1943.	
427.	1944.	
428.	Extraits de lettres émanant de Belges en pays occupé, 1940 – 1942.	
429.	Renseignements transmis par la 2 ^{ème} section du ministère de la Défense nationale, 1941 – 1942.	
430-432.	Relations avec le pays occupé. 1940 – 1944.	3 chemises
430.	Généralités, 1940 – 1944.	
431.	Documents transmis en pays occupé, 1941 – [1942].	

432. Envois de fonds émanant de Belges se trouvant dans le monde libre et destinés à des Belges résidant en territoire ennemi ou occupé par l'ennemi, 1941 – 1943.
- 433-438. Revue de la presse.
1940 – 1944. 1 liasse et 5 chemises
Commentaire : Presse censurée et clandestine en pays occupé et presse publiée en pays libre.
433. 1940. 1 chemise
434. 1941. 1 chemise
435. 1942. 1 chemise
436. 1943. 1 chemise
437. 1944. 1 chemise
438. Revue de la presse clandestine, 1944. 1 liasse
439. Service volontaire du Travail wallon.
1943. 1 chemise
- 440-449. Situation alimentaire en Belgique occupée.
1940 – 1944. 1 liasse et 9 chemises
440. Généralités, 1941 – 1944. 1 chemise
441. Articles et déclarations à la presse de Herbert Hoover, ancien président des États-Unis, et de John Cudahy, ancien ambassadeur des États-Unis à Bruxelles, 1941 – 1942. 1 chemise
442. Circulaire des Affaires étrangères aux agents diplomatiques et consulaires, 1942. 1 chemise
443. Rapports de la CEPAG, 1941 – 1942. 1 chemise
- 444- 445. Rapports du comte Charles de Kerchove, président du Comité de Coordination du Ravitaillement de la Belgique par l'Europe (CCRB).
1942 – 1944. 2 chemises
444. Généralités, 1942 – 1943.
445. Enfants des orphelinats, 1943 – 1944.
446. Rapports du professeur à l'ULB et nutritionniste, Édouard-Jean Bigwood, 1940 – 1943. 1 chemise
447. Secours d'Hiver, 1942 – 1944. 1 liasse
448. Ravitaillement par la Turquie et l'URSS, 1941 – 1942. 1 chemise
449. Revue de la presse belge sous contrôle de l'occupant et de la presse clandestine, 1942 – 1944. 1 chemise
- 450-454. Situation alimentaire dans d'autres pays.
1941 – 1944 et s.d. 5 chemises
450. Allemagne, 1942.
451. Grèce, 1941 – 1944 et s.d.
452. Pays-Bas, 1941 – 1944.
453. Pologne, 1941 – 1944.
454. Tableau comparatif entre divers pays, 1942.
455. Situation financière de la Belgique à la fin de l'année 1942.
1943. 1 chemise

**J. PERSÉCUTIONS ANTIJUIVES EN BELGIQUE OCCUPÉE
(SPOLIATION)**

456. Démarche entreprise par le *Jews War Congress* auprès du Premier ministre.
1943. 1 chemise

**K. PRISONNIERS DE GUERRE, PRISONNIERS POLITIQUES ET
INTERNÉS BELGES**

457. Généralités.
1940 – 1944. 1 chemise
458. Aide aux prisonniers et internés belges à Lausanne.
1941 – 1942. 1 chemise
- 459-467. Internés en pays neutre ou allié.
1940 – 1944. 1 liasse et 8 chemises
459. Internés en Afrique du Nord française et mission de recrutement du major
Lejeune, 1941 – 1943. 1 chemise
- 460- 465. Internés en Europe continentale.
1940 – 1944. 1 liasse et 5 chemises
460. Demandes de renseignements sur les réfugiés et internés par des particuliers, 1940
– 1943. 1 liasse
461. Espagne, 1941 – 1944. 1 chemise
462. France, 1940 – 1944. 1 chemise
463. Grèce, 1942 – 1944. 1 chemise
464. Suède, 1944. 1 chemise
465. Suisse, 1941 – 1944. 1 chemise
- 466- 467. Internés en pays allié.
1940 – 1944. 2 chemises
466. Internés en Grande-Bretagne, 1940 – 1944.
467. Internés au Canada, 1941.
- 468-477. Prisonniers de guerre en Allemagne.
1940 – 1944. 10 chemises
468. Généralités, 1940, 1942 – 1943.
- 469- 471. Action gouvernementale.
1941 – 1944.
469. Généralités, 1941 – 1942, 1944.
470. Correspondance générale, 1941, 1943 – 1944.
471. Organisation administrative, 1942.
472. Croix-Rouge de Belgique, 1941 – 1943.
473. Croix-Rouge internationale, 1940 – 1944.
474. Dons privés, 1942 – 1943.
- 475- 477. Expéditions de colis individuels.
1941 – 1943.
475. de Bulgarie et de Hongrie, 1941, 1943.
476. des États-Unis, 1941 – 1943.
477. de Londres, 1941 – 1942.

478-487.	Ravitaillement collectif gouvernemental des prisonniers de guerre et prisonniers politiques belges. 1940 – 1944.	2 liasses et 8 chemises
478.	1940 – 1943.	1 chemise
479.	1942 – 1943.	1 chemise
480.	1943 – 1944.	1 chemise
481.	Renseignements sur les prisonniers, 1941 – 1942.	1 chemise
482- 487.	Revue de presse belge et étrangère. 1941 – 1944.	2 liasses et 4 chemises
482.	1941 – 1942.	1 chemise
483.	1942.	1 chemise
484.	1942 – 1943.	1 chemise
485.	1943, I.	1 liasse
486.	1943, II.	1 liasse
487.	1944.	1 chemise

L. RAVITAILLEMENT DE LA BELGIQUE ORGANISÉ PAR LE GOUVERNEMENT DE LONDRES

1. RAVITAILLEMENT À DESTINATION DU PAYS OCCUPÉ

488.	Attributions ministérielles en matière de ravitaillement de guerre. 1941.	1 chemise
489.	Propagande à destination du pays occupé. 1941 – 1943.	1 chemise
490.	Financement gouvernemental. 1941 – 1943.	1 chemise
491-499.	Office du Colis alimentaire (OCA). 1941 – 1944.	1 liasse et 8 chemises
491.	Généralités, 1943 – 1944.	1 liasse
492.	Cabinet des Affaires étrangères, 1943 – 1944.	1 chemise
493.	Cabinet des Finances, 1944.	1 chemise
494.	Cabinet du Premier Ministre, 1943 – 1944.	1 chemise
495.	Colis adressés par des réfugiés belges en Grande-Bretagne, 1942 – 1944.	1 chemise
496.	Colis aux grands invalides de guerre, 1941 – 1943.	1 chemise
497.	Colis envoyés de la colonie, 1943 – 1944.	1 chemise
498.	Colis envoyés par les membres des FBGB, 1942 – 1943.	1 chemise
499.	Créances belges bloquées en Espagne, 1943 – 1944.	1 chemise
500-502.	Organisation du ravitaillement de guerre à partir du Portugal. 1941 – 1944.	1 liasse et 2 chemises
500.	CCRB, Aide médicale à la Belgique (AMB), Commission mixte de Secours de la Croix-Rouge internationale de Genève (Croixmixt), 1941 – 1944.	1 liasse
501.	Comité mixte de répartition des secours pour la Belgique (CMRB), 1941 – 1943.	1 chemise
502.	Missions du prince Eugène de Ligne à Lisbonne, 1941.	1 chemise

503-512.	Organisation du ravitaillement de guerre à partir d'autres pays. 1941 – 1944.	10 chemises
503.	Généralités, 1941.	
504.	Canada, 1943 – 1944.	
505.	Congo belge, 1941 – 1944.	
506.	Espagne, 1943.	
507.	Hongrie et Roumanie, 1942 – 1944.	
508.	Nouvelle-Zélande, 1943.	
509.	Puissances de l'Axe, 1941.	
510.	Suède, 1942 – 1944.	
511.	Suisse, 1942 – 1944.	
512.	Turquie, 1941.	
513-521.	Positions et initiatives belges face à la Grande-Bretagne. 1941 – 1944.	9 chemises
513.	Généralités, 1941 – 1944.	
514.	Correspondance générale, 1941 – 1944.	
515.	Correspondance entre le gouvernement belge et le ministre britannique des Affaires étrangères, Anthony Eden, 1941.	
516.	Correspondance entre le gouvernement belge et le <i>Ministry of Economic Warfare</i> , 1941 – 1942.	
517.	Correspondance entre le gouvernement belge et le Premier ministre britannique, Winston Churchill, 1942 – 1943.	
518.	Démarches faites par l'ambassadeur de Belgique à Londres, Émile de Cartier de Marchienne, 1942 – 1944.	
519- 521.	Initiatives officieuses. 1942 – 1944.	
519.	Édouard-Jean Bigwood, professeur à l'ULB et nutritionniste, 1942, 1944.	
520.	Émile Cammaerts, professeur belge à la <i>London School of Economics</i> , 1942 – 1944.	
521.	Comité international de la Croix-Rouge, 1942 – 1943.	
522-531.	Positions et initiatives belges face aux États-Unis. 1941 – 1944.	9 chemises et 1 pièce
522.	Généralités. 1941 – 1944.	1 chemise
523.	Affaire Émilie Watson, présidente d'un comité d'aide new-yorkais, 1942 – 1943.	1 chemise
524.	Démarches auprès de la Croix-Rouge américaine, 1941.	1 chemise
525.	Démarches auprès de personnalités américaines non-officielles, 1942 – 1944.	1 chemise
526.	Démarches auprès de personnalités officielles américaines, 1941 – 1944.	1 chemise
527.	Presse américaine, 1942 – 1944.	1 chemise
528- 531.	Voyages officiels aux États-Unis. 1941 – 1943	3 chemises et 1 pièce
528.	Camille Gutt, ministre des Finances, 1941.	1 chemise
529.	Hubert Pierlot, 1942.	1 pièce
530.	August De Schryver, ministre de l'Intérieur, 1943.	1 chemise
531.	Paul-Henri Spaak, ministre des Affaires étrangères, 1941.	1 chemise

532-543.	Positions officielles et initiatives privées britanniques. 1941 – 1944.	11 chemises et 1 pièce
532.	<i>Aberdeen Famine Relief Committee</i> , 1943 – 1944.	1 chemise
533.	<i>Anglo-Belgian Society</i> , 1944.	1 chemise
534.	<i>Committee for Controlled Food Relief in Europe</i> , 1942 – 1943.	1 chemise
535.	Croix-Rouge britannique, 1943.	1 pièce
536.	<i>Derby Food Relief Committee</i> , 1944.	1 chemise
537.	<i>Famine Relief Committee</i> , 1941 – 1944.	1 chemise
538.	<i>Food Relief Campaign</i> , 1943 – 1944.	1 chemise
539.	<i>London Assembly of the League of Nations Union</i> , 1942.	1 chemise
540.	<i>Manchester and Salford Famine Relief Committee</i> , 1943 – 1944.	1 chemise
541.	Particuliers, 1941 – 1943.	1 chemise
542.	Réactions et déclarations du gouvernement britannique, 1942 – 1943.	1 chemise
543.	Revue de presse britannique, 1941 – 1944.	1 chemise
544.	Suggestions diverses émanant de collaborateurs du Premier ministre. 1941 – 1943.	1 chemise
545.	Transport maritime. 1941 – 1942.	1 chemise

2. RAVITAILLEMENT À DESTINATION DU PAYS LIBÉRÉ

546-548.	Organisation du ravitaillement d'après-guerre. 1941 – 1944.	2 liasses et 1 chemise
546.	Généralités, 1941 – 1943.	1 liasse
547.	Comité interministériel de Coordination pour le Ravitaillement de la Belgique. 1942 – 1943.	1 chemise
548.	Comité (Sir Frederick) Leith-Ross, 1942 – 1944.	1 liasse

M. RÉFUGIÉS DE GUERRE BELGES EN GRANDE-BRETAGNE

549.	Généralités. 1940 – 1941.	1 chemise
550.	Affaire J. Mostinckx, agent de l'Aéronautique civile, réfugié en Grande-Bretagne, rédacteur de pamphlets antigouvernementaux. 1941 – 1943.	1 chemise
551-559.	Aides matérielle et financière. 1940 – 1944.	1 liasse et 8 chemises
551.	SCR, 1940 – 1944.	1 chemise
552- 553.	Allocations allouées aux réfugiés de guerre belges sans ressources par le gouvernement belge. 1941 – 1944.	2 chemises
552.	Généralités, 1941 – 1944.	
553.	Indemnités aux frais de déplacement encourus par les familles des militaires, 1941 – 1942.	
554- 559.	Oeuvres de bienfaisance. 1940 – 1944.	1 liasse et 5 chemises
554.	Généralités, 1940 – 1944.	1 liasse
555.	<i>Belgian War Relief Fund</i> (Montréal), 1940 – 1943.	1 chemise

556.	<i>Belgian War Relief Society</i> , 1943.	1 chemise
557.	<i>Emergency Help to Belgian Refugees Committee</i> , 1940.	1 chemise
558.	<i>Young Women's Christian Association of Great Britain (YWCA)</i> , 1943 – 1944.	1 chemise
559.	Projet d'allocations supplémentaires délivrées par le gouvernement belge, 1941.	1 chemise
560.	Amicale des Belges évadés de Belgique occupée. 1943 – 1944.	1 chemise
561.	Assistance judiciaire aux réfugiés belges. 1941 – 1943.	1 chemise
562.	<i>Belgian National Savings Group</i> . 1941 – 1942.	1 chemise
563-567.	Bombardements allemands sur la Grande-Bretagne. 1940 – 1944.	4 chemises et 1 pièce
563.	Belges morts lors de bombardements aériens sur Londres, 1940.	1 chemise
564.	Déblaiement par des réfugiés de guerre belges des bâtiments bombardés à Londres, 1940.	1 pièce
565.	Évacuation de réfugiés de guerre belges du Grand Londres et projet de construction baraquements en bois, 1940.	1 chemise
566.	Évacuation des fonctionnaires, 1941.	1 chemise
567.	Logement et évacuation des réfugiés en dehors de Londres suite au <i>Blitz</i> , 1941.	1 chemise
568-570.	Caisse belge de Prêts et d'Épargne (Caisse de Prêts et Avances aux Réfugiés). 1940 – 1943.	3 chemises
568.	Arrêtés et décisions, 1940 – 1943.	
569.	Correspondance, 1940 – 1943.	
570.	Rapports, 1941 – 1943.	
571.	<i>Civil Defence</i> . 1944.	1 chemise
572.	Comité national pour le Don de la Délivrance. 1943.	2 pièces
573.	Encadrement moral et religieux des réfugiés belges en Grande-Bretagne. 1940 – 1944.	1 chemise
574.	Football belge. 1940 – 1944.	1 chemise
575.	Hôpital belge en Grande-Bretagne. 1941 – 1942.	1 chemise
576.	Magistrature, problèmes relatifs à son recrutement et à son statut, exemple du système anglais. 1943.	1 chemise
577-584.	Mise au travail des réfugiés de guerre belges en Grande-Bretagne. 1940 – 1944.	8 chemises
577.	Correspondance générale, 1941 – 1943.	

578. Accidents et chômage, 1941 – 1944.
579. Arrêté relatif à la réglementation du travail et règlement organique du ministère du Travail et de la Prévoyance sociale, 1941.
580. Bourse anglo-belge du travail, 1941 – 1942.
581. Bureau international du Travail (BIT), 1940 – 1944.
582. Enregistrement professionnel des réfugiés de guerre belges en Grande-Bretagne, 1941 – 1943.
583. Ingénieurs belges réfugiés ou résidant en Grande-Bretagne, 1941 – 1942.
584. Offres de service, office de placement, diamantaires, 1940 – 1944.
- 585-589. Office (belge) de la correspondance (familiale).
1940 – 1943. 5 chemises
585. 1940.
586. 1941.
587. 1942.
588. 1943.
589. Requêtes individuelles, 1941.
590. Projet d'imposition des Belges résidant en Grande-Bretagne.
1943 – 1944. 1 chemise
- 591-595. Rapatriement vers le pays occupé.
1940 – 1944. 5 chemises
591. 1940 – 1941.
592. 1942.
593. 1943.
594. 1944.
595. Rapatriement des invalides, 1940 – 1943.
596. Requêtes adressées par des particuliers au gouvernement belge et spécialement au Premier ministre.
1940 – 1944. 1 chemise
597. Scoutisme belge en Grande-Bretagne.
1940 – 1944. 1 chemise
598. *The Belgian Quartet*.
1940 – 1944. 1 chemise
- N. SÛRETÉ DE L'ÉTAT ET ACTIVITÉS CLANDESTINES EN PAYS OCCUPÉ**
599. Généralité.
1940 – 1944. 1 liasse
600. *BBC Weekly intelligence summary*.
1942 – 1944. 1 liasse
601. Comptes de la Sûreté.
1943 – 1944. 1 chemise

602-621.	Dossiers individuels. 1941 – 1943 et s.d. <i>Classement</i> : Par ordre alphabétique des noms de famille.	18 chemises et 2 pièces
602.	Isabelle Blume, députée socialiste, 1943.	1 chemise
603.	Roger Daufresne, 1943.	1 chemise
604.	Major Breveté d'État-Major (BEM) Raoul Defraiteur, 1942.	1 chemise
605.	Capitaine Delelienne, 1943.	1 chemise
606.	De Man, 1943.	1 chemise
607.	Thierry de Lichtervelde, 1943.	1 chemise
608.	Prince Albert-Édouard de Ligne, 1942 – 1943.	1 chemise
609.	Frédéric Dumon, magistrat militaire attaché à la Sûreté de l'État, 1941 – 1943.	1 chemise
610.	Albert Hachez, juriste à la Banque de Bruxelles et troisième chef du service Zéro, 1943.	1 chemise
611.	Charles Emmanuel Janssen, député libéral, 1944.	1 pièce
612.	Commandant Paul Kronacker, 1943.	1 chemise
613.	Commandant Lerot, 1942 – 1943.	1 chemise
614.	Abbé Jules Mahieu, militant wallon, 1942 – 1943.	1 chemise
615.	Capitaine aviateur Pierre Nottet, s.d.	1 chemise
616.	Jean Richard, 1942.	1 pièce
617.	Thèves, 1943 – 1944.	1 chemise
618.	William Ugeux, directeur du journal <i>Le XX^{me} siècle</i> et deuxième chef du service Zéro, 1943.	1 chemise
619.	Arthur Wauters, ancien ministre socialiste, 1943.	1 chemise
620.	Louis Wodon, secrétaire du roi Albert I ^{er} , 1941 - 1943.	1 chemise
621.	J. Wullus-Rudiger, 1942.	1 chemise
622-628.	Évadés de guerre belge. 1941 – 1944.	7 chemises
622.	Arrivées en Grande-Bretagne, 1943.	
623.	Arrivées de Belgique occupée, 1942 – 1944.	
624.	Belges sortis de <i>Patriotic School</i> , 1943.	
625- 628.	Civils désirant rejoindre la Grande-Bretagne. 1941 – 1944.	
625.	1941 – 1943.	
626.	1942 – 1944.	
627.	Interrogatoires de Lisbonne, 1943.	
628.	Rapports faits par les Belges évadés de Belgique, 1942 – 1944.	
629.	Front de l'Indépendance. 1944.	1 chemise
630.	Organisation de la Sûreté de l'État. 1942 – 1943.	1 chemise
631.	<i>Political Warfare Executive</i> (PWE). 1942.	1 chemise
632.	Sabotage industriel. 1942 – 1943.	1 chemise

633. SOE.
1943 – 1944. 1 chemise
634. Statut des agents de renseignement et d'action.
1943 – 1944. 1 chemise
635. Télégramme de « *Pygmalion* ».
1944. 1 chemise

O. AUTRES QUESTIONS

636. Conseil de la Protection de l'Enfance.
1943. 1 chemise
637. Disparition de civils et militaires par suite d'opérations ou d'événements de
guerre depuis le 10 mai 1940.
1943 – 1944. 1 chemise
638. Notices biographiques de personnalités des gouvernements alliés.
1942 – 1944. 1 chemise
639. Procès en Afrique du Nord française de Pierre Pucheu, ancien ministre de
l'Intérieur du gouvernement de Vichy.
1944. 1 pièce
- 640-646. Publications traitant de la guerre.
1940 – 1943. 7 chemises
640. Articles de presse, 1941 – 1942.
641. Documentation belge, 1940 – 1944.
642. Études, critiques et renseignements, 1941 – 1943.
643. Ouvrages traitant de la guerre, 1941 – 1944.
- 644- 646. Résumés d'ouvrages.
1940 – 1943.
644. 1940 – 1941.
645. 1942.
646. 1943.
647. Rapport du général Henri Giraud sur la défaite française de 1940.
1943. 1 chemise
648. Réfugiés juifs de Belgique au Portugal.
1940 – 1944. 1 chemise

IV. DOSSIERS RELATIFS AUX SERVICES ATTACHÉS AU PREMIER MINISTRE

A. ADMINISTRATION COMPTABLE

649. Affaires du personnel.
1941 – 1944. 1 liasse
- 650-654. Affaires militaires.
1939 – 1944. 5 chemises
650. Généralités, 1941, 1943 – 1944.

651.	Arrêtés-lois des 27 octobre 1939 et 25 novembre 1939, 1939.	
652.	Mode de paiement des rémunérations aux agents de l'État sous les drapeaux, 1941 – 1942.	
653.	Paiement d'un agent de l'État, sous les drapeaux, actuellement au Canada, 1943 – 1944.	
654.	Rémunération des agents de l'État mobilisés, 1941 – 1943.	
655.	Assistance publique. 1928 – 1932.	1 chemise
656.	Assurances. 1943.	1 chemise
657-682.	Budgets. 1940 – 1944.	3 liasses, 22 chemises et 2 pièces
657.	Généralités, 1941 – 1943.	1 chemise
658.	Arrêtés et projets d'arrêtés, 1941 – 1943.	1 chemise
659.	Correspondance générale, 1940 – 1943.	1 chemise
660.	Augmentations des crédits et crédits supplémentaires, 1943 – 1944.	1 chemise
661.	Budget de la Marine et budget pour ordre, 1942.	1 chemise
662.	Budgets, 1941 – 1944.	1 liasse
663.	Bureau contrôle et budgets, 1941.	2 pièces
664.	Commission budgétaire, 1940.	1 chemise
665.	Décisions et accords du Conseil des Ministres, 1941 – 1943.	1 chemise
666.	Demandes d'augmentations et d'ouvertures de crédits, 1942 – 1944.	1 liasse
667.	Inspection des finances, 1941 – 1943.	1 chemise
668.	Instructions pour les budgets des départements, 1941 – 1943.	1 chemise
669.	Publication des budgets, 1941 – 1942.	1 chemise
670- 672.	Rapports sur les opérations de l'exercice 1941. 1943.	1 liasse et 2 chemises
670.	1941/1 (premier trimestre).	1 chemise
671.	1941/3 (troisième trimestre).	1 liasse
672.	1941/4 (quatrième trimestre).	1 chemise
673- 680.	Services du Premier Ministre. 1941 – 1944 et s.d.	8 chemises
673.	1 ^{ère} partie, 1941/1.	
674.	1 ^{ère} partie, 1941/2.	
675.	1 ^{ère} partie, 1941/3.	
676.	1 ^{ère} partie, 1941/4.	
677.	Exercice 1942.	
678.	Exercice 1943.	
679.	Exercice 1944.	
680.	Exercice 1945.	
681.	Situation périodique des dépenses, 1942 – 1943.	1 chemise
682.	Subsides accordés par l'État, 1942 – 1943	1 chemise
683-684.	Banque nationale de Belgique. 1940 – 1944.	1 liasse et 1 chemise
683.	Compte 10.881, 1940 – 1944.	1 chemise
684.	Paiements de traitements, 1941 – 1944.	1 liasse

685-691.	Comptabilité de l'État. 1940 – 1944.	2 liasses et 5 chemises
685.	Arrêtés, 1941 – 1943.	1 chemise
686.	Correspondance générale, 1940 – 1944.	1 liasse
687.	Délégations de signatures, 1941 – 1944.	1 chemise
688.	Dettes et dépenses irrécouvrables, 1943 – 1944.	1 chemise
689.	Rapports d'inspection, 1941 – 1944.	1 chemise
690.	Rapports périodiques sur la situation financière, 1940 et 2 ^e trimestre 1941, 1942 – 1944.	1 liasse
691.	Rapport sur l'organisation et le fonctionnement du ministère des Finances (avec annexes), 1941 – 1942.	1 chemise
692.	Demande de fonds. 1943 – 1944.	1 chemise
693-700.	Dépenses. 1941 – 1944.	8 chemises
693.	Comptabilité, premier trimestre, 1941.	
694.	Dépenses ordonnancées, 1943 – 1944.	
695.	Factures et débours, 1941.	
696.	Minutes, 1942.	
697.	Office de Radiocommunication, déficit du 4 ^{ème} trimestre 1941, frais de voyage aux États-Unis de Auguste Hubert, président de l'OCA, 1941 – 1942.	
698.	Pièces justificatives de dépenses diverses, 1941.	
699.	Reçu des pièces de la quinzaine, 1943 – 1944.	
700.	Relevé des dépenses immédiates, 1941.	
701-709.	Dossiers individuels et augmentation des traitements. 1940 – 1944.	9 chemises
701-703.	Cabinet du Premier Ministre. 1940 – 1944.	
701.	Hubert Pierlot, 1941.	
702.	Paul Tschoffen, conseiller d'État, 1943.	
703.	Roger Taymans, chef de cabinet, et André de Staercke, chef de cabinet intérimaire, 1940 – 1944.	
704- 709.	CEPAG. 1941 – 1944.	
704.	Personnel assujetti aux lois britanniques, 1941 – 1944.	
705.	Personnel ayant quitté la CEPAG, 1941 – 1944.	
706.	Traitements et indemnités, 1941 – 1944.	
707- 709.	Personnel temporaire. 1940 – 1944.	
707.	Administration générale, 1942 – 1943.	
708.	Cuisinières et aides, 1941 – 1944.	
709.	Personnel assujetti aux lois sociales britannique, 1940 – 1941.	
710-713.	Doubles des débours et factures. 1940 – 1944.	2 liasses et 2 chemises
710.	1940, 1941 et 1942 (avant octobre 1942).	1 chemise
711.	1942 (depuis octobre 1942).	1 chemise

712.	1943.	1 liasse
713.	1944.	1 liasse
714-722.	Économat. 1940 – 1944.	8 chemises et 1 pièce
714.	Consommation d'électricité, 1941, 1943 – 1944.	1 chemise
715.	Désignation d'un économiste pour le Service d'Administration générale, 1942.	1 chemise
716.	Quote-part des débours à rembourser par le ministère de la Justice, 1941 – 1943.	1 chemise
717.	Location d'appareils radiophoniques, 1940 – 1944.	1 chemise
718.	Location de coffres-forts, 1944.	1 pièce
719.	Location de machines à écrire, 1941, 1943.	1 chemise
720.	Nettoyage de vitres, 1941 – 1942.	1 chemise
721.	Paiements et versements divers, 1940 – 1942.	1 chemise
722.	Rapports sur l'état d'un ascenseur, 1942-1943.	1 chemise
723.	Engagements de dépenses. 1943 – 1944.	1 chemise
724-727.	États des traitements et indemnités du personnel. 1940 – 1944.	1 liasse et 3 chemises
724.	Décembre 1940 et janvier 1941.	1 chemise
725.	1942.	1 chemise
726.	1943.	1 liasse
727.	1944.	1 chemise
728.	Factures. 1943 – 1944.	1 chemise
729-732.	Fiches du personnel. 1942 – 1944.	4 chemises et 1 pièce
729.	Cabinets du Premier ministre, 1942 – 1944.	1 chemise
730.	CEPAG, 1942 – 1944.	1 chemise
731.	Fiches individuelles et minutes, 1943.	1 chemise
732.	Service d'Administration générale, 1944.	1 pièce
733.	Fiches fournisseurs. 1942 – 1944.	1 chemise
734.	Indemnités pour des missions et représentations notamment de Camille Huysmans, bourgmestre socialiste d'Anvers et président de l'OPB, et Louis De Brouckère, ancien sénateur socialiste et vice-président de la CEPAG. 1941 – 1943.	1 chemise
735-748.	Instructions relatives aux paiements des traitements et indemnités diverses des agents de l'État. 1941 – 1944.	13 chemises et 2 pièces
735.	Agents travaillant dans le privé, 1941 – 1942.	1 chemise
736.	Assurance chômage, assurance maladie, 1942 – 1943.	1 chemise
737.	Circulaires ministérielles et instructions diverses, 1942 – 1944.	1 chemise
738.	Déclaration de toute modification entraînant un changement des rémunérations, 1941 – 1943.	1 chemise

739.	Direction de la comptabilité du ministère des Finances, 1941 – 1944.	1 chemise
740.	<i>Income Tax</i> , 1942 – 1944.	1 chemise
741.	Indemnisation pour dommages matériels suite aux bombardements aériens, 1944.	1 chemise
742.	Indemnité de charge et paiement d'indemnité pendant une maladie prolongée, 1941 – 1943.	1 chemise
743.	Indemnité de naissance et indemnité familiale, 1941 – 1942, 1944.	1 chemise
744.	Minimum vital, 1941.	1 chemise
745.	Paiement des salaires anticipatifs, en cas de maladie, des traitements au personnel des parastataux ; frais médicaux et pharmaceutiques à payer aux agents de l'État blessés en service et frais de funérailles, 1941 – 1944.	1 chemise
746.	Rappel en service des agents de l'État et recrutement des agents temporaires, 1941 – 1944.	1 chemise
747.	Rémunérations du personnel temporaire et salaires en cas de maladie, 1942 – 1943.	1 chemise
748.	Traitements, 1943.	2 pièces
749-752.	Inventaires du matériel et mobilier. 1940 – 1944.	1 liasse et 2 chemises
749.	Cabinets du Premier ministre, 1940 – 1944.	1 liasse
750.	CEPAG, 1941 – 1942.	1 chemise
751.	Service d'Administration générale, 1941 – 1943.	1 chemise
752.	Service de garde des immeubles transféré en 1944 aux Services des Bâtiments relevant du ministère des Travaux publics, 1942 – 1944.	1 chemise
753-754.	Ordonnances de paiement. 1942 – 1943.	2 chemises
753.	1942.	
754.	1943.	
755.	<i>Purchase Tax</i> . 1941 – 1944.	1 chemise
756.	Recensement professionnel. 1941.	1 chemise
757.	Reçus de versements à la comptabilité générale du ministère des Finances, de la retenue forfaitaire du personnel temporaire. 1943 – 1944.	1 chemise
758.	Régularisations et minutes. 1941 – 1944.	1 chemise
759.	Solde trimestriel, compte en banque, minutes et information du ministère des Finances. 1942.	1 chemise
760.	Sommes remboursées aux ambassades pour les voyages de Paul van Zeeland, ancien Premier ministre catholique et président de la CEPAG, et d'autres membres de cette Commission. 1941 – 1944.	2 pièces

761. Souches de carnets de chèques.
1940 – 1944. 1 liasse
762. Taxe de quittances.
1943 – 1944. 1 chemise
763. Voyage au Congo et Amérique du Premier Ministre et son chef de cabinet.
1942 – 1944. 1 chemise

B. COMITÉ DE SÉCURITÉ

764. Généralités.
1943. 1 chemise
- 765-766. Correspondance.
1942 – 1944. 2 chemises
765. Correspondance générale, 1943 – 1944.
766. Correspondance échangée avec la Sûreté de l'État, 1942 – 1944.
767. Catalogue des publications à disposition du Comité de Sécurité.
1944. 1 chemise
- 768-773. Organisation.
1943 – 1944 et s.d. 6 chemises
768. Circulaire, 1943.
769. Convocations, 1943 – 1944.
770. Jurisprudence, 1943.
771. Législation, s.d.
772. Notifications, 1943 – 1944.
773. Qualifications, s.d.
774. Procès-verbaux des réunions du Comité.
1943 – 1944. 1 chemise

C. COMMISSION POUR L'ÉTUDE DES PROBLÈMES D'APRÈS- GUERRE (CEPAG)

1. GÉNÉRALITÉS

775. Arrêtés de nomination du personnel de la CEPAG.
1941 – 1943. 1 chemise
- 776-777. Comité central de la CEPAG.
1941 – 1943. 2 chemises
776. Généralités, 1941 – 1942.
777. Office du Bureau de Documentation technique, 1942 – 1943.
778. Composition des comités d'études et comités d'application.
1942 – 1943. 1 chemise
779. Division américaine de New York.
1941 – 1944. 1 liasse
780. Projets de textes législatifs.
1943. 1 chemise

781.	Tables. 1944.	1 chemise
2. CORRESPONDANCE		
782-784.	Correspondance générale de la CEPAG. 1941 – 1943.	3 chemises
782.	Année 1941.	
783.	Année 1942.	
784.	Année 1943.	
785.	Correspondance générale du secrétaire général de la CEPAG, Jef Rens, syndicaliste socialiste. 1941 – 1944.	1 chemise
3. SECTIONS ET COMITÉS D'APPLICATION		
786.	Domages de guerre. 1942 – 1943.	1 chemise
787.	Grands travaux. 1943.	1 chemise
788-793.	Maintien de l'ordre et répression des crimes contre l'État. 1940 – 1944.	5 chemises et 2 pièces
788.	Généralités, 1942 – 1943.	1 chemise
789.	Arrêté-loi relatif à l'état de siège, 1944.	1 chemise
790.	Cordon frontière, 1944.	1 chemise
791.	<i>London International Assembly</i> , 1942 – 1944.	1 chemise
792.	Modifications du code pénal, 1940 – 1943.	1 chemise
793.	Répression des crimes de guerre, 1942, 1944.	2 pièces
794-799.	Problèmes d'ordre monétaire, financier et économique. 1942 – 1944.	6 chemises
794.	Arrêtés financiers et assainissement monétaire, 1943 – 1944.	
795.	Organisation de l'économie en Belgique occupée, 1943.	
796.	Parité et fixation du cours du change, 1942 – 1944.	
797.	Plans Keynes et Harry White, 1943.	
798.	Politique économique lors de l'immédiat après-guerre, 1943.	
799.	Reconstruction économique de l'Europe, 1942.	
800-802.	Questions sociales. 1942 – 1944.	1 liasse et 3 chemises
800.	Généralités, 1943 – 1944.	1 liasse
801.	Arrêtés et projets d'arrêtés, 1942 – 1944.	1 chemise
802.	Contrats de travail d'emploi ou de louage de service, 1944.	1 chemise
803.	Rapport Beveridge, 1943.	1 chemise
804.	Rapatriement des personnes déplacées. 1943 – 1944.	1 liasse
805-806.	Politique extérieure. 1941 – 1943.	1 liasse et 1 chemise
805.	Politique extérieure et internationale, 1941 – 1943.	1 liasse

806.	<i>Post War Policy</i> , 1943.	1 chemise
807-809.	Ravitaillement d'après-guerre. 1942 – 1944.	1 liasse et 2 chemises
807.	Généralités, 1942 – 1943.	1 liasse
808.	Approvisionnement et restauration agricoles, 1943.	1 chemise
809.	Projets d'arrêté-loi, 1944.	1 chemise
810-824.	Réforme administrative. 1941 – 1944 et s.d.	1 liasse et 14 chemises
810.	Généralités, 1941 – 1944.	1 liasse
811.	Correspondance, 1943 – 1944.	1 chemise
812- 818.	Actes des secrétaires généraux. 1941 – 1944.	
812.	Généralités. 1943 – 1944.	1 chemise
813.	Situation administrative des secrétaires-généraux, 1941 – 1944.	1 chemise
814.	Avant-projet du 3 novembre 1943 adopté par le Comité restreint du Conseil, 1943.	1 chemise
815.	Rapport au Conseil sur l'arrêté-loi interprétatif de la loi du 10 mai 1940, 1943.	1 chemise
816.	Arrêté-loi interprétatif de l'article 5 de la loi du 10 mai 1940 relative aux délégués de pouvoirs en temps de guerre, 1944 et s.d.	1 chemise
817.	Arrêté-loi relatif aux arrêtés pris et aux actes accomplis en territoire occupé par les secrétaires-généraux, 1944.	1 chemise
818.	Arrêté-loi relatif aux fonctions, mandats et emplois publics, 1944.	1 chemise
819.	Arrêtés-lois relatifs aux échevins, aux grandes agglomérations, au ravitaillement, 1944.	1 chemise
820.	Projet d'arrêté-loi relatif aux fonctions publiques, 1944.	1 chemise
821.	Rapports ayant servi de base aux travaux du Comité d'application sur la réforme administrative, 1942.	1 chemise
822.	Rapport sur la réorganisation administrative, 1944.	1 chemise
823.	Réforme de droit public, 1943.	1 chemise
824.	Sous-comité radio-presse-information, 1943 – 1944.	1 chemise
825-828.	Réforme de l'État. 1941 – 1944.	4 chemises
825.	Généralités, 1941 – 1944.	
826.	Correspondance générale, 1941 – 1942.	
827.	Projets de modification de la Constitution belge, 1941 – 1943.	
828.	Sous-Comité organisation professionnelle, 1943 – 1944.	
829.	Reprise politique. 1942 – 1943.	1 chemise
830-831.	Santé publique. 1942 – 1943.	2 chemises
830.	Généralités, 1942.	
831.	Formation du personnel médical pour après-guerre et <i>Social Welfare for Allied Students</i> , 1942 – 1943.	

832. Transports internationaux.
1943 – 1944. 1 chemise

4. RAPPORTS ET IMPRIMÉS

833. Deuxième et troisième rapports généraux de la CEPAG.
1942. 1 liasse

834-837. Imprimés de la CEPAG.
1941 – 1944. 4 liasses

834. Tome I.

835. Tome II.

836. Tome II.

837. Tome III.

838. Premier rapport du Comité d'application pour l'étude des problèmes d'ordre
monétaire, financier et économique (période transitoire).
1942 – 1943. 1 liasse

D. SERVICE D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

839-842. Administration belge à Londres.
1940 – 1944. 4 chemises

839. Généralités, 1940 – 1944.

840. Archives des services du gouvernement belge, 1944.

841. Installation et organisation des services gouvernementaux, 1940 – 1944.

842. Liquidation des services gouvernementaux belges, 1943 – 1944.

843. Agents de l'État admis dans des *Training Centers*.
1941 – 1944. 1 chemise

844. Agents de l'État travaillant dans des entreprises privées ou publiques britanniques
et accidents de travail.
1941 – 1942. 1 chemise

845-858. Allocations allouées à diverses catégories d'agents.
1941 – 1944. 14 chemises

845. Généralités, 1941 – 1943.

846. Agents de liaison, 1941 – 1942.

847. Agents des parastataux, 1942 – 1944.

848. Allocations allouées aux agents des PTT, 1941 – 1942.

849. Cuisinière et aide-cuisinière, 1943.

850. Fonctionnaires de la Justice (Sûreté de l'État) en poste au Portugal, 1941.

851. Fonctionnaires non remis au travail ou occupés dans le privé, 1941.

852. Greffiers et greffiers adjoints, 1941 – 1944.

853. Infirmières, 1943.

854. Ingénieurs, architectes et techniciens, 1941 – 1943.

855. Nettoyeuses, 1941 – 1944.

856. Paiement d'allocations en rapport avec la fonction ou avec le grade, 1941.

857. Sténo-dactylographes et dactylographes, 1941 – 1943.

858. Traitements et indemnités des magistrats et cumul des fonctions judiciaires, 1941
– 1943.

859-860.	Allocations allouées aux agents de la Société nationale des Chemins de Fer belges (SNCFB). 1940 – 1944.	4 chemises
859.	Généralités, 1942 – 1943.	
860.	Droits de priorité et droits aux indemnités, 1940 – 1941.	
861.	Indemnités de charges, 1941 – 1944.	
862.	Modification des indemnités de charge, 1942 – 1944.	
863.	Allocations de milice aux agents de l'État. 1940 – 1944.	1 chemise
864-865.	Allocations en cas de décès. 1941 – 1944.	2 chemises
864.	Généralités, 1941 – 1943.	
865.	Cas personnels, 1941 – 1944.	
866-868.	Allocations familiales et indemnités de naissance. 1940 – 1944.	3 chemises
866.	Généralités, 1940 – 1943.	
867.	Correspondance générale, 1941.	
868.	Cas particuliers, 1941 – 1944.	
869.	Assurances maladie, chômage et accidents, pensions de retraite, <i>Income Tax</i> et <i>Purchase Tax</i> . 1940 – 1944.	1 chemise
870.	Avancement de grade ou traitement. 1941.	1 chemise
871.	Avances aux femmes d'agents de l'État et de militaires dont le mari se trouve en Belgique. 1941 – 1942.	1 chemise
872.	Louis Borremans, secrétaire général du SCR. 1941 – 1944.	1 chemise
873-875.	Brigade incendie. 1941 – 1944.	3 chemises
873.	Généralités, 1941.	
874.	Correspondance générale, 1941.	
875.	Organisation de la brigade, 1941 – 1944.	
876-878.	Cabinets du Premier Ministre. 1940 – 1944.	3 chemises
876.	Généralités, 1940 – 1944.	
877.	Cantine, 1941 – 1944.	
878.	Personnel du Cabinet, 1940 – 1943.	
879.	Comité supérieur de Contrôle. 1940 – 1944.	1 chemise
880.	Commission interministérielle du Personnel de l'État belge. 1940 – 1941.	1 chemise

881-883.	Commissionnement des fonctionnaires. 1941 – 1944.	2 liasses et 1 chemise
881.	Généralités, 1941 – 1944.	1 liasse
882.	Fonctionnaires commissionnés, 1941 – 1944.	1 chemise
883.	Règles adoptées par le Conseil des Ministres pour le commissionnement à un grade supérieur, 1941 – 1944.	1 liasse
884.	Congés. 1940 – 1943.	1 chemise
885.	Économat central. 1941 – 1942.	1 chemise
886.	Emploi des langues en matière administrative. 1944.	1 chemise
887.	Évacuation des fonctionnaires suite aux bombardements allemands. 1940 – 1942.	1 chemise
888.	Frais de représentation des chefs de cabinet des membres du gouvernement. 1944.	1 chemise
889-892.	Frais de voyage, frais de déplacement et indemnités. 1940 – 1944.	1 liasse et 3 chemises
889.	Généralités, 1940 – 1944.	1 chemise
890.	Arrêtés et correspondance générale, 1941 – 1943.	1 chemise
891.	Cas personnels, 1941 – 1944.	1 liasse
892.	Indemnités dites « de cabinet » accordées aux sténo-dactylographes et secrétaires, 1944.	1 chemise
893-895.	Gens de mer. 1941 – 1944.	3 chemises
893.	Arrêtés relatif aux rémunérations et des indemnités des marins du commerce. Indemnités aux marins de la pêche maritime en cas de naufrage, 1943.	
894.	Questions des indemnités, 1941 – 1944.	
895.	Questions des salaires, 1941.	
896.	Heures de bureau. 1941 – 1944.	1 chemise
897-898.	Indemnités de charges. 1940 – 1944.	2 chemises
897.	Généralités, 1940 – 1943.	
898.	Cas particuliers, 1940 – 1944.	
899.	Logement des fonctionnaires. 1940 – 1942.	1 chemise
900.	Mise en disponibilité des agents en Grande-Bretagne. 1941 – 1942.	1 chemise
901.	Mutations. 1941 – 1944.	1 chemise

902-906.	Nominations et démissions. 1940 – 1943.	5 chemises
902.	Correspondance générale, 1941, 1943.	
903.	Attachés militaires, 1943.	
904.	Fonctionnaires à Londres, 1940 – 1943.	
905.	Fonctionnaires du corps diplomatique, 1941 – 1943.	
906.	Nominations et démissions, 1944.	
907-916.	Pensions. 1940 – 1944.	10 chemises
907.	Principes et correspondances, 1941, 1943 – 1944.	
908.	Disponibilités, 1941 – 1944.	
909- 912.	Invalides de guerre. 1940 – 1944.	
909.	Généralités, 1941 – 1942.	
910.	Droits et pensions, 1944.	
911.	Invalides de 1914 – 1918, 1941 – 1943.	
912.	Invalides de 1940, 1941 – 1944.	
913.	Pension alimentaire, 1941 – 1943.	
914.	Pensions à la colonie, 1941 – 1944.	
915.	Pension civile, 1940 – 1944.	
916.	Veuves de guerre, 1940 – 1944.	
917-921.	Privilèges diplomatiques. 1941 – 1944.	5 chemises
917.	Généralités, 1941 – 1944.	
918.	Bons d'essence, 1941 – 1943.	
919.	Coupons de vêtements, 1941, 1943.	
920.	Dédommagement pour faits de guerre, 1941, 1943 – 1944.	
921.	Facilités de circulation, 1943.	
922-926.	Protection aérienne. 1941 – 1944.	5 chemises
922.	Généralités, 1941, 1943.	
923.	Black-out, 1941.	
924.	Casques, 1941 – 1942, 1944.	
925.	Chambre anti-gaz, 1941.	
926.	Masques à gaz, 1941.	
927-948.	Recrutement. 1941 – 1944.	1 liasse et 21 chemises
927.	Généralités, 1941 – 1944.	1 chemise
928.	CBR, 1944.	1 chemise
929.	HCSE, 1943 – 1944.	1 chemise
930.	Ministère de la Défense nationale, 1941 – 1944.	1 chemise
931.	Ministère de l'Agriculture, 1942 – 1944.	1 chemise
932.	Ministère de l'Information, 1942 – 1944.	1 chemise
933.	Ministère de l'Instruction publique, 1942 – 1944.	1 chemise
934.	Ministère de l'Intérieur, 1943 – 1944.	1 chemise
935.	Ministère de la Justice, 1942 – 1944.	1 chemise

936.	Ministère de la Santé publique, 1944.	1 chemise
937.	Ministère des Affaires économiques, 1943 – 1944.	1 chemise
938.	Ministère des Affaires étrangères, 1942 – 1944.	1 chemise
939.	Ministère des Colonies, 1942 – 1943.	1 chemise
940.	Ministère des Communications, 1942 – 1944.	1 chemise
941.	Ministère des Finances, 1942 – 1944.	1 chemise
942.	Ministère des Travaux publics, 1943 – 1944.	1 chemise
943.	Ministère du Ravitaillement, 1943 – 1944.	1 chemise
944.	Ministère du Travail, 1941 – 1944.	1 chemise
945.	SCR, 1942 – 1944.	1 chemise
946.	Service d'Administration générale, 1942 – 1944.	1 chemise
947.	Service des Bâtiments, 1942.	1 chemise
948.	Sûreté de l'État, 1943 – 1944.	1 liasse
949-958.	Service d'Administration générale. 1941 – 1944.	10 chemises
949.	Constitution du service, [1939].	
950.- 958.	Chambre de Recours interdépartementale. 1941 – 1944.	
950.	Généralités, 1941 – 1942.	
951.	Correspondance générale, 1941 – 1944.	
952.	Cas particuliers, 1941 – 1942.	
953.	Création de la Chambre de Recours interdépartementale, 1941 – 1943.	
954.	Marins punis, 1941 – 1943.	
955- 958.	Circulaires et notes. 1941 – 1944.	
955.	1941.	
956.	1942.	
957.	1943.	
958.	1944.	
959.	Recensement du personnel temporaire recruté par l'administration belge à Londres. 1941 – 1943.	1 liasse
960.	Secours financiers. 1942 – 1944.	1 chemise
961.	Secret professionnel et militaire. 1943.	1 chemise
962-964.	Service des Bâtiments. 1941 – 1944.	3 chemises
962.	Généralités, 1941 – 1944.	
963.	Entretien des bâtiments, 1941 – 1944.	
964.	Location et état des lieux, 1941 – 1944.	
965.	Situation des épouses d'agents seules en Grande-Bretagne, ou en Belgique. 1940 – 1943.	1 chemise

966-967.	Situations irrégulières. 1941 – 1944.	2 chemises
966.	Généralités, 1941.	
967.	Cas particuliers, 1941 – 1944.	
968.	Statut des agents des parastataux. 1941 – 1942.	1 chemise
969.	Suppression de l'emploi d'attaché à la Poste militaire et droits des agents. 1940 – 1942.	1 chemise
970.	Syndicats. 1941 – 1944.	1 liasse
971-979.	Traitements et indemnités du personnel de l'État. 1940 – 1944.	1 liasse et 8 chemises
971.	Généralités, 1942 – 1944.	1 chemise
972.	Correspondance générale, 1940 – 1943.	1 chemise
973.	Appointements, indemnités et soldes, 1944.	1 chemise
974.	Arrêtés-loi, 1940 – 1943.	1 chemise
975.	Augmentations pour statutaires, 1940 – 1944.	1 liasse
976.	Cas particuliers et requêtes diverses, 1941 – 1944.	1 chemise
977.	Lenteur de paiement, termes de paiement et remboursements, 1941.	1 chemise
978.	Rémunération du personnel de l'Office nationale du Placement et Chômage, de l'Office de Compensation belgo-luxembourgeois, de l'OBGL, des instituteurs communaux et des écoles adoptées, des agents des voies navigables, des concierges temporaires. 1942 – 1943.	1 chemise
979.	Rétribution du personnel temporaire, 1943 – 1944.	1 chemise
980- 1001.	Services du gouvernement belge de Londres. 1940 – 1944.	3 liasses, 18 chemises et 2 pièces
980.	Principes, 1940 – 1944.	1 chemise
981.	CBR, 1944.	1 chemise
982.	Croix-Rouge de Belgique à Londres (<i>Belgian Red Cross London Committee</i>), 1941 – 1942.	1 chemise
983.	Disponibilité, 1943.	1 chemise
984.	Ministère de la Défense nationale, 1941 – 1944.	1 chemise
985.	Ministère de l'Agriculture, 1942.	2 pièces
986.	Ministère de la Justice, 1941 – 1944.	1 chemise
987.	Ministère de la Santé publique, 1944.	1 chemise
988.	Ministère de l'Information, 1942 – 1944.	1 chemise
989.	Ministère de l'Instruction publique, 1940 – 1944.	1 liasse
990.	Ministère de l'Intérieur, 1941 – 1944.	1 chemise
991.	Ministère des Affaires économiques, 1943.	1 chemise
992.	Ministère des Affaires étrangères, 1941 – 1944.	1 liasse
993.	Ministère des Colonies, 1941 – 1942.	1 chemise
994.	Ministère des Communications, 1940 – 1944.	1 liasse
995.	Ministère des Finances, 1940 – 1944.	1 chemise
996.	Ministère des Travaux publics, 1941 – 1943.	1 chemise
997.	Ministère du Ravitaillement, 1943 – 1944.	1 chemise
998.	Ministère du Travail, 1941 – 1944.	1 chemise

999.	SCR, 1941 – 1944.	1 chemise
1000.	Service d'Administration générale, 1944.	1 chemise
1001.	Traitements des ministres, 1941 – 1944.	1 chemise



4 8 8 5

ISBN 978-90-5746-247-4



9 7 8 9 0 5 7 4 6 2 4 7 4

D/2010/531/037